

GUIDE de FORMATION



Frères de la Sainte Famille

GUIDE DE FORMATION
FRERES DE LA SAINTE-FAMILLE

ROME 2020

PRÉSENTATION

L'appel que le Seigneur adresse à certains pour qu'ils le suivent de plus près, à la manière des premiers disciples, exige la réponse de la personne qui se sent appelée. Une vocation est une réponse à l'appel gratuit du Seigneur qui est découvert et accueilli lorsque nous ouvrons nos cœurs et accueillons la présence de Dieu dans nos vies. Cette dynamique d'ouverture et de réponse à la vocation nécessite un long processus de discernement, de formation et de maturation. Dans ce processus, bien que le sujet principal soit la personne elle-même, l'Institut a également le devoir et le droit de former ses membres en tant que dépositaire du charisme reçu. Par conséquent, l'Institut établit et suit un programme qui garantit la médiation, la formation et le discernement.

Le Guide de Formation de notre Institut, publié en 1998, répond à ces principes. Ce Guide de Formation a été bien accueilli par les Frères depuis sa publication jusqu'à aujourd'hui. Les Maisons de formation l'ont apprécié et l'ont suivi comme un important document de référence pendant toutes ces années. Sa mise en œuvre a été une orientation précieuse pour l'animation et la formation des vocations. C'est un document qui continue à marquer les principes, les objectifs et les moyens qui se concrétisent dans les Plans Provinciaux de Formation, dans les programmes et les projets des Maisons de formation et dans l'accomplissement des tâches de formation.

La réunion des Formateurs de l'Institut, organisée par le Conseil Général et tenue en septembre 2016 à Sigüenza (Espagne), a demandé une mise à jour du Guide de Formation. Cette révision devait être faite en tenant compte des nouvelles orientations de l'Église et de l'Institut, des apports des sciences humaines, de l'adaptation aux temps et aux cultures et de l'inclusion des expériences positives qui ont été faites dans la formation. Le Conseil Général a ouvert un processus de révision auquel ont participé le Centre de Spiritualité, les Commissions Provinciales des Vocations et de la Formation et quelques Formateurs. Le nouveau texte rassemble une bonne partie des contributions qui ont été suggérées dans les différents domaines : les orientations de l'Église, les nouveaux

documents de l'Institut, la Lettre n° 19 du Frère Juan Andrés Martos sur la formation, les pratiques qui sont devenues habituelles dans les Maisons de formation et dans les Provinces et les différentes réalités de l'Institut.

Certains des aspects inclus ou étendus sont : l'importance de la famille dans la vocation, l'identité du Religieux Frère, la connaissance personnelle, l'apport des sciences humaines, la Spiritualité de l'Institut, le concept de la Famille Sa-Fa, la formation aux nouvelles technologies et à l'écologie, l'appréciation des cultures, la vision globale de l'Institut et l'esprit missionnaire.

Le processus de révision du Guide n'avait pas seulement pour but d'intégrer ce qui était nouveau ou émergent, mais aussi de revoir la pratique de la formation. En ce sens, certaines idées ont été recueillies qui peuvent corriger les lacunes détectées ou insister sur ce qui a été considéré comme plus essentiel. Parmi les concepts à intensifier, on peut citer : le soin de l'animation vocationnelle, l'identité du Frère, la poursuite d'un programme d'études de base, la valeur de l'écoute de la Parole de Dieu, l'approfondissement de sa propre spiritualité, l'importance de la Communauté de formation, le soin de l'accompagnement personnel, le soutien des expériences de mission ou le concept de mission commune et de charisme partagé avec la Famille Sa-Fa, entre autres. Les réunions des Formateurs, à quelque niveau que ce soit, devraient donner une continuité à cet examen afin d'améliorer, de renforcer ou d'inclure ce qui est jugé approprié.

La Formation est un thème essentiel de la Vie consacrée. Notre Institut doit donner une valeur primordiale à la promotion des vocations et à la formation, car notre avenir dépend des nouvelles vocations et de la formation des Frères (C 153). En tant qu'Institut, nous devrions nous impliquer davantage dans l'animation de nouvelles vocations ; c'est un aspect à travailler avec plus d'engagement et avec un plus grand sens de la Communauté. C'est un thème qui nous interpelle dans toutes les cultures. De même, la formation est devenue une tâche complexe dans un monde globalisé. Sur un plan général, nous comprenons la formation comme un processus évolutif et totalisant de la personne où tous les aspects qui composent l'être humain sont intégrés. Mais la formation à la Vie consacrée doit proposer au candidat une « forme » qui constitue une nouvelle identité, fondée sur l'identification au Christ selon le charisme de l'Institut.

Dans la Formation, il faut donc travailler sur des concepts tels que la suite du Christ, le sens de la consécration, l'assimilation personnelle des vœux ou le dynamisme spirituel. Ce sont tous des éléments qui définissent la Vie consacrée. Mais, en outre, vivre sa vocation est aussi un appel à suivre le charisme d'un Fondateur et d'un Institut qui l'actualise à chaque instant. Le présent Guide insiste sur la formation aux éléments charismatiques propres à notre Institut. L'identification avec le Frère Gabriel et la Sainte Famille aidera à comprendre les expressions concrètes de la spiritualité, de l'esprit et de la mission. Une bonne intégration dans l'Institut comprend l'intériorisation et la personnalisation des éléments essentiels de la Vie consacrée et des éléments propres au charisme nazaréen et tabourinien.

Le Guide présente l'animation des vocations comme un travail préliminaire et un point de départ indispensables pour les processus de formation ultérieurs. L'animation des vocations est une activité à prendre en charge dans l'ensemble de l'Institut. Il nous invite à prendre conscience de ce que doit être une animation vocationnelle responsable de la part des Provinces et des Communautés. Le nouveau texte présente l'animation vocationnelle comme un processus à suivre dans lequel de nombreux agents sont impliqués et introduit certaines pratiques qui ont des résultats positifs. Il est également ouvert à l'accueil de vocations adultes ayant des caractéristiques particulières.

Le Guide accorde une grande importance à la figure du Formateur en tant que compagnon. Sa mission est de collaborer à l'action de Dieu Trinité. En même temps, elle transmet la beauté de la suite du Christ avec la forme particulière de notre charisme. C'est une médiation importante qu'il doit effectuer entre deux libertés : celle de Dieu qui appelle et celle du sujet qui répond. Le Formateur devient de plus en plus expérimenté au fur et à mesure qu'il acquiert de l'expérience dans le parcours de croissance humaine et spirituelle au milieu de son formandi. Il vit son propre processus de formation qui lui garantit les éléments nécessaires pour être un Maître de l'esprit et un accompagnateur du développement humain. Le Formateur est présenté dans le Guide dans le cadre d'une Communauté formatrice qui assure un environnement proactif et motivant caractérisé par l'esprit de famille.

Le Guide présente la Formation comme un processus nécessaire à la vie. Ainsi, la formation initiale et la formation continue sont intégrées. Il

insiste sur la création chez tous les Frères d'une disposition à se laisser former à tout moment comme exigence de fidélité créative à l'appel du Seigneur (VC 37). Le Guide consacre le chapitre 6 à la formation continue. Il revêt actuellement une importance particulière dans le processus de revitalisation de la vie de l'Institut et pour le bon exercice de la mission dans une époque changeante et pluraliste.

C'est pourquoi nous devons aller au-delà de l'idée que ce Guide est un document destiné aux seules Maisons de Formation. Nous devons plutôt le comprendre comme un processus qui implique chaque Frère, chaque Communauté et chaque Province, car dans ces trois domaines, la formation continue doit être organisée et approfondie. La Formation sera différente selon les étapes de la vie, les cultures et les époques, mais dans tous les cas, une attitude positive est nécessaire pour se laisser former.

Dans le contexte de la Famille Sa-Fa, le Guide de Formation est un document qui doit être en relation avec le Plan de Formation des Fraternités Nazaréennes, les Plans Provinciaux de Formation dans les différentes étapes, le Plan Provincial de Formation Continue et les différents plans destinés aux Laïcs de la Famille Sa-Fa. Depuis des années, on insiste sur la formation conjointe des Frères et des Laïcs, une expérience de plus en plus courante et que le Guide de Formation valorise comme une richesse pour grandir ensemble.

Prendre soin de la vocation est une responsabilité personnelle mais aussi une responsabilité communautaire et celle de tout l'Institut. Nous sommes tous invités à entrer dans la dynamique de formation que nous propose ce Guide de Formation de l'Institut et à faire vivre le contenu du texte et la vie en abondance.

Le Conseil Général
Rome, le 12 juin 2020

1. LA FORMATION DU FRERE DE LA SAINTE-FAMILLE

1.1. SIGNIFICATION DE LA FORMATION

La personne en formation est un être en relation appelé à la communion avec la nature et avec la culture, avec les autres personnes, avec soi et avec Dieu.

La formation est le chemin que suit chaque candidat et chaque Frère pour se réaliser comme personne, en se configurant au Christ par la « Consécration de sa vie à Dieu dans l'Eglise selon le charisme de l'Institut » (C 2).

Il s'agit d'un processus de croissance personnelle et communautaire qui est graduel, continu et unitaire, qui cherche la conversion de la personne à la forme de vie que Jésus a choisie pour lui-même et qu'il a commencé à vivre à Nazareth avec Marie et Joseph.

La formation propre des Frères de la Sainte Famille mène à l'identification progressive avec le charisme du Frère Gabriel « le Fondateur, le Père et le premier membre, toujours vivant et présent de la famille religieuse des Frères » (C 3).

Cet itinéraire de formation est pour le développement de la vocation, laquelle est un appel d'amour de la part de Dieu et une réponse généreuse de l'homme qui se propose de vivre uniquement pour faire la volonté du Père, comme le « Christ dans sa vie de famille avec Marie et Joseph » (C 6).

« La formation est ainsi la participation à l'action du Père qui, par l'Esprit, développe dans le cœur des jeunes, garçons et filles, les sentiments du Fils » (VC 66).

1.2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation du Frère de la Sainte-Famille vise :

- à former des personnes en qui s'unissent de façon équilibrée les valeurs humaines et religieuses, professionnelles et apostoliques ;
- à promouvoir l'unité de vie ;
- à obtenir des hommes vraiment libres et mûrs en Jésus-Christ, capables de construire la Communauté ;
- à unifier le projet de vie du Frère avec celui du Fondateur pour assurer son identité comme Frère de la Sainte-Famille » (C 153).

1.2.1. Promouvoir la configuration avec le Christ

L'objectif central, qui éclaire et oriente tout le processus de formation est de promouvoir l'union et la configuration avec le Christ, selon le charisme des Frères de la Sainte-Famille.

Compte tenu que « la norme ultime de la Vie religieuse est de suivre le Christ de la manière proposée par l'Évangile » (PC 2) ; la formation cherche à favoriser la marche, de plus en plus proche, à la suite de Jésus Pauvre, Chaste et Obéissant, dans sa consécration totale au Père et au Royaume. De ce point de vue, la formation devient un « itinéraire qui permet de s'approprier progressivement les sentiments du Christ envers son Père » (VC 65) et dans le respect de l'humanité.

Selon notre charisme, ce processus acquiert progressivement quelques traits caractéristiques qui s'inspirent de la vie de Jésus à Nazareth avec Marie et Joseph La Sainte Famille devient ainsi, comme cela arriva dans la vie du Frère Gabriel, le modèle et la source d'inspiration qui unifient et orientent toute notre existence personnelle.

De même, puisque « la consécration entraîne inévitablement la mission » (EE 23), la formation cherche une identification progressive avec la mission du Christ qui se réalise dans la mission propre du Frère. Celui-ci devient « une mémoire vivante du mode d'existence et d'action de Jésus » (VC 22). « En particulier, le religieux Frère, comme la religieuse rend visible dans l'Église le visage du Christ-frère, « l'aîné d'une multitude de frères » (Rm 8,29), artisan d'une nouvelle fraternité qu'il instaure avec son enseignement et avec sa vie » (IMRHI 15), selon le charisme de notre Institut.

1.2.2. Vivre la communion dans l'Église

Notre suite du Christ se réalise dans l'Église, dans le cadre d'une ecclésiologie de communion, qui considère que « les multiples charismes des divers Instituts sont donnés par l'Esprit Saint, en vue du bien du corps mystique tout entier » (VC 47). Le charisme du Frère Gabriel, vécu et développé dans les différentes cultures et les moments historiques, est par conséquent, une richesse pour tout le peuple de Dieu.

C'est pourquoi la formation a une claire et nette dimension ecclésiale et permet à la personne de « comprendre et aimer son appartenance à l'Église et de mieux découvrir le sens de sa vocation » (C 155). « Ainsi, chaque religieux pourra vivre sa vocation d'une manière concrète et

efficace dans l'Eglise locale et pour l'Eglise locale à laquelle il est envoyé selon la mission de l'Institut » (DCVR 17).

Cet aspect de la formation a pour les Frères des caractéristiques particulières, inspirées de l'expérience ecclésiale du Frère Gabriel et dans l'histoire de l'Institut. A travers tout l'itinéraire de formation se développe le sens de l'Eglise-communion et l'engagement dans l'amour pour elle tels que Frère Gabriel les a vécus. Sa manière simple et son dévouement au service de l'Eglise inspirent les Frères dans les différentes étapes de la formation.

Ainsi, en nous aidant à croître selon notre identité charismatique, l'itinéraire de formation de l'Institut est utile à toute la communauté ecclésiale. Celle-ci s'enrichit au fur et à mesure que se développe en son sein le don que l'Esprit Saint a fait un jour à notre Fondateur.

« La fraternité des religieux Frères est un encouragement pour toute l'Eglise parce qu'elle rend présente la valeur évangélique des relations fraternelles horizontales face à la tentation de dominer, de chercher la première place, d'exercer l'autorité comme pouvoir : « Pour vous, ne vous faites pas appeler 'Rabbi' ; car vous n'avez qu'un Maître, et tous vous êtes des frères. N'appellez personne votre Père sur la terre : car vous n'en avez qu'un, le Père céleste. Ne vous faites pas non plus appeler 'Docteurs' ; car vous n'avez qu'un Docteur, le Christ. » (Mt 23,8-10) (IMRHI 7).

1.2.3. Assimiler le Charisme de l'Institut

La formation aide à atteindre l'identification progressive au projet de vie de l'Institut qui actualise et développe, tout au long du temps, le charisme du Frère Gabriel.

Le candidat au partage de notre vie consacrée découvre que le Projet de vie exprimé dans nos Constitutions est son propre projet, et il l'accepte progressivement comme sien, jusqu'à ce qu'il acquière un profond sentiment d'appartenance.

Le Frère, à son tour, approfondit chaque jour son identité personnelle de Frère de la Sainte Famille, dans un processus d'intériorisation du charisme de l'Institut. Grandir dans le charisme conduit à s'identifier à ses éléments essentiels et à passer de la connaissance à l'expérience de la vie personnelle et communautaire.

La formation nous aide à aller de l'avant dans la voie de la découverte et de l'expérience de notre spiritualité propre. De cette manière, chaque jour conduit à une plus grande proximité avec le « mystère de Nazareth où

Jésus commença à accomplir ce qu'il prêcha ensuite » (C 7). L'Évangile, contemplé de là et à partir de l'expérience du Frère Gabriel, devient ainsi la norme suprême de vie et transforme l'existence de l'intérieur.

De même, la formation permet de découvrir comme sien « l'esprit de famille, noyau vital de la spiritualité des Frères » (C 14), et aide à en imprégner progressivement toute l'existence personnelle, la vie communautaire et l'activité apostolique.

Tout cela amènera le Frère à acquérir une culture de Congrégation qui le fera s'identifier à l'Institut.

1.2.4. Préparer pour la mission et pour la vie en Communauté

Un objectif de la formation est aussi de préparer à la mission, c'est-à-dire pour continuer la mission de Jésus, actualisée et vécue en Communauté selon notre charisme.

Cette formation est réalisée avec les yeux fixés sur Nazareth, où Jésus, Marie et Joseph ont vécu disponibles à la volonté salvatrice du Père. Elle suit également l'exemple du Frère Gabriel, qui a toujours vécu dans une attitude d'ouverture aux besoins de l'Église de son temps.

La formation l'aidera à découvrir que le Seigneur le consacre en Communauté et l'envoie communiquer son mystère d'amour et de communion, c'est-à-dire, être des témoins avec notre consécration de la vie du Christ dans son don total au Père et au Royaume.

Cette mission se concrétise à travers la mission de l'Institut, dans « l'éducation chrétienne, la catéchèse et l'animation liturgique » (C 16), au milieu des enfants, des jeunes et des familles.

1.2.5. Renouveler continuellement l'Institut

« L'adaptation et la rénovation des Instituts dépendent en grande partie de la formation de leurs membres » (PC 18). Nos Plans de formation chercheront à revitaliser la vie et la mission de l'Institut, de ses Provinces et de ses Communautés. Cela nous permettra de vivre dans une fidélité créative à la volonté de Dieu et de répondre aux besoins actuels de l'Église et du monde.

L'Institut, conscient de l'importance de la formation, consacre ses meilleures énergies à garantir aux Frères et aux candidats une formation de qualité, adaptée à notre vie et à notre mission.

Tous les Frères, à leur tour, vivent leur processus de formation avec authenticité et amour de l'Institut. Ils s'efforcent d'assimiler et de développer le charisme du Frère Gabriel de manière à ce que la vitalité du charisme et son témoignage personnel attirent de nouveaux candidats qui soient prêts à le suivre et à l'actualiser.

1.3. DIMENSIONS DE LA FORMATION

La Formation est un processus unitaire et harmonieux qui embrasse toute la personne. Pour être complète, elle doit « englober tous les domaines de la vie chrétienne et de la Vie consacrée. On doit, par conséquent, prévoir une préparation humaine, culturelle, et pastorale, en prenant soin de favoriser l'intégration harmonieuse des différents aspects » (VC 65).

1.3.1. Dimension personnelle

La formation dans l'Institut vise le développement fondamental des valeurs humaines suivantes :

- la connaissance objective de l'histoire personnelle, des idéaux, des questions et des capacités.
- l'acceptation de sa propre personne, la confiance en soi et en ses possibilités de développement personnel ;
- le développement de l'affectivité et de la sexualité qui ouvre au don de soi dans la Vie consacrée ;
- l'ouverture à un idéal de vie qui unifie et motive, permettant au sujet un « développement harmonieux de ses facultés et de la culture des vertus naturelles » (C 154) ;
- la croissance dans la liberté et la responsabilité, pour arriver à être une personne capable de surmonter ses craintes et ses insécurités et s'ouvrir à un projet de vie centré dans l'amour ;
- la capacité de surmonter avec joie les difficultés et les problèmes qui surgissent tout au long de la vie, en se servant d'eux pour mûrir à partir de l'expérience.

1.3.2. Dimension communautaire

« Experts en communion, les Religieux sont appelés à être dans la communauté ecclésiale et dans le monde, des témoins et des artisans de ce projet de communion qui constitue le sommet de l'histoire de l'homme selon Dieu » (RPH 24).

La construction de la Communauté est la tâche de chacun et elle nécessite un amour oblatif, généreux et mature qui permet d'harmoniser le projet communautaire et le projet personnel.

La formation aide à mûrir dans :

- la reconnaissance de la réalité d'être aimé par Dieu et d'être capable d'aimer sans limite comme une « personne que le Christ a libérée et rendue capable d'aimer à sa manière » (VFC 21) ;
- l'ouverture à l'autre en l'acceptant et en l'accueillant dans sa réalité personnelle ;
- la capacité de croître dans le dialogue, la confiance et l'amitié, en trouvant « l'équilibre affectif indispensable pour vivre en communion fraternelle » (C 159) ;
- le dépassement de l'égoïsme et l'affermissement dans un amour désintéressé envers tous, spécialement les plus proches et les plus nécessiteux ;
- la disponibilité pour construire une fraternité animée par l'esprit de famille et par les vertus propres à notre spiritualité nazaréenne.

1.3.3. Dimension culturelle

La formation tient en compte la culture d'origine des personnes en formation et la diversité des cultures où le Frère est appelé à vivre (PI 43).

Comme le Christ, qui par son incarnation a assumé la nature humaine sans la détruire et a vécu la réalité religieuse, culturelle et sociale de son peuple, le processus de formation doit être bien inculturé, considérant que l'inculturation met chaque culture en dialogue avec l'Évangile de manière que celui-ci s'incarne dans la culture d'un peuple et à son tour trouve en elle la possibilité de s'exprimer.

La formation contribue :

- à croître dans les valeurs propres de la culture du sujet pour construire de manière harmonieuse sa personnalité (VC 67) ;
- à chercher les moyens les plus adaptés pour incarner et exprimer l'Évangile et le charisme FSF dans les différentes cultures ;
- à prendre conscience des limites de toute culture à la lumière de l'Évangile (PI 91) ;

- à s'ouvrir à d'autres cultures et à la dimension universelle des situations et des problèmes. Promouvoir l'inculturation et l'interculturalité ;
- à découvrir la nature comme un foyer commun et l'implication de l'action humaine dans l'environnement.

1.3.4. Dimension chrétienne

En partant de la réalité baptismale qui fait de l'homme une créature nouvelle, « la formation religieuse dans ses différentes phases, initiale et permanente, a pour objectif principal d'introduire les religieux dans l'expérience de Dieu et de les aider à perfectionner progressivement cette expérience dans leur vie » (DCVR 17).

La formation promeut la croissance dans les valeurs chrétiennes qui dérivent de l'engagement baptismal. Particulièrement elle aide à développer :

- une vie de foi, d'espérance et de charité, ouverte pour accueillir avec humilité et confiance les dons qui nous viennent de Dieu et à répondre généreusement à partir de la réalité ;
- une synthèse entre les dimensions intellectuelles, expérimentales et célébratives de la foi, en intégration harmonieuse avec l'ensemble des expériences de la personne ;
- la capacité de cultiver la « rencontre personnelle et cordiale avec le Seigneur, dans la Parole de Dieu, la prière et les sacrements » (C 155) ;
- l'attitude de recherche et d'acceptation de la volonté du Père dans les circonstances concrètes de la vie, en approfondissant la sagesse de la croix ;
- une ouverture à la communauté chrétienne où chacun croît en communion avec les autres vers « l'unité que crée l'Esprit » (EP 4,3) ;
- la disponibilité pour reconnaître le Christ dans les autres et venir en aide à leurs nécessités.

1.3.5. Dimension religieuse

La réponse à l'appel de Dieu conduit le religieux à se consacrer dans un état de vie qui « imite de plus près et représente perpétuellement dans

l'Eglise la forme de vie que le Fils de Dieu a prise en entrant dans le monde » (LG 44).

La formation aide à progresser dans cette suite du Christ vierge, pauvre et obéissant, en ouvrant aux valeurs de la Vie consacrée :

- l'ouverture à la vocation religieuse, découverte comme un idéal de vie personnelle et accueillie comme la vérité, la bonté et la beauté qui peut combler de sens l'existence ;
- l'estime de la vocation et de la mission du Frère religieux dans l'Eglise ;
- la générosité dans le don total à Dieu à travers un processus de « configuration au Seigneur Jésus dans son oblation totale de Lui-même » (VC 65) ;
- la capacité de vivre les Conseils évangéliques comme expression d'un amour consacré qui mûrit dans la donation sans conditions à la cause du Royaume ;
- l'engagement adulte et créatif dans la construction de la fraternité religieuse, signe d'unité entre les hommes ;
- l'écoute de la Parole de Dieu et la pratique d'un discernement personnel et communautaire basées sur les critères de l'Evangile et les exigences des vœux ;
- l'identification progressive avec la mission du Christ, consacré totalement au Royaume pour accueillir la volonté salvatrice du Père.

1.3.6. Dimension charismatique

L'itinéraire de la formation nous conduit aussi à incarner dans notre vie le mystère de Nazareth et à actualiser en nous le charisme du Frère Gabriel. Pour cela, il favorise l'acquisition des valeurs plus spécifiques de notre identité charismatique :

- l'amour de notre propre vocation de Frères de la Sainte Famille qui « est aimer l'Eglise, aimer son Institut et considérer la Communauté comme sa vraie famille » (VFC 37) ;
- la capacité d'accueillir la Sainte Famille comme modèle d'identification personnelle et communautaire ;
- l'engagement à vivre la spiritualité nazaréenne et à faire croître l'esprit de famille en s'en inspirant pour édifier la Communauté et pour réaliser l'apostolat ;

- l'ouverture envers la personne du Frère Gabriel, en voyant en lui un modèle pour le chemin de croissance dans la vocation ;
- le développement de l'esprit missionnaire pour répondre aux appels de la mission dans différentes parties du monde.

1.4. AGENTS ET MODELES DE LA FORMATION

L'être humain est ouvert à la réalité et aux personnes qui l'entourent, et par rapport à elles, il construit sa vie. Dans l'itinéraire de la suite du Christ dans la Vie consacrée, il y a une série de personnes et de groupes humains plus directement impliqués dans la formation, mais c'est toujours la personne elle-même qui doit être au centre de l'activité formatrice.

1.4.1. L'action de Dieu

« Etant donné que l'initiative de la consécration religieuse revient à l'appel de Dieu, il s'ensuit que c'est Dieu lui-même qui, oeuvrant par l'Esprit-Saint de Jésus, est le premier et le principal artisan de la formation des religieux » (EE 47). C'est l'Esprit qui configure au Christ ceux que le Père a appelés à suivre son Fils dans la vie religieuse.

L'Esprit-Saint qui nous guide « vers la vérité toute entière » (Jn 16,13), c'est lui qui illumine et octroie la sagesse qui permet de discerner la vocation et de la suivre. Il est la force intérieure qui permet la vraie croissance, en abandonnant le vieil homme pour revêtir « l'homme nouveau créé selon Dieu » (Ep 4,24).

Il est le maître intérieur et le guide dans l'itinéraire de la formation. Il prie en nous, nous enseigne à construire la communion et nous incite à la mission.

Cette présence de l'Esprit-Saint « exige deux attitudes fondamentales : l'humilité qui s'en remet à la sagesse de Dieu, la science et la pratique du discernement spirituel. Il importe en effet de pouvoir reconnaître la présence de l'Esprit en tous les aspects de la vie et de l'histoire et à travers les médiations humaines » (PI 19).

1.4.2. Modèles vivants d'identification

a) La Sainte-Famille

Jésus, Marie, Joseph sont, en tant que famille, le modèle d'identification que le Frère Gabriel a laissé aux Frères qui mettent « tous les moyens pour

s'unir ici-bas à leurs saints protecteurs à travers la prière et la méditation » (C 1836 a, III). Ils sont, à la fois modèles et agents de la formation, en se constituant comme « point de référence » pour cette formation.

Le mystère d'amour trinitaire, vécu à Nazareth, se prolonge tout au long de la vie des Frères et des communautés. La Sainte-Famille continue de prier, de travailler et d'aimer en nous. L'ouverture existentielle au mystère de Nazareth devient, de cette façon, un élément primordial dans notre croissance personnelle et communautaire.

« Etant souvent sous l'humble toit de Nazareth » (NG 607), notre être se modèle progressivement dans une ouverture contemplative et se configure jour après jour, à Jésus, Marie et Joseph. Ils occupent un espace de plus en plus grand dans notre vie et nous font croître d'une manière caractéristique que nous pouvons appeler nazaréenne.

Dans la Sainte-Famille, les Frères contemplent « la Vierge de Nazareth, la plus pleinement consacrée à Dieu » (RD 17). « Proche du Christ, avec Joseph dans la vie cachée de Nazareth, présente auprès de son Fils dans les moments cruciaux de sa vie publique, la Vierge est maîtresse pour montrer comment suivre le Christ sans conditions et le servir assidûment » (VC 28). Les Frères sont ouverts, tout au long de leur itinéraire vocationnel, à son action maternelle.

b) Le Frère Gabriel

L'identité personnelle et communautaire des Frères a son origine dans le charisme que la grâce a suscité dans notre Fondateur. Il est aussi présent d'une manière active dans notre itinéraire de formation. Il est vivant en chaque Frère, dans la mesure où celui-ci s'ouvre au charisme de fondation et fait qu'il devienne une partie inséparable de son être.

Tout au long de la formation, on approfondit la connaissance du Fondateur en qui on découvre « les caractéristiques fondamentales du Frère de la Sainte-Famille » (C 9). A travers l'étude de sa vie et de son œuvre, le Frère Gabriel se fait plus proche et on expérimente son attirance personnelle comme un stimulant dans le cheminement de croissance.

Le Fondateur arrive à être ainsi un modèle, un ami et un inséparable compagnon dans l'itinéraire de formation de chaque candidat et de chaque Frère.

De même, son zèle apostolique est un modèle inspirant de la proclamation de l'Évangile pour répondre aux besoins du monde d'aujourd'hui.

1.4.3. L'Eglise

L'Eglise considère la vie religieuse comme appartenant « sans conteste à sa vie et à sa sainteté » (LG 44). Elle voit en elle « un de ses éléments irremplaçables et caractéristiques qui exprime sa nature même » (VC 29). Pour cela, elle accueille le charisme de chaque Institut comme quelque chose qui lui appartient et qu'elle doit soigner.

Notre vocation naît dans l'Eglise et en elle se développe. En son sein, elle trouve l'aliment qui l'aide à croître dans la fidélité à la volonté de Dieu : la Parole, les sacrements, la liturgie, la communauté. Notre formation nous aide à nous sentir Eglise, à la connaître, à l'aimer de plus en plus et à la servir à partir de notre mission.

« La dimension fortement ecclésiale de la vie religieuse exige que la formation, dans tous ses aspects, se réalise en profonde communion avec l'Eglise universelle » (DCVR 17 ; cf. PI 21-25). Les responsables de la formation dans l'Institut, avec cet esprit de communion, sont attentifs au Magistère qui les oriente dans le travail d'accompagnement du processus de maturation personnelle des sujets.

Dans l'Eglise, le chemin de la Vie consacrée et les orientations donnés pour les autres Instituts, particulièrement les plus proches du nôtre, comme les Instituts religieux de Frères, sont un stimulant pour notre croissance.

Toutes les composantes du peuple de Dieu collaborent à la formation de ses membres. La hiérarchie par sa fonction d'enseignement, de guide et de sanctification contribue à la croissance de la vie chrétienne, tenant compte aussi des caractéristiques de chaque charisme et de chaque vocation. Les laïcs nous aident par leur témoignage et nous rappellent une dimension fondamentale de notre vocation : la laïcité.

1.4.4. La Communauté, l'Institut et la Famille Sa-Fa

« La Communauté religieuse, du fait qu'elle est une 'schola amoris' qui aide à progresser dans l'amour envers Dieu et les Frères, devient aussi un lieu de croissance humaine » (VFC 35).

La Communauté doit faire en sorte que ses membres rencontrent en son sein « une atmosphère spirituelle, une austérité de vie et un élan apostolique susceptibles de les entraîner à suivre le Christ selon le radicalisme de leur consécration » (PI 27).

« Le milieu communautaire est nécessaire à la formation intégrale du sujet » (C 159). « La vie même et l'organisation de la Communauté offrent une formation selon le charisme propre » (C 160).

La paix que notre devise présente comme le fruit de la prière, du travail et de l'amour, est le milieu matériel et spirituel où est possible la croissance de chacun « dans la fidélité au Seigneur selon le charisme de l'Institut » (PI 27).

Chacun des membres de la Communauté est engagé dans la formation et doit assumer ses propres responsabilités dans cette tâche, stimulé à « croître, non seulement pour lui-même mais pour le bien de tous » (PI 27).

A son tour, l'Institut et chacune de ses Provinces ont la responsabilité de créer les conditions qui permettent le développement du processus de formation. Les différents responsables prennent les moyens nécessaires pour que les Plans de formation soient appliqués avec qualité et efficacité dans toutes les étapes.

Les Laïcs associés dans les Fraternités nazaréennes et les autres membres de la Famille Sa-Fa contribuent à la formation des Frères par le témoignage de différentes vocations unies par le même charisme et par des activités de formation et d'apostolat partagés entre Frères et Laïcs.

« Accueillir avec joie les intuitions et les apports que les Laïcs peuvent nous donner sur la Spiritualité nazaréenne et taborinienne » (PVI 1.1).

1.4.5. Le sujets

“Répondre ‘Oui’ à l'appel du Seigneur en s'engageant personnellement dans la maturation progressive de sa vocation, cela relève de la responsabilité inaliénable de ceux qui sont appelés, qui doivent ouvrir leur propre vie à l'action de l'Esprit-Saint ; cela suppose de suivre généreusement l'itinéraire de formation, en accueillant avec foi les médiations que proposent le Seigneur et l'Eglise » (VC 65).

Le principal responsable de la formation est donc le sujet lui-même. C'est à lui de s'ouvrir en premier lieu aux valeurs de la vocation, de les intérioriser et de les orienter selon sa croissance personnelle (Cf. PI 29).

Pour être un vrai artisan de sa formation, il doit assumer les attitudes du disciple, particulièrement l'humilité et la disponibilité.

Le sujet doit poser son regard avant tout sur le Christ, contemplé spécialement dans sa vie de Nazareth, en l'accueillant comme le plus grand bien et en s'engageant à sa suite toute sa vie.

Le Frère Gabriel devient aussi un vrai modèle et un compagnon de route : dans son itinéraire personnel, chacun apprend de lui à se laisser modeler par le Christ.

Le sujet se laisse conduire et transformer par l'Esprit-Saint, dans une attitude de docilité et de disponibilité. Il s'exerce dans l'art du discernement qui lui permet de découvrir et d'accepter le plan de Dieu sur sa vie.

Le jeune en formation doit être informé de ses droits en ce qui concerne les éventuels abus physiques, psychologiques ou sexuels dont il pourrait être l'objet.

1.4.6. Les Formateurs et les Equipes de formation

Bien que tous les membres de l'Institut soient engagés dans la tâche de la formation, une responsabilité immédiate retombe sur les Formateurs, puisque Dieu « se sert de la médiation humaine et place aux côtés de ceux qu'il appelle quelques Frères et Soeurs aînés » (VC 66).

« Leurs responsabilités principales demeurent : discerner l'action de Dieu ; accompagner le religieux sur la route tracée par Dieu ; nourrir sa vie spirituelle par un enseignement doctrinal solide et la pratique de la prière ; et surtout au cours des premières étapes de la vie religieuse, évaluer le chemin parcouru jusque-là » (EE 47).

« Les responsables directs de la formation sont soigneusement choisis. Ils sont préparés à remplir cette tâche par une formation spéciale tant spirituelle que pédagogique » (C 162).

Ils doivent posséder des connaissances théoriques et une expérience suffisante de :

- la vie spirituelle ;
- la vie religieuse ;
- le Fondateur et son charisme ;
- l'Institut, sa vie et sa mission ; son histoire et sa spiritualité ;
- les sciences humaines nécessaires à leur travail.

Ils ont également besoin des qualités personnelles les rendant capables d'exercer leur mission. Parmi les plus importantes, il y a :

- la capacité d'accueillir, d'écouter, de respecter et de comprendre l'autre, avec une liberté personnelle et sans paternalisme ;
- l'expérience de la prière, de la vie intérieure et du discernement ;
- la disponibilité et le dévouement à la pratique de l'accompagnement personnel ;
- la capacité du travail en équipe ;
- l'adaptation à un monde en mutation continue.

Les Formateurs collaborent entre eux, en travaillant « en esprit d'équipe, d'après un Plan progressif et organique ». Ils travaillent également en union étroite et dans un climat de famille avec les jeunes dont ils ont la charge » (C 163 ; Cf. 30-32).

1.4.7. La famille

La famille est ordinairement le lieu où commence la formation de la personne et où elle s'ouvre aux valeurs culturelles et religieuses. Malgré la fragilité d'un bon nombre de situations, la famille, à travers l'éducation de ses enfants, les expériences et les relations vécues en son sein, exerce une influence prépondérante dans tout l'itinéraire de la formation personnelle.

La famille chrétienne, en tant qu'Eglise domestique, est le lieu où la personne s'initie à l'expérience chrétienne. En elle, l'enfant s'ouvre à la vie de foi, à la prière et aux relations basées dans l'amour.

L'éducation reçue dans la famille doit embrasser les différentes dimensions de la personne ; pour cela, elle doit être ouverte positivement à la vocation. « Dans l'éducation de leurs enfants, les parents doivent s'efforcer de cultiver et de protéger en leurs coeurs la vocation religieuse » (PC 24).

Pour tout cela, la famille est fondamentale dans le processus de la vocation et dans tout l'itinéraire de formation. Les Plans de formation ne doivent pas l'oublier, surtout dans les premières phases de la formation.

Une attention spéciale doit être accordée aux personnes en formation qui proviennent de réalités familiales particulières.

Les Formateurs établissent un contact adéquat avec les familles des sujets. Ils étudient l'influence qu'elles exercent sur eux pour mieux connaître leurs motivations et les aider dans leur maturation.

Ils aident les familles dans leurs difficultés et les orientent dans leur tâche d'appuyer la vocation de leurs enfants. Ils enseignent particulièrement aux sujets et à leurs familles, l'acceptation et le dépassement des ruptures que produit inévitablement la vocation.

1.4.8. La culture

Si nous considérons que « la personne humaine n'accède vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture » (GS 54), nous pouvons affirmer qu'il existe une relation intime entre culture et formation. Toute culture, avec ses éléments positifs et négatifs, influence puissamment les personnes et joue un rôle décisif dans son processus de maturation.

« L'Évangile libère dans une culture la vérité dernière des valeurs qu'elle porte » (PI 91).

La formation aide à découvrir et à assurer les vraies valeurs culturelles qui permettent aux candidats de croître comme personnes et comme croyants et de mûrir dans leur vocation.

D'autre part, il existe des contre-valeurs du milieu qui s'opposent au modèle évangélique de la personne, rendent difficile le processus d'acceptation et d'assimilation du message chrétien et l'ouverture à la vocation. Pour cela, la formation tient compte que « toute culture doit être purifiée et guérie des blessures du péché » (PI 91) .

Dans le processus de formation ces éléments culturels ne sont pas oubliés et on prépare les candidats à les discerner à la lumière de l'Évangile, leur permettant ainsi de croître dans la liberté des fils de Dieu et dans la responsabilité personnelle.

Les réalités sociales dans lesquelles l'Institut exerce sa mission sont culturellement différentes. Cela exige un effort de la part des Frères « pour inculturer leur propre foi dans leur culture d'origine » (PI 91) et pour y incarner le charisme du Frère Gabriel.

Les Formateurs et les candidats s'ouvrent aux valeurs de chaque culture, essaient de les connaître et de les assumer d'une manière critique et cherchent la forme d'exprimer à travers elles la richesse de l'Évangile et de notre charisme.

À partir de notre charisme, nous voulons répondre aux besoins des cultures et, de même, nous nous laissons enrichir par leurs valeurs et leurs expressions.

D'autre part, les changements culturels, souvent très rapides exigent « une formation solide et constamment remise à jour » (C 120).

Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de répondre positivement aux fidélités que l'Eglise demande aux Religieux dans le domaine de la promotion humaine :

- « Fidélité à l'homme et à notre temps ;
- fidélité à Dieu et à l'Evangile ;
- fidélité à l'Eglise et à sa mission dans le monde ;
- fidélité à la vie religieuse et au charisme de l'Institut » (RPH 13).

1.5. DYNAMISME ET MOYENS DE LA FORMATION

1.5.1. L'accompagnement personnel et de groupe

L'accompagnement personnel est l'aide donnée au candidat, partageant avec lui son propre cheminement afin qu'il puisse discerner l'action de Dieu dans sa vie et y répondre avec liberté et responsabilité.

C'est un moyen privilégié qui permet au candidat de se connaître et d'accepter, avec une plus grande objectivité, de découvrir le projet de Dieu sur lui et s'ouvrir à un processus de conversion et de croissance permanente. Il ne substitue pas la personne quant à la responsabilité devant sa propre formation, mais l'aide à être vraiment protagoniste de cette formation.

L'accompagnement personnel et de groupe doit devenir un instrument de croissance pour le candidat que l'on aide à donner un sens positif à son histoire personnelle, à son processus de maturité humaine, à découvrir la vocation comme son idéal de vie et à élaborer et évaluer progressivement son propre projet dans la suite du Christ.

Les Frères s'inspirent de la pédagogie de Nazareth qui les éclaire dans l'art de l'accompagnement. Là, ils apprennent à le faire en regardant une vie partagée avec amour, dans l'écoute et le dialogue, le respect et la confiance.

La pédagogie de Nazareth porte à découvrir le passage de Dieu dans le concret de la vie personnelle et communautaire et à répondre avec générosité à ses appels, à savoir attendre la croissance de chaque personne sans brûler les étapes, à assumer tout ce qui est humain pour le sauver, à promouvoir la maturation des personnes dans une Communauté concrète caractérisée par l'esprit de famille.

Ils apprennent aussi de l'expérience du Frère Gabriel, qui se laissa guider par Mgr. Devie et d'autres conseillers experts et ne cessa jamais d'accompagner avec sollicitude la croissance personnelle de ses Frères. La direction spirituelle est particulièrement recommandée comme moyen de croissance. Le Fondateur la recommande tout particulièrement et lui consacre le chapitre XXII du Nouveau Guide 462-494.

1.5.2. Le projet personnel et le projet communautaire

Un moyen important dans l'itinéraire de formation est le projet personnel et le projet communautaire à différents niveaux (Communauté, Province, Institut). Il répond à la nécessité de comprendre sa vie comme un chemin de maturation et de croissance orienté vers la plénitude.

Le projet personnel part de la connaissance de soi et oriente la personne vers le développement de sa propre vocation. Il entraîne l'acceptation des valeurs, le fait de les assumer et la recherche des moyens pour croître progressivement selon ces valeurs.

Pour être efficace, il exige la capacité de : se connaître, accepter son histoire personnelle, tirer les leçons de l'expérience, s'ouvrir à la croissance et avoir confiance à l'action de Dieu.

Il doit tenir compte des différentes dimensions du développement de la personne : maturité humaine, vie de communion, expérience de Dieu, action apostolique, croissance vocationnelle. De même, il doit inclure les objectifs, les moyens, les étapes, ainsi que la révision et l'évaluation du projet.

Le projet communautaire définit l'identité et la mission de la Communauté et « aide les Frères à prendre les options et les moyens les plus aptes pour vivre tous les aspects de la vie religieuse » (DG 12).

Vivre le projet communautaire suppose entrer dans un processus partagé de projection, réalisation et révision permanente.

« Les Frères tiennent compte du Projet de Vie communautaire dans l'élaboration de leur Projet de Vie personnel » (C 105).

1.5.3. Le discernement

Le discernement est un processus par lequel le Chrétien s'ouvre à la connaissance de la volonté de Dieu sur sa vie. Il se réfère, d'une part, à la

découverte de sa propre vocation, et d'autre part, à l'attitude constante de chercher dans toutes les circonstances de la vie la volonté de Dieu, en se décidant toujours à la lumière de l'Évangile.

Le discernement spirituel n'exclut pas les contributions de la sagesse humaine, existentielle, psychologique, sociologique ou morale. Mais elle les transcende (GE 170).

Il y a différentes méthodes, personnelles et communautaires, pour pratiquer le discernement qui doit être réalisé, tant par les candidats que par les Formateurs.

De la part de la personne en formation des conditions sont requises :

- attitude de foi et d'oraison pour s'ouvrir à l'action de l'Esprit-Saint,
- connaissance suffisante de soi et des réalités qui affectent la décision,
- capacité de se transcender dans l'amour et disposition généreuse pour le changement,
- « disponibilité à se laisser conseiller et orienter en vue de discerner correctement la volonté de Dieu » (PI 19).

Chez les Formateurs et dans la Communauté de formation, les conditions suivantes sont aussi nécessaires :

- la connaissance de la réalité du candidat et de la pratique du discernement,
- respect de la personne et de son rythme de maturation,
- capacité d'aider l'autre à se connaître, à interpréter son histoire et à s'ouvrir à l'action de Dieu,
- faire en sorte que le candidat assume sa propre responsabilité dans son processus de maturation.

1.5.4. La prière, la Parole de Dieu et les sacrements

La formation aide à croître dans une Communauté qui se « construit chaque jour sous l'action de l'Esprit-Saint en se laissant juger et convertir par la Parole de Dieu, purifier par la pénitence, construire par l'Eucharistie, vivifier par la célébration de l'année liturgique » (PI 27).

La personne « parvient à sa maturité dans la foi, l'espérance et la charité à partir d'une rencontre personnelle et cordiale avec le Seigneur, dans la Parole de Dieu, la prière, les sacrements et un souci de dépendance de la volonté du Père dans toutes ses activités » (C 155).

a) La Prière

La prière a accompagné toute la vie de Jésus, ainsi que celle de Marie et de Joseph. Par la prière, ils se sont ouverts à la volonté du Père et se sont laissés conduire par l'Esprit. Elle a été aussi une constante dans la vie du Frère Gabriel, qui considérait la prière comme « la pierre angulaire de notre Institut » (NGP XXXV iij).

Pour ceux qui ont commencé un cheminement à la suite de Jésus, inspiré par le charisme du Frère Gabriel, la prière devient le moyen primordial de croissance intérieure et de maturation personnelle.

Dans la prière on parvient à la vraie sagesse du cœur qui permet de connaître davantage le Christ, « en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance » (Col 2, 3). Grâce à elle, on découvre sa réalité de fils de Dieu, appelé à croître dans le Fils. En elle se révèle sa propre histoire, personnelle et communautaire, comme histoire de salut.

La prière nous ouvre à l'action de l'Esprit-Saint, qui nous guide et nous aide à croître, en ayant « les mêmes sentiments que ceux du Christ » (Ph 2, 5). Elle transforme progressivement notre cœur en le rendant comme celui de Jésus, sensible et ouvert aux nécessités de nos frères.

Le candidat apprend à recevoir les dons de l'Esprit qui font « goûter cette connaissance intime et vraie du Seigneur, sans laquelle nous ne pourrions ni comprendre la valeur de la vie chrétienne et religieuse, ni posséder la force d'y progresser dans la joie d'une espérance qui ne trompe pas » (ET 43).

Avec la conviction qu'il faut « prier constamment et ne pas se décourager » (Lc 18,1), tout au long de l'itinéraire de la formation, on apprend les secrets de la prière et on progresse dans sa pratique. Jour après jour, on acquiert cet esprit de prière qui oriente toute la vie du Frère de la Sainte Famille, comme il a orienté celle de notre Fondateur.

La liturgie occupe une place spéciale dans la formation à la prière. Comme le Frère Gabriel, le candidat apprend progressivement à connaître et à goûter la liturgie de l'Eglise, à la vivre comme un itinéraire vocationnel et à être capable, à travers elle, « de professer et célébrer sa foi dans la liberté intérieure et extérieure avec ses Frères et le peuple de Dieu » (C 155).

b) La Parole de Dieu

« L'écoute et la méditation de la Parole de Dieu sont la rencontre quotidienne avec la science suréminente de Jésus-Christ » (DCVR 8).

La Parole illumine l'Esprit et donne la vraie connaissance au croyant qui l'accueille avec humilité.

Cette Parole nous ouvre à la contemplation du mystère de Dieu et de l'homme, en nous introduisant dans le mystère de Nazareth, dans lequel on trouve la sagesse qui a illuminé la vie de notre Fondateur et qui continue d'illuminer celle de chaque Frère. Là, la personne en formation apprend à mieux se connaître et à s'ouvrir à son projet vocationnel.

La Parole nous éduque et nous transforme du dedans, en nous conformant avec Jésus et en nous faisant croître comme des fils du Père et comme des Frères. Dans la liturgie et la méditation quotidiennes, Jésus même se livre à nous comme Parole et croît en nous dans la Communauté.

Le Plan de formation de l'Institut introduit progressivement dans l'étude de la Sainte Ecriture et dans la pratique de la *Lectio divina* et dans l'écoute communautaire de la Parole. Les Formateurs doivent agir comme des maîtres dans l'art de la prière et de l'écoute de la Parole. « Les Frères apprennent à méditer et à vivre l'Evangile à la lumière du mystère de Nazareth » (C 7).

c) Les Sacrements

La formation nous aide à participer chaque jour plus intensivement à la vie sacramentelle de l'Eglise. Notre Fondateur a été particulièrement sensible à cette source de vie qu'est la présence vive de Jésus ressuscité au milieu de la Communauté chrétienne.

L'Eucharistie, « source et sommet de toute la vie chrétienne » (LG 11), est considérée par les Frères comme « le cœur de la Communauté » (C 132). Elle nous introduit tous les jours dans le mystère pascal du Christ et devient l'aliment principal de notre vie de disciples. Elle nous fait croître en lui, modèle et but de notre formation et construit une Communauté ouverte à la mission.

Le sacrement de la Réconciliation, « par lequel le Seigneur ravive l'union avec lui-même et avec les Frères » (VFC 14), est un moyen nécessaire pour avancer dans la suite du Christ. La formation introduit progressivement la pratique de ce sacrement, en enseignant à y rencontrer un instrument d'humble connaissance de soi-même, de croissance continue et de célébration des progrès dans l'itinéraire de formation.

1.5.5. Croissance de la Spiritualité nazaréenne

La spiritualité est la culture de la vie spirituelle. La spiritualité chrétienne trouve son origine dans l'Évangile et se diversifie par la multiplicité des charismes de l'Esprit Saint et la diversité des états de vie.

La Famille Sa-Fa a sa propre spiritualité dont l'identité centrale consiste à construire la personne et la Communauté en regardant la Sainte Famille, selon l'intuition du Frère Gabriel. Cette spiritualité s'est enrichie au fil de l'histoire et présente un caractère dynamique constant.

Pour atteindre la croissance et la maturité dans cette spiritualité, les méthodes suivantes sont proposées :

- La vie quotidienne guidée par « l'esprit de famille » .
- La lecture et la méditation de la Parole de Dieu à la lumière du mystère de Nazareth.
- L'interprétation et le discernement des signes des temps « avec des yeux nazaréens ».
- La construction de la Communauté.
- La mission partagée.
- La formation selon son propre charisme.

Les étapes du chemin de cette spiritualité sont les suivantes :

- L'éclosion d'une vie dans laquelle sont vécus la joie de la première rencontre et l'accueil du cadeau.
- Le silence de Nazareth où l'on acquiert des convictions profondes, l'enracinement et la pratique des vertus qui demandent des temps longs et un effort constant.
- Le pas vers une foi adulte, une espérance ferme et une charité qui devient un don total.
- La plénitude d'accepter le don d'être enfant de Dieu et d'entretenir des relations fraternelles avec chacun (Cf. chapitres IV et V de l'ISC).

1.5.6. L'ascèse personnelle et communautaire

Les Religieux sont appelés à être « des témoins du mystère pascal du Christ, dont la première étape passe obligatoirement par la croix. Ce passage conduit à inscrire au programme d'une formation intégrale une ascèse personnelle quotidienne » (PI 36).

Un processus de formation n'est possible que si on éduque dans une discipline personnelle qui aide à se libérer de ses propres esclavages et qui permette de cheminer vers un idéal de vie libérateur.

La personne en formation doit, en premier lieu, s'ouvrir à un idéal qu'il perçoit comme la réalisation de son propre moi. Il doit continuellement être conscient des dépendances et esclavages qui l'empêchent d'atteindre cet idéal.

A travers l'exercice d'une ascèse progressive assumée dans la liberté, il expérimentera la satisfaction de pouvoir faire abstraction de ce qui l'empêche d'atteindre ce qu'il désire réellement. Et, en même temps, il pourra vérifier que l'idéal vocationnel pour lequel il se sent attiré est capable de combler réellement son cœur, en lui procurant une gratification plus grande que ce qu'il a eu à abandonner.

A travers ce processus s'ouvriront de nouveaux horizons de liberté, la volonté se fortifiera et les propres énergies s'orienteront dans un projet de vie qui est assumé comme la réalisation de son existence personnelle.

L'ascèse comporte aussi des aspects communautaires importants comme le service, la communication, la fidélité aux moments communautaires et aux accords pris.

1.5.7. L'étude et la lecture

L'étude et la lecture formative, réalisées selon un plan organique et progressif tout au long des étapes de formation de base et pendant toute la vie, sont orientées à la formation de Religieux mûrs comme personnes et qualifiés pour l'exercice de notre mission. Elles permettent à la personne en formation une entrée dans la contemplation du mystère de Dieu et de l'homme, de questionner ses convictions et de s'ouvrir à la réalité culturelle dans laquelle elle vit.

La maturation personnelle exige la réalisation d'une synthèse harmonieuse entre l'objet de l'étude et la vie elle-même. Le candidat apprend à comprendre et à goûter la vérité et, en même temps, à l'intégrer dans l'ensemble des expériences qui forment son identité personnelle. Il s'exerce dans l'art d'atteindre l'unité existentielle entre étude, prière et vie spirituelle, en ouvrant sa personne à la science qui « surpasse toute connaissance, l'amour du Christ » (Ep 3, 19).

Les Plans d'étude appliqués dans l'Institut s'adaptent aux orientations de l'Eglise, aux exigences de la société civile et aux nécessités de la vie

religieuse et apostolique des Frères. Ils visent une intégration harmonieuse des différents types d'études, avec le but d'atteindre un équilibre entre la formation humaine, théologique, spirituelle et professionnelle.

Parmi les matières d'étude et de lecture, les étapes vers la formation théologique et spirituelle occupent une place de choix. Elles ont comme objectif d'introduire les candidats dans « l'expérience de Dieu et de les aider à perfectionner progressivement cette expérience dans leur propre vie » (DCVR 17). L'étude de la Sainte Ecriture, de la théologie, de la vie spirituelle, du Fondateur et du charisme de l'Institut reçoit l'importance qui est lui est due.

La préparation pour la mission exige en même temps, une étude sérieuse et prolongée des sciences humaines et professionnelles, adaptée aux différentes réalités culturelles des lieux où les Frères exercent leur apostolat. La programmation de ces études est orientée pour « répondre aux exigences des projets apostoliques de la famille religieuse, en harmonie avec les besoins de l'Eglise » (MR 26).

Il est également nécessaire de commencer l'étude de la pédagogie de notre Institut, caractérisée dès ses origines par « l'esprit de famille » qui s'inspire de la vie de Nazareth et de l'expérience apostolique du Frère Gabriel et qui continue à être actualisée aujourd'hui dans la Famille Sa-Fa.

L'étude et la lecture formative, réalisées avec responsabilité et constance, deviennent un élément important de formation. A travers elles le candidat forge sa propre personnalité à l'imitation de Jésus, qui à Nazareth croissait en « sagesse et en grâce auprès de Dieu et des hommes » (Lc 2, 52).

1.5.8. La vie communautaire

« Une Communauté priante et généreuse, qui construit son unité sur le Christ et dont les membres collaborent ensemble à la mission, constitue un milieu naturel de formation » (EE 47).

La vie communautaire devient, par conséquent, un élément indispensable pour la formation, sans lequel il est impossible d'avancer dans le chemin de la maturation personnelle.

Elle doit aider, avant tout, à croître dans la vie spirituelle, la Communauté étant « par sa nature même le lieu où l'on peut réaliser l'expérience de Dieu et la communiquer aux autres » (DCVR 15).

La vie partagée en Communauté permet de mûrir dans l'amour, en passant du « je » au « nous » dans un processus de mort à son propre égoïsme et de croissance dans l'amour de communion. La Communauté devient alors le « lieu où l'on apprend chaque jour à faire sienne cette mentalité renouvelée, qui permet de vivre la communion fraternelle » (VFC 39).

On doit toujours tenir compte que la Communauté « avant que l'on s'en serve comme moyen de formation, mérite d'être aimée et servie pour ce qu'elle est » (PI 26). Chacun de ses membres, comme le demandait Frère Gabriel, la considère comme son vrai trésor et se sent appelé à « conserver ce trésor avec beaucoup de soin » (CIRC 15), en s'engageant de façon désintéressée à construire la communion. De cette manière, la vie fraternelle devient un instrument privilégié de maturation personnelle et de croissance communautaire.

L'Institut donne une grande importance à ce moyen de formation, avec l'attention placée dans « la Famille de Nazareth, lieu que les Communautés religieuses doivent fréquenter spirituellement parce que là a été vécu d'une manière admirable l'Évangile de la communion et de la fraternité » (VFC 18).

« La formation des membres de l'Institut se réalise dans une ambiance de famille. La vie même et l'organisation de la Communauté offrent une formation selon le charisme propre. Cette formation est enrichie par la méditation du mystère de Nazareth et par les saines traditions de l'Institut » (C 160).

Dans la Communauté, le Supérieur est responsable en premier de la promotion des moyens de croissance et de formation.

1.5.9. L'expérience apostolique

« Au long des différentes étapes de la formation, le sujet s'engage progressivement dans la vie apostolique » (C 157), en s'inspirant du « zèle apostolique » du Frère Gabriel pour qui « rien n'était pénible s'il s'agissait de faire le bien » (FF p 60).

En tenant compte de la dimension apostolique de notre vocation, cette expérience a une grande importance dans notre itinéraire de formation. En même temps qu'à travers elle on témoigne du Christ, elle devient un moyen de formation.

L'expérience apostolique permet au sujet d'acquérir une grande connaissance de la réalité sociale et ecclésiale pour laquelle nous sommes envoyés, en se préparant à y exercer sa mission comme Frère de la Sainte Famille.

Elle doit se réaliser en conformité avec notre mission, en accord avec les Plans de formation de chaque étape et selon un programme adapté aux circonstances du moment et du lieu.

Elle a besoin d'être accompagnée par une progressive préparation doctrinale, spirituelle et pédagogique. De plus, elle est objet d'un accompagnement convenable et d'une évaluation périodique.

Le modèle que nous devrions imiter dans ce domaine, c'est le Frère Gabriel qui « *disait souvent aux Frères que leur vocation était un apostolat et qu'ils devaient avoir du 'zèle' pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ce même « zèle » devait les encourager tous, afin que, remplis de ce feu divin, ils se préoccupent de le communiquer aux jeunes qui leur avaient été confiés en travaillant pour lui* » (FF p 497).

1.6. PRINCIPES ET CRITERES PEDAGOGIQUES

1.6.1. Personnalisation et identification

L'itinéraire de formation tient compte en premier lieu de la réalité de la personne. Elle est appelée par Dieu à suivre un chemin de croissance particulier et unique. Elle doit donc être respectée, valorisée et soignée dans sa singularité personnelle.

La personne en formation est appelée à « accepter de prendre dans l'amour sa responsabilité par rapport à sa formation personnelle et à sa croissance spirituelle, et elle accueille les conséquences de sa réponse qui sont particulières à chacun et toujours imprévisibles » (EE 47).

Elle doit prendre conscience de sa propre réalité afin de développer ses possibilités humaines et spirituelles selon le projet de Dieu sur elle. En conséquence, on l'aidera à se découvrir comme don de Dieu et à intérioriser progressivement les valeurs qui lui permettent de croître selon sa vocation.

L'Institut offre à chaque candidat et à chaque Frère « une formation solide, donnée selon une progression organique adaptée au caractère personnel, aux aptitudes individuelles et aux circonstances des temps et des lieux » (C 153). Il leur procure l'accompagnement et les moyens

nécessaires pour progresser graduellement dans leur cheminement vocationnel, en respectant les rythmes et les modalités personnels.

Ainsi, chacun est aidé à se « reconnaître » dans l'idéal du Frère de la Sainte Famille et à s'y identifier progressivement. Il doit également être encouragé à avancer sur la voie de l'incarnation des valeurs du modèle de vie exprimé dans nos Constitutions.

Ce processus ne se réalise pas sans difficulté. La croix apparaît toujours au milieu du chemin de la croissance personnelle. Les Formateurs aident à accepter la douloureuse réalité et à découvrir en elle le Seigneur de l'Histoire qui, par la croix, nous conduit à la vraie vie.

1.6.2. Unité et totalité

La formation embrasse toute la totalité de l'être humain, dans son unité et complexité personnelle. Elle doit, par conséquent, être dirigée à la fois vers les facultés fondamentales de la personne : cœur, esprit et volonté.

La foi et l'idéal vocationnel auxquels le sujet adhère, doivent être perçus dans leur totalité, c'est-à-dire dans leur beauté, leur vérité et leur bonté, étant capables d'impliquer dans leur acceptation la personne entière.

La tâche du formateur est de savoir les présenter de sorte qu'ils puissent captiver la personne du sujet pour qu'il se sente appeler à les accepter comme son propre idéal de vie.

Cela suppose la capacité d'enseigner à contempler la vérité objective de la foi et de la vocation, à s'ouvrir à l'attraction qu'elles provoquent dans le cœur et à engager sa propre volonté à leur recherche.

Le sujet découvre progressivement son idéal personnel de vie selon la particularité de sa vocation et engage toutes ses énergies dans une voie qui conduit à la configuration de sa personnalité selon cet idéal.

Pour orienter harmonieusement ses tendances et ses capacités humaines vers cet idéal, il réalise un double processus : la libération progressive des penchants contraires et l'affermissement simultané des tendances et des potentialités positives.

L'itinéraire de formation lui permet, d'une part, de s'ouvrir à la connaissance, à l'acceptation et à l'estime des valeurs de son idéal vocationnel. Et, d'autre part, l'aide à avancer graduellement dans

l'expérience de ces valeurs, en engageant sa volonté dans leur mise en pratique.

De même, la maturation du sujet exige le développement, dans une unité harmonieuse, des facultés de la personne et des dimensions de la foi : foi accueillie, célébrée, vécue, étudiée, partagée et annoncée.

Tout cela l'amènera à vivre une spiritualité incarnée et unificatrice qui facilitera sa rencontre avec Dieu dans la vie spirituelle, dans le projet de construction humaine et dans ses réalités quotidiennes (Cf. IMRHI 19).

1.6.3. Progression et articulation

« La formation religieuse favorise la croissance dans la vie de consécration au Seigneur, depuis les toutes premières étapes, au moment où quelqu'un pense sérieusement, pour la première fois, à s'engager dans la vie religieuse, jusqu'à sa consommation finale » (EE 44).

Pour cela, elle tient compte du sens progressif et graduel de la croissance humaine.

Dieu même, tel qu'il se découvre dans la Bible, utilise une pédagogie adaptée aux étapes de la maturation humaine. La formation s'inspire de cette manière d'agir de Dieu avec son Peuple et de l'itinéraire formatif de Jésus avec ses disciples.

Il faut prêter attention aux différentes étapes de la croissance de la personne et au rythme particulier de chacun. Cela oblige à distinguer entre l'idéal auquel on aspire et les pas concrets qu'il faut faire « en réalisant l'accompagnement de la vie elle-même dans l'évolution personnelle de chaque membre de la Communauté » (EE 44).

L'échelonnement de ce processus exige qu'il soit articulé en une planification équilibrée. Les Plans de formation doivent prévoir la programmation de chacune des étapes, le passage des unes aux autres et l'évaluation périodique de tout le processus.

Les Responsables de la formation, tout en étant fidèles aux Plans établis, sont attentifs aux difficultés qui surgiront dans leur application et qui demandent une attitude ouverte. Ils prennent en considération que la croissance humaine n'est pas uniforme, mais qu'elle se réalise à travers des crises et des difficultés pas toujours prévisibles, qui exigent une pédagogie adaptée et souple.

Ils cherchent « un juste équilibre entre la formation du groupe et celle de chaque personne, entre le respect des temps prévus pour chaque phase de la formation et leur adaptation au rythme de chacun » (PI 29).

« Le cycle de la formation est suivi intégralement par les sujets aussi bien dans les diverses étapes que pour la durée et les contenus de chacune » (C 167).

1.6.4. Collaboration et coordination

Le projet de formation tient compte de l'importance de la collaboration de tous dans l'œuvre commune. La formation, précisément pour être personnalisée, est communautaire, puisque la personne ne peut mûrir sans s'ouvrir aux autres. Pour cela, il entraîne l'implication harmonieuse de tous dans l'engagement formatif.

Le travail de formation est effectué dans une Communauté qui est témoin de la Vie consacrée et qui s'identifie à la tâche de formation.

Les personnes en formation, les Formateurs avec leurs Equipes, les Supérieurs avec leurs Conseils, les différentes Commissions liées à la formation, les Communautés, collaborent d'une manière coordonnée à ce travail.

Les Responsables d'une étape de formation déterminée agissent de telle sorte qu'ils soient dans une étroite « unité d'esprit et d'action et forment une famille unie entre eux et avec ceux qu'ils doivent former » (OT 5).

Le caractère progressif de la formation exige aussi une coordination au moment de programmer les différentes étapes « afin d'assurer la continuité de la formation par l'harmonisation des objectifs et des méthodes » (C 163).

1.6.5. Confiance et responsabilité

C'est le sujet lui-même qui « détient la responsabilité première de dire « oui » à l'appel qu'il a reçu et d'accepter toutes les conséquences de cette réponse » (PI 29).

On doit l'aider à répondre avec une liberté mûre à l'appel de Dieu et à prendre la responsabilité personnelle du développement de sa vocation. Cette responsabilisation est indispensable, puisqu'il est impossible d'avancer dans un processus de maturation sans assumer son propre projet de formation et sans le prendre en charge personnellement.

Ce principe demande d'avoir confiance dans le sujet et exige que celui-ci à son tour réponde positivement à la confiance placée en lui. Au fur et à mesure que la personne répond d'une manière adulte à la confiance placée en elle, les responsabilités concrètes qu'on lui confie augmentent et elle participe « plus activement à sa propre formation » (C 163).

Les engagements de service communautaire et apostolique sont un chemin nécessaire pour cette maturation et cette croissance dans la responsabilité personnelle. Ils sont programmés selon l'étape dans laquelle se trouve le sujet et selon les circonstances personnelles et du milieu.

Si elle est acceptée par chaque sujet « comme question de responsabilité personnelle, la formation devient non seulement un facteur de croissance personnelle de l'individu, mais également une bénédiction pour la Communauté et une source d'énergie féconde pour l'apostolat » (EE 46).

2. LA PASTORALE DES VOCATIONS

2.1. LA VOCATION

La vocation est l'appel d'une personne par Dieu pour lui manifester son amour et lui communiquer le projet qu'il a sur sa vie.

C'est en même temps un don de l'Esprit qui habilite pour réaliser la mission à laquelle la personne est appelée.

2.1.1. Vocation à la vie

Tout être humain est appelé, en premier lieu, à la vie. Celle-ci se présente à lui comme un don gratuit de l'amour de Dieu et, à la fois, comme un appel à la croissance et au développement de toutes ses possibilités humaines selon le plan du Créateur.

Toute vie a un but qui comporte un projet dynamique. L'homme se perçoit comme un être appelé à réaliser un projet et comme protagoniste de son destin.

2.1.2. La vocation du Peuple de Dieu

Israël est le Peuple aimé par Dieu et choisi pour collaborer à son plan de salut des hommes. L'Ancien Testament nous révèle les éléments caractéristiques de la vocation du Peuple choisi et sa réponse historique à cette vocation.

En elle brille toujours la fidélité constante de Dieu qui continue d'aimer son Peuple et l'appelle, au milieu de ses difficultés, à renouveler l'Alliance d'amour établie avec lui.

Dans l'histoire d'Israël, nous rencontrons, admirablement racontée, l'histoire des vocations des hommes et des femmes particuliers, appelés par Dieu au service désintéressé de son Peuple. Ils reçoivent une mission qui dépasse leurs possibilités personnelles, mais qui se réalise grâce à la puissance du don de Dieu.

2.1.3. La vocation chrétienne

« La vocation chrétienne à la sainteté évoque le mystère de Dieu qui appelle et d'un homme libre qui accueille et s'engage » (C 147).

Tout chrétien, par le baptême, répond à cet appel et s'engage à développer le germe de la vie en Christ, semé en lui par l'Esprit.

« Au baptême, Jésus donne sa vie en partage à chaque chrétien. Tous sont sanctifiés dans le Fils. Tous sont appelés à la sainteté. Tous sont envoyés pour prendre part à la mission du Christ ; à tous est donnée la possibilité de grandir dans l'amour et le service du Seigneur » (EE 6).

Cette vocation est un don pour l'Eglise, dans laquelle le baptisé croît dans sa vie de foi, d'espérance, de charité et s'engage à la mission d'être témoin de l'Évangile au milieu des hommes.

Marie, avec son Oui sans condition au projet de Dieu sur sa vie, apparaît dans l'Évangile comme le paradigme de toute vocation chrétienne : « qu'il m'advienne selon ta parole » (LC 1,38).

2.1.4. La Vocation à la Vie consacrée

Dans la vocation universelle à la vie chrétienne, le Père appelle certains à partager la même forme de vie pratiquée personnellement par Jésus et à la rendre présente dans l'aujourd'hui de l'Eglise (Cf. LG 44 ; VC 31). Cet appel, qui correspond à un don particulier de l'Esprit-Saint, porte à offrir toute la vie « à Dieu dans une consécration particulière qui s'enracine profondément dans la consécration du baptême et l'exprime avec plus de plénitude » (PC 5).

Cette vocation spécifique, qui se vit dans l'Eglise en communion avec toutes les autres vocations, trouve ses racines évangéliques dans l'appel de Jésus aux disciples de laisser tout pour lui et de partager plus intimement sa vie et sa mission.

A l'origine de cette vocation il y a « un appel de Dieu que rien n'explique sinon l'amour qu'il porte à la personne qu'il appelle. Cet amour est absolument gratuit, personnel et unique » (PI 8). Ceux qui reçoivent l'appel donnent à leur tour, au Christ, « une réponse d'amour, un amour qui se livre entièrement et sans réserve » (PI 9).

2.1.5. La vocation de Frère de la Sainte-Famille

L'Esprit-Saint a suscité au long de l'histoire de multiples formes de vie consacrée qui expriment, de différentes manières, l'inépuisable richesse de la vie du Christ et la variété des dons de l'Esprit. Chacune d'elles essaie de reproduire, avec plus de clarté, certains aspects de la vie et de la mission de Jésus, étant un don qui, « reçu de Dieu et approuvé par l'Eglise, est devenu un charisme pour la communauté entière » (RD 15).

Parmi les formes de vie consacrée, il y a celle des religieux Frères, appelés à être frères du Christ, frères entre eux et frères de tout homme, pour qu'il y ait une plus grande fraternité dans l'Eglise. Cette consécration laïcale est un état de profession des Conseils évangéliques complet en lui-même avec une valeur propre pour la personne et pour l'Eglise (Cf. VC 60).

« La vocation du Frère ne consiste pas à être simplement bénéficiaire de l'amour de Dieu, mais elle nous confirme en tant que témoin et médiateur de ce même don » (IMRHI 13).

Le Frère de la Sainte-Famille se sent appeler à vivre l'Évangile contemplé à la lumière de Nazareth. Notre charisme nous pousse à réaliser dans nos Communautés le modèle de vie de Jésus, de Marie et de Joseph en famille. Notre spiritualité et l'esprit de famille qui caractérisent notre Institut s'inspirent d'eux.

Le Frère vit sa vocation spécifique en suivant les pas du Frère Gabriel qui a participé à la mission du Christ en servant l'Eglise comme religieux Frère, surtout dans la catéchèse, l'éducation et l'animation liturgique.

2.2. SENS DE LA PASTORALE DES VOCATIONS

La pastorale des vocations est l'action par laquelle la communauté ecclésiale « en intime connexion avec toute l'activité salvifique de l'Eglise » (DPV 44) aide les personnes à découvrir le don de leur propre vocation et à répondre avec générosité à l'appel de Dieu.

La mission de susciter, d'accueillir et d'accompagner les vocations fait partie de l'œuvre évangélisatrice de l'Eglise. Cette mission exige donc « l'active collaboration de pasteurs, de religieux, de familles et d'éducateurs, car elle correspond à un service qui fait partie intégrante de la pastorale d'ensemble de chaque Eglise particulière » (VC 64).

Par conséquent, l'Institut comprend sa pastorale des vocations comme un service ecclésial. Elle élabore et met en œuvre ses propres plans et actions concrètes, et la réalise selon les orientations de chaque diocèse et des autres instances ecclésiales et en collaboration avec les responsables de cette pastorale.

Elle tient compte du fait que « toute l'action pastorale de l'Église est par nature orientée vers le discernement des vocations. [...] Le service professionnel doit être considéré comme l'âme de toute évangélisation et de toute l'activité pastorale de l'Eglise » (Pape François, Message

aux participants au Congrès international sur le thème : « *Promotion des vocations et vie consacrée* » 25 novembre 2017).

La pastorale de la jeunesse de la Famille Sa-Fa aura cette orientation « vocationnelle ». Elle développera une culture vocationnelle dans toute action éducative et pastorale qui aidera les jeunes à aborder la vie et les relations dans une optique de service.

Les Frères prêtent une attention particulière aux vocations de consécration spéciale et concrètement aux vocations pour notre Institut. De cette façon, ils font leur possible pour que ne manquent pas ceux qui continueront d'enrichir l'Eglise avec le charisme du Frère Gabriel tout en accomplissant son désir exprimé à plusieurs reprises dans ses circulaires : « Vous devez vous préoccuper tous, chers Frères, d'augmenter notre Communauté avec de bons candidats et nous vous y invitons avec toute l'ardeur de notre âme, puisque la moisson est de plus en plus abondante » (CIRC 17).

2.3. OBJECTIFS DE LA PASTORALE DES VOCATIONS

Par la pastorale des vocations l'Institut se propose de :

- Provoquer chez les Frères et dans les Communautés l'intérêt pour les vocations. Arriver à ce que tous se sentent responsables de la pastorale des vocations et y collaborent selon leurs possibilités et dans le cadre de leurs engagements apostoliques.
- Obtenir que les activités apostoliques des Frères, spécialement la pastorale juvénile, fortifient leur dimension vocationnelle, en faisant en sorte que les jeunes s'ouvrent à un projet mûr de recherche et de discernement de l'appel de Dieu.
- Etre un transmetteur de l'appel de Dieu à construire son Royaume à partir des différentes vocations qui existent dans l'Eglise, comme moyens de suivre le Christ et de service ecclésial, en particulier celles de la Famille Sa-Fa.
- Faire connaître la Vie consacrée afin qu'elle soit perçue « comme raison de vivre, d'accueillir la consécration comme une réalité vraie, belle et bonne qui communique vérité, beauté et bonté à l'existence » (VFC 37).
- Faire une présentation progressive de la vocation du Frère de la Sainte-Famille tout au long du processus éducatif et catéchistique, en invitant à la suivre.

- Accompagner, avec dévouement et avec les moyens nécessaires, le cheminement de recherche vocationnelle et de discernement, surtout parmi les jeunes.
- Accueillir et accompagner ceux que Dieu appelle à partager notre vie comme Frères de la Sainte-Famille. Renouveler ainsi et étendre sa présence au service de l’Eglise et de la société.

2.4. MOYENS

2.4.1. La Prière

En suivant l’invitation du Seigneur à demander” au Maître de la moisson d’envoyer des ouvriers à sa moisson (Mt. 9,38), les Frères accordent à la prière pour les vocations une place de choix et vivent leur prière comme une invitation constante à vivre la vie comme vocation

« Ils s’efforcent de seconder l’action de la grâce par la prière et la pénitence, afin d’obtenir les ouvriers qui assurent la fidélité de l’Institut à sa mission dans l’Eglise » (C 151).

Certaines formes de cette prière sont :

- prier pour les vocations fréquemment, dans la prière des Laudes et des Vêpres, à l’Eucharistie quotidienne ;
- programmer des moments spécifiquement consacrés à demander des vocations dans la prière personnelle et communautaire : adoration eucharistique et autres événements communautaires ;
- organiser des moments de prière pour les vocations dans le cadre des activités apostoliques telles que des journées de prière, des campagnes de vocations, des rencontres ;
- inviter les jeunes qui suivent un itinéraire vocationnel et les différentes Communautés chrétiennes à prier personnellement et en groupe.

2.4.2. La Pénitence

La pénitence est une forme d’expression de l’attitude de conversion permanente que comporte notre vocation. C’est un moyen de dépassement de l’egoïsme et de croissance dans un amour adulte.

Les jeunes à la recherche d’une vocation sont aidés à progresser sur le chemin de la pénitence chrétienne, dans ses dimensions de connaissance

de soi et de disponibilité, d'ascèse et de perfectionnement personnel, de service à la Communauté et d'engagement envers ceux qui sont dans le besoin.

Dans la programmation de leur pénitence personnelle et communautaire, les Frères n'oublient pas d'avoir une intention pour les vocations. Ils sont conscients qu'elle les aide à cheminer vers la conversion à une vie religieuse plus authentique, qui devient témoignage vocationnel pour les jeunes avec lesquels ils travaillent.

2.4.3. Le témoignage personnel et communautaire

« La pastorale des vocations sera inefficace si elle n'est pas soutenue par la prière et accompagnée par le témoignage de vie » (DPV 99).

Les Frères tiennent compte que « l'exemple personnel de leur vie laborieuse, humble et joyeuse vouée au service du Royaume, est un excellent moyen d'éveiller des vocations » (C 149).

Pour que ce témoignage soit pleinement visible et efficace, il faut :

- montrer aux jeunes, avec simplicité, la joie d'une vie consacrée qui accueille avec cordialité et offre un service désintéressé selon notre mission ;
- rendre visible, avec imagination et créativité, la présence de la Communauté dans les oeuvres apostoliques ; vivre au milieu d'elles la fraternité, caractéristique de notre charisme ;
- inviter les jeunes en cheminement vocationnel à partager certains moments de notre vie communautaire, vécus avec joie et esprit de famille ;
- consacrer un temps suffisant pour être avec les jeunes, en les accompagnant dans le dialogue, dans les activités apostoliques et dans la prière, en étant pour eux un témoignage proche et transparent de notre vie religieuse;
- indiquer dans le Projet de vie communautaire les engagements concrets de témoignage vocationnel de la Communauté ;
- participer aux réunions et aux célébrations de la Famille Sa-Fa.

2.4.4. Plans et programmes de la pastorale des vocations

Chaque Province élabore et maintient à jour un Plan de Formation par lequel elle applique le *Guide de Formation* de l'Institut à sa propre

situation. Les indications concrètes de la pastorale des vocations développée dans la Province sont contenues dans ce plan.

Les Chapitres généraux et provinciaux, chacun dans le cadre de ses compétences, planifient l'action commune dans le domaine de l'animation des vocations de l'Institut ou de la Province.

Dans chaque Province, le Frère Provincial et son Conseil programment l'animation de la pastorale des vocations. La Commission provinciale de Formation et des Vocations collabore dans ce travail avec eux.

Chaque Communauté à son tour inclut dans son Projet de vie un programme d'action pour susciter, accompagner et accueillir les vocations dans le milieu de sa mission.

On considère aussi l'action vocationnelle dans la programmation de la pastorale de chacune des oeuvres apostoliques des Frères.

Dans un esprit de communion, ils travaillent et planifient, lorsque cela est possible et nécessaire, avec les autres Communautés religieuses et les Autorités ecclésiales et diocésaines.

2.4.5. La Catéchèse

L'Eglise demande « d'encourager, par une annonce explicite et par une catéchèse adaptée, ceux qui sont appelés à la vie consacrée pour qu'ils donnent une réponse libre, mais prompte et généreuse, qui rend opérante la grâce de la vocation » (VC 64).

La catéchèse vocationnelle présente la vocation chrétienne et la vocation spécifique du Frère de la Sainte-Famille comme une voie pour la découvrir et l'accueillir dans sa propre vie.

Elle se réalise progressivement tout au long des années de la formation et tient compte des différentes dimensions de la vocation : biblico-théologique, ecclésiologique, charismatique, missionnaire.

Elle favorise chez les jeunes les espaces d'intériorisation, de contemplation, de silence et de prière.

Elle est présente dans les différents lieux et moments où se réalise l'éducation de la foi :

- dans les programmes d'enseignement religieux ;
- dans la catéchèse paroissiale et scolaire ;
- dans l'itinéraire des groupes de vie chrétienne ;

- dans la préparation à la confirmation « itinéraire particulièrement apte pour faire prendre conscience de l'appel au service de l'Eglise » (DPV 86) ;
- dans les célébrations de foi (sacrements, fêtes principales de l'année liturgique) ;
- dans certaines des activités apostoliques (rencontres communes chrétiennes, campements) ;
- dans les campagnes, journées ou fêtes plus en rapport avec la vocation (journée mondiale de la prière pour les vocations, jour du séminaire, fête de la Sainte-Famille et du Fondateur...) ;
- dans les activités d'engagement apostolique ou missionnaire (Domund, campagnes de solidarité, volontariat...).

2.4.6. La proposition vocationnelle

L'invitation de Jésus : « Venez et voyez » (Jn 1,39) demeure encore aujourd'hui la règle d'or de la pastorale des vocations. Celle-ci tend à montrer, à l'exemple des Fondateurs et des Fondatrices, l'attrait de la personne du Seigneur Jésus et la beauté du don total de soi pour la cause de l'Evangile » (VC 64).

Ceux qui montrent des signes de vocation dans le parcours de leur formation chrétienne sont invités personnellement à commencer cet itinéraire vocationnel.

Dans le cadre de la proposition vocationnelle, et pour surmonter les différences culturelles dans les différents secteurs de l'Institut, une façon significative de proposition vocationnelle est la visite des paroisses et des centres éducatifs. Lors de ces visites, il y a une invitation expresse à entamer un processus de discernement ou à rejoindre une maison de formation.

Le premier contact doit être suivi d'un processus planifié de connaissance du candidat et de sa famille. Le tout se termine par une invitation à entrer dans la maison de formation.

Dans les différentes étapes de la proposition, seront utilisés des moyens adéquats : visites aux familles, audiovisuels, réseaux sociaux, lettres, triptyques informatifs... capables d'informer et en même temps d'inviter les jeunes à répondre d'une manière ou d'une autre à l'appel de Dieu.

Pour ce processus, il est nécessaire d'impliquer la Communauté des Frères et des personnes préparées à détecter et à accompagner les jeunes qui montrent des signes de vocation consacrée.

2.4.7. L'accompagnement personnel

L'accompagnement personnel est la présence proche et active qui partage le chemin de maturation humaine et chrétienne de la personne. Il a pour but d'aider ceux qui suivent un itinéraire vocationnel à découvrir le plan de Dieu sur leur vie et à s'ouvrir à ce plan.

Il se réalise en suivant un programme progressif, adapté aux circonstances personnelles et ambiantes de celui qui est accompagné. Ce programme envisage un chemin de maturation personnelle qui mène au discernement et à l'option de la vocation. Il tient compte des différentes étapes et des objectifs correspondants.

Les Frères consacrent du temps « à écouter les jeunes, à les former progressivement à la prière personnelle, à l'écoute de la Parole de Dieu, à la participation à l'Eucharistie, à la direction spirituelle comme moyen efficace pour discerner la volonté de Dieu » (DPV 86).

Dans l'accompagnement des vocations adultes, il est nécessaire de connaître leur histoire personnelle et de discerner leurs motivations. Dans le plan d'accompagnement, doivent être prises en compte leurs circonstances particulières. Ils se verront offrir des périodes de probation où seront visibles des signes clairs de l'authenticité de leurs intentions.

L'accompagnement personnel exige de la part de celui qui est accompagné certaines conditions : ouverture à l'action de Dieu, sincérité et honnêteté, liberté et responsabilité devant le chemin entrepris, confiance en la personne qui réalise l'accompagnement, ainsi que générosité et disponibilité devant l'appel.

De la part de celui qui accompagne, il faut : témoignage de vie et expérience de Dieu, attitude d'accueil et respect de la personne accompagnée, préparation et capacité pour orienter dans le discernement.

2.4.8. Les Groupes vocationnels

Les groupes de vocation sont un moyen important dans les oeuvres apostoliques où il y a un nombre suffisant de jeunes en accompagnement vocationnel. Ils leur offre « la possibilité de vivre en profondeur leur foi et

leur permettent, en même temps, de découvrir qu'ils ne sont pas les seuls à se poser des questions sur le sens chrétien de la vie et sur la vocation » (DPV 86).

Ceux qui présentent des signes de vocation sont invités à faire partie de ces groupes et à y suivre un processus communautaire de maturation chrétienne qui conduit à l'option vocationnelle.

Sans abandonner le cadre global de la pastorale juvénile, ces groupes sont accompagnés selon une programmation spécifique qui réunit tous les éléments nécessaires pour aider communautairement sur le chemin de la vocation.

2.4.9. Le Projet de vie

Ceux qui suivent cet itinéraire vocationnel élaborent, en collaboration avec celui qui fait l'accompagnement, un projet de vie personnel qui les aide à avancer sur le chemin entrepris. Ce moyen de croissance est révisé et actualisé périodiquement.

Quand ce processus se réalise aussi dans un groupe vocationnel, celui-ci élabore de même, son propre projet.

2.4.10. Autres activités

Les différents Plans et programmes d'animation des vocations prévoient d'autres moyens, parmi lesquels, il y a :

- des journées de rencontre et de vie commune,
- des camps d'orientation et d'approfondissement,
- des campagnes de réflexion sur la vocation,
- des expériences de rencontre avec certaines Communautés et leur mission,
- des festivals de chansons à thèmes vocationnels,
- confection de matériels qui font connaître la vocation, etc...
- des périodes de volontariat dans des lieux ou des situations de besoin,
- la participation à des « missions » pastorales, à des expériences de Pâques ou autres.

2.5. CADRE DE LA PASTORALE DES VOCATIONS

2.5.1. Dans les Centres éducatifs

Les centres éducatifs chrétiens, à travers « l'éducation de la foi et la formation humaine » (C 124), conduisent les jeunes à la rencontre avec le Christ afin qu'ils « parviennent à la plénitude de l'homme et vivent en apôtres engagés dans l'édification du monde selon les perspectives de l'Évangile » (C 124).

L'éducation chrétienne inclut parmi ses objectifs de créer une culture vocationnelle et la préparation des jeunes pour qu'ils découvrent l'appel de Dieu dans leur vie et s'ouvrent à cet appel avec liberté et maturité, conformément aux valeurs évangéliques progressivement assumées.

Par conséquent, la pastorale des vocations est intégrée dans le développement quotidien de la pastorale générale des centres éducatifs de la Famille Sa-Fa.

Chaque cours scolaire fait la programmation de l'action vocationnelle qu'il réalisera pendant l'année. Cette programmation inclut les objectifs, les moyens, les responsables et les moments d'évaluation.

La pastorale des vocations comprend les Frères, les Fraternités Nazaréennes, les Enseignants, les Catéchistes, les Étudiants et les Familles.

2.5.2. Dans les Paroisses et les Communautés chrétiennes

L'action vocationnelle se réalise aussi dans les paroisses et les communautés chrétiennes dans lesquelles les Frères exercent leur apostolat. Dans ces lieux, le travail du Frère, qui met le charisme de l'Institut au service de la Communauté et son témoignage de vie personnel, sont des moyens importants pour susciter les vocations.

Elle se réalise en collaboration avec les autres agents pastoraux, en tenant compte du « processus intégral qui mène à découvrir la vocation chrétienne en général et dans ce cadre, la vocation spéciale » (DPV 59).

2.5.3. Dans la Pastorale juvénile

La pastorale juvénile, développée dans les œuvres éducatives, dans les paroisses et dans les autres milieux ecclésiaux a toujours une orientation vocationnelle claire.

Sa finalité est d'accompagner les jeunes sur leur chemin de croissance selon les valeurs de l'Évangile et dans leur insertion progressive dans la Communauté ecclésiale et la rencontre personnelle avec Jésus de Nazareth. Elle est orientée à la formation de chrétiens adultes, capables de « découvrir le dessein de Dieu sur eux » (C 126) et de s'engager, librement et d'une manière responsable, avec l'Église et la société.

La pastorale juvénile s'articule grâce à un processus graduel et progressif, adapté aux étapes de la maturation humaine et chrétienne du jeune. Chacune de ces étapes de croissance envisage une action vocationnelle convenablement programmée, et programmée avec la participation active des jeunes (ChV 202 et EG 106).

Cette pastorale des jeunes est appelée à être kérygmatische, car elle est orientée « à approfondir l'expérience personnelle de l'amour de Dieu » (ChV 214) ; *elle est appelée à être synodale, orientée « vers une Église participative et coresponsable » (ChV 206) et appelée à être missionnaire car « toute la Communauté les évangélise et les éduque » (GS 106).*

Avec les jeunes disposés à être accompagnés de plus près sur leur itinéraire vocationnel, on réalise une action pastorale spécifique. Celle-ci est complémentaire de la pastorale juvénile générale et s'articule avec elle grâce à une programmation adéquate. « Les Frères orientent et encouragent particulièrement ceux qui manifestent des dispositions pour le sacerdoce et la vie religieuse » (C 126).

2.5.4. Dans la famille

La famille est le milieu naturel dans lequel la vocation naît et se développe normalement. En elle, les valeurs chrétiennes, qui mûrissent dans une option vocationnelle au service des autres, doivent être assumées progressivement.

D'autre part, l'appui familial est important dans le processus vocationnel de l'individu, surtout au moment de prendre des décisions qui engagent la vie. La pastorale des vocations, par conséquent, donne à la famille l'importance qu'elle mérite et compte avec elle dans ses programmations, tout en faisant attention aux nombreuses difficultés vécues dans les foyers.

Les familles sont invitées à réfléchir et à prier pour les vocations et à créer dans le foyer un climat favorable en leur faveur. En même temps on

les aide à accompagner et à soutenir ceux de ses membres qui commencent à s'ouvrir à un projet de recherche vocationnelle.

On propose aux familles le modèle de Jésus, Marie et Joseph qui ont vécu pour chercher et accepter la volonté de Dieu sur leurs vies. Les différents aspects de la vie de la Sainte-Famille seront un motif d'inspiration pour les familles chrétiennes qui apprendront aussi à construire un climat où la vocation pourra naître et se développer.

S'il est vrai que Jésus se présente comme un modèle d'obéissance à ses parents terrestres, en se soumettant à eux (cf. Lc 2, 51), il est vrai aussi qu'il montre que le choix de vie du fils et sa vocation chrétienne même peuvent exiger une séparation afin de réaliser son propre dévouement au Royaume de Dieu (cf. Mt 10, 34-37 ; Lc 9, 59-62).

2.5.5. Dans d'autres domaines d'action

Les Frères travaillent aussi dans la pastorale des vocations en dehors des lieux et des milieux où il exercent normalement leur apostolat.

Ils font connaître la vocation du Frère de la Sainte-Famille dans les collèges, les paroisses, les mouvements de jeunesse, les groupes missionnaires et de volontariat, la pastorale universitaire, les campagnes vocationnelles, les moyens de communication sociale, etc...

2.5.6. Dans les Maisons de formation

Les Maisons de formation sont un moyen privilégié pour cultiver les vocations. L'environnement et la proximité avec les Frères permettent aux jeunes de suivre un processus de formation séquentiel et intégral.

Les Maisons de formation favorisent l'animation des vocations à travers un plan d'action. Les candidats de ces maisons sont invités à être des animateurs vocationnels dans leur propre environnement.

2.6. ITINERAIRE VOCATIONNEL

L'aide que l'Institut donne à ceux qui se trouvent dans un cheminement vocationnel est adaptée à ce cheminement.

2.6.1. Etape d'initiation

a) Caractéristiques

Cette étape présuppose un parcours antérieur au cours duquel a été faite une ouverture à la vie de foi et à la personne et au message du Christ, et a été acquise à travers une connaissance de base de la foi chrétienne.

Dans cette phase on rencontre ceux qui se sentent, d'une certaine manière, fascinés par la personne du Christ et sont décidés à commencer un cheminement plus engagé avec l'Évangile.

Ils vivent avec un certain enthousiasme l'idée de suivre avec radicalité, Jésus, en y engageant leurs meilleures énergies.

Ils expérimentent la distance entre leur état actuel et ce qu'ils se sentent appelés à être, bien que l'appel ne soit pas encore définitif. Leur disposition intérieure est celle d'une ouverture à un projet de vie centré sur Jésus et engagé dans l'annonce de son Évangile.

Le modèle biblique de cette étape est celui de Jérémie, « séduit » par le Seigneur (Jr 20,7) ou Saint Paul, captivé par l'irruption éblouissante du Christ dans sa vie.

Dans cette phase, certaines difficultés apparaissent souvent, telles que le manque de profondeur dans les attitudes nées du premier enthousiasme, l'instabilité dans les options prises ou l'absence de motifs qui orientent la générosité initiale. Pour cela « après l'enthousiasme de la première rencontre avec le Christ, il faudra évidemment l'effort patient de la réponse quotidienne, qui fait de la vocation une histoire d'amitié avec le Seigneur » (VC 64).

Le point d'arrivée de cette étape est la question engageante pour sa propre vocation, comprise comme un appel de Dieu à consacrer toute sa vie à la suite du Christ par un service à l'Église et aux nécessiteux.

b) Actions de soutien

- Offrir un accompagnement personnel qui aide à consolider le chemin commencé ;
- appliquer un plan de formation humaine orienté à l'intégration des valeurs personnelles, au progrès dans la maturation affective et à la croissance dans la liberté ;
- faciliter l'ouverture à Dieu dans l'attitude d'écoute, par la prière, de la Parole et par les sacrements ;
- promouvoir une attitude d'acceptation de la volonté de Dieu et de disponibilité devant les engagements quotidiens ;
- présenter la vie comme vocation et appel universel à la sainteté ;
- informer globalement des différentes vocations spécifiques dans l'Église ;
- étudier la vocation dans la Bible, spécialement celle de Jésus, ouvert à la volonté du Père ;

- favoriser l'intégration en groupes de la croissance dans la foi ;
- offrir des expériences apostoliques d'ouverture aux nécessités des autres ;
- faire la proposition d'entreprendre un itinéraire de recherche de la vocation.

2.6.2. Etape de recherche et d'approfondissement

a) Caractéristiques

Le point de départ de cette étape est une maturité humaine et chrétienne déterminée. On comprend sa vie comme un projet à la suite du Christ et de dévouement aux autres dans l'Eglise.

Le Christ devient progressivement la valeur absolue et unificatrice de la personne, qui avance dans une attitude de disponibilité devant la volonté de Dieu, en demandant au Seigneur : « Que dois-je faire? (Lc 18,18).

Pendant cette période, elle mûrit dans l'ouverture aux nécessités du monde et de l'Eglise, dans une attitude d'écoute des appels qui de là s'adressent à sa vie. Les expériences d'Eglise, de service apostolique aux nécessiteux et de plus grand engagement avec les autres sont vécus en communauté ou en groupe.

C'est le moment de la plus profonde connaissance des différentes vocations dans la communauté ecclésiale et de la rencontre avec la personne du Frère Gabriel et son charisme.

La référence biblique fondamentale dans cette phase est la personne de Jésus, voué au service du Royaume et appelant ses disciples à le suivre en participant à sa mission : « Suivez-moi et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes » (Mc 1,17).

Le point d'arrivée de cette étape est le début d'une période de discernement et de décision sur sa propre vocation.

b) Action de soutien :

- organiser un accompagnement des vocations qui permet de reconnaître l'action de Dieu dans sa propre histoire et de s'ouvrir généreusement au don de la vocation ;
- faciliter une rencontre avec Jésus qui dispose à le suivre radicalement ;

- réaliser un projet de vie qui considère la croissance dans la vie de prière, dans l’insertion dans la Communauté et dans l’engagement apostolique ;
- faciliter l’appartenance à un groupe ou à une communauté où l’on puisse partager le cheminement vocationnel entrepris ;
- offrir des occasions pour la connaissance de la réalité sociale et ecclésiale et pour l’engagement avec cette réalité ;
- rendre possible une étude suffisante des différentes vocations spécifiques dans l’Eglise, parmi lesquelles celle du Frère de la Sainte-Famille ;
- inviter à la rencontre avec la personne du Frère Gabriel et avec son charisme au service de l’Eglise ;
- aider à vaincre les difficultés qui surgissent dans cette période, telles que la crainte d’approfondir et de voir avec clarté, la recherche de raisons pour renvoyer la décision ou pour ne pas la prendre, la tendance à substituer l’option par certaines activités de compromis, etc...

2.6.3. Etape de discernement et de décision

a) Caractéristiques

Cette étape inclut à son tour, différentes phases.

Phase de clarification et d’objectivation :

Dans cette phase on cherche les données nécessaires et la méthode du discernement. Il faut tenir compte de trois types de données. Celles de type humain : conditionnements familiaux et de l’environnement, maturation de l’affectivité, formation de la personnalité, etc... Celles relatives à la vie de la foi chrétienne : histoire de sa propre vie de foi, intériorisation de ses contenus, etc... Celles par rapport à la vocation : origine de l’appel, motivations, processus de maturation, etc...

C’est le moment de découvrir, dans les événements et dans les expériences personnelles, les signes de la présence et de l’appel de Dieu. On essaie de lire sa propre histoire en lui donnant un sens unitaire et harmonieux à partir de la vocation.

Phase de discernement :

En elle la personne entre dans une dynamique de prière qui la met entre les mains de Dieu, s'abandonnant d'une manière inconditionnelle à ses plans.

En ce moment on cherche de connaître à fond ses propres motivations, avec le but de les purifier et de faire l'option pour la voie à laquelle on se sent appelé.

Phase de décision :

Plus que choisir, c'est se reconnaître choisi par Dieu. C'est accepter d'avoir été appelé à une suite radicale du Christ et répondre : « me voici, envoie-moi » (Js 6,8).

Les signes de la réalisation adéquate du choix sont la paix, la joie intérieure et l'ouverture d'une vie responsable et engagée avec Dieu et avec les autres.

Une fois la décision prise, la personne doit entrer dans une voie de vie unifiée et harmonisée.

b) Actions de soutien :

- fournir une méthode de discernement ;
- réaliser un accompagnement plus proche, en orientant le candidat dans les différentes phases du discernement ;
- faciliter pendant cette période le partage en groupe ;
- faire connaître davantage les vocations dans l'Eglise à travers l'étude, la lecture et la réflexion ;
- favoriser un contact proche avec les Communautés et les oeuvres apostoliques ;
- organiser des rencontres communes ou des retraites spirituelles orientées sur le discernement.

2.7. ACCUEIL DES VOCATIONS

2.7.1. Signification

L'accueil des vocations est la façon qu'a l'Institut d'accepter les candidats qui présentent des indices de vocation, pour les accompagner et les aider dans leur itinéraire vocationnel.

Dans les différentes modalités de cet accueil, on offre au candidat un projet de formation adéquat et la présence de Formateurs qui l'accompagnent dans ce processus.

2.7.2. Formes d'accueil

Chaque Province et Délégation organisent les modalités concrètes d'accueil des vocations.

a) Le Juvénat

C'est une institution destinée à aider ceux qui présentent des signes de vocation de Frère de la Sainte-Famille à mûrir dans leur processus de connaissance de l'appel et de la réponse à ce même appel.

Pour être admis au Juvénat, il faut que le candidat présente certaines conditions :

- indices de vocation manifestés dans les attitudes et les comportements ;
- disponibilité devant la recherche vocationnelle et attitude d'ouverture initiale à la vocation de Frère ;
- qualités humaines qui prédisposent à notre vie religieuse.

Le Juvénat offre un plan de formation orienté pour atteindre les objectifs de l'itinéraire vocationnel qu'on suit dans ce milieu.

Il est ouvert aux candidats, familles, paroisses, communautés ecclésiales, milieu social, etc... Il collabore avec les différents groupes ou institutions ecclésiales dans la tâche commune de la formation.

Les Formateurs réalisent leur travail avec dévouement et générosité, en offrant un témoignage de vie commune équilibrée par des valeurs humaines et spirituelles de la vocation.

Ils agissent en équipe en partageant les responsabilités et en appliquant avec soin le Plan de formation de chaque étape.

Ils établissent avec les sujets une relation ouverte et fraternelle, basée sur le service désintéressé et caractérisée par l'esprit de famille.

b) Autres formes d'accueil

L'Institut offre d'autres structures d'accueil des vocations, adaptées aux circonstances sociales, religieuses et personnelles. Notamment, il y a :

- Communautés de Frères qui accueillent certains candidats pour une

période de temps afin de faire l'expérience de vie communautaire et d'approfondir leur vocation ; cette expérience doit être programmée et accompagnée par un Frère formateur ;

- les groupes de vocation dans lesquels on suit un processus de maturation de la vocation qui prépare pour le discernement ;
- l'accompagnement personnel des candidats qui, en résidant dans leurs familles, suivent un itinéraire vocationnel.

2.7.3. Aspects de la formation

Dans les différentes formes d'accueil, on offre aux candidats un plan de la formation intégrale, adapté aux étapes de la croissance personnelle. Il tient compte des aspects suivants de la formation :

- formation humaine : physique, intellectuelle, affective, sociale...
- formation chrétienne : croissance dans la foi, vie de prière et sacrements, ouverture à la Communauté, engagement apostolique...
- formation vocationnelle : accompagnement personnel, connaissance de la vocation, le discernement...
- formation charismatique : ouverture au charisme de l'Institut, sens de la vocation de Frère.

Au moment jugé le plus opportun, l'Institut s'assure de l'état de santé et de l'aptitude psychologique du candidat par des tests effectués par des professionnels.

2.8. RESPONSABLES ET AGENTS DE LA PASTORALE DES VOCATIONS

2.8.1. Le Provincial et son Conseil

Ils sont les premiers responsables de la pastorale des vocations dans la Province.. Parmi les fonctions qui leur incombent, il y a :

- maintenir vivant l'esprit de prière et l'engagement actif dans la pastorale des vocations de tous les Frères et de leurs collaborateurs ;
- nommer ou confirmer les Responsables directs de la pastorale des vocations, en leur donnant du temps et des moyens suffisants et en soutenant leur travail ;
- nommer la Commission provinciale des vocations et de formation ;
- veiller pour que se réalise le Plan provincial de la pastorale des

- vocations ;
- coordonner les plans de la pastorale juvénile et de la pastorale des vocations ;
 - connaître et suivre les orientations de la Conférence épiscopale, de la Conférence des Supérieurs Majeurs et du Conseil Général dans cette matière.

2.8.2. Les Responsables directs de la pastorale des vocations

Leur travail ne supplée pas la responsabilité qu'ont tous les Frères et les Communautés, qui doivent se rappeler que « l'animation des vocations est l'œuvre de tous » (C 152), mais essaie de la stimuler.

Parmi les aspects les plus importants de leur mission, il y a :

- animer et orienter l'action vocationnelle des Provinces et des Communautés ;
- élaborer une programmation annuelle encadrée dans le Plan de la pastorale des vocations de la Province ;
- se responsabiliser de son application en y travaillant avec esprit d'équipe et de collaboration ;
- collaborer dans la pastorale juvénile des oeuvres de l'Institut, des paroisses, des mouvements apostoliques ;
- réaliser l'accompagnement personnel de ceux qui suivent un itinéraire vocationnel ;
- promouvoir et organiser les moments les plus intenses de la pastorale des vocations, comme les retraites, les rencontres, célébration de Pâques avec les jeunes, les journées de prière ;
- élaborer et distribuer le matériel de vocation ;
- collaborer avec les organismes diocésains et faire que « toutes les activités de la pastorale des vocations s'intègrent pleinement dans le Plan global du Diocèse » (DPV 44) ;
- insérer la pastorale des vocations dans celle des jeunes.

2.8.3. Les Communautés et les Frères

C'est une tâche prioritaire de tous les consacrés de « proposer courageusement, par la parole et par l'exemple, l'idéal de la suite du Christ, en affermissant ensuite la réponse aux motions de l'Esprit dans le cœur des personnes appelées » (VC 64) .

Chaque Communauté, par conséquent, collabore activement à la

pastorale des vocations dans son champ d'apostolat.

Certains des moyens que la Communauté emploie sont :

- offrir un témoignage, vécu « généreusement dans une ambiance de famille » (C 149), qui puisse être perçu comme une invitation à partager notre vocation ;
- programmer la prière et la pénitence pour les vocations de façon continue pendant l'année ;
- introduire l'action vocationnelle dans le Projet de vie communautaire et dans la planification pastorale de l'œuvre apostolique ;
- collaborer avec la pastorale des vocations du diocèse où la Communauté travaille ;
- désigner un Frère de la Communauté pour qu'il soit plus directement responsable de ce travail ;
- dans la mesure du possible ouvrir la maison aux jeunes et leur offrir des lieux de rencontre ;
- collaborer et être présents dans les activités provinciales auxquelles ils sont invités ou qu'on considère appropriées.

2.8.4. Les Communautés des maisons de formation

Leur mission s'inscrit en plein dans l'action de la Province pour accompagner les jeunes dans leur itinéraire vocationnel. L'activité concrète de chacune de ces Communautés dépend de l'étape de formation dans laquelle se trouvent les candidats.

Tous leurs membres ont une sensibilité spéciale au problème des vocations et collaborent selon leur possibilité à la mission de la Communauté. Ils tiennent compte que « les jeunes répondent positivement quand ils rencontrent des Communautés qui vivent l'Évangile, prient, manifestent leur joie, aident les pauvres et restent fidèles au charisme de l'Institut » (DPV 87).

2.8.5. Les Formateurs

Ce sont eux qui sont appelés à collaborer avec l'action divine qui agit en chaque aspirant.

Ils sont directement responsables de la formation et forment une équipe sous la responsabilité d'un premier Formateur. Ils partagent les responsabilités et appliquent avec soin le Plan de formation.

Parmi leurs fonctions, on peut citer :

- accomplir leur travail avec dévouement et générosité, offrant un témoignage de vie équilibrée des valeurs humaines et spirituelles de la vocation ;
- créer les conditions qui permettent à l'aspirant d'atteindre les objectifs de cette étape ;
- garantir un accompagnement personnel qui permette d'ouvrir un chemin de formation à la vocation consacrée de Frère ;
- aider l'aspirant à connaître les éléments nécessaires pour effectuer son discernement vocationnel et le guider à travers celui-ci ;
- établir avec les personnes en formation une relation ouverte et fraternelle, basée sur le service désintéressé et caractérisée par l'esprit de famille;
- maintenir le contact avec la famille, en créant une relation qui aide l'aspirant à progresser de manière équilibrée dans son parcours de croissance humaine et religieuse.

3. LE POSTULAT

3.1. NATURE ET BUT

Le Postulat est la « période préparatoire au Noviciat » (C 168). Pendant ce temps, le candidat, après un premier discernement vocationnel, se dispose à continuer son processus de maturation personnelle en se rapprochant de l'expérience de la vie religieuse des Frères de la Sainte-Famille et en se préparant à commencer le Noviciat .

Le candidat à la vie religieuse doit commencer le Noviciat seulement quand, « ayant pris conscience de l'appel de Dieu, il est parvenu à un degré de maturité humaine et spirituelle qui lui permette de répondre à cet appel avec une responsabilité et une liberté suffisante » (RC 4).

Le Postulat est une période de probation qui « a pour but, non seulement de porter un premier jugement sur les aptitudes et la vocation du candidat, mais aussi de vérifier le niveau de ses connaissances religieuses et, au besoin, de les compléter dans la mesure jugée nécessaire ; afin de permettre une transition progressive de la vie du siècle à la vie du Noviciat » (RC 10).

3.2. OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs généraux de cette étape sont :

3.2.1. Effectuer un discernement vocationnel

Pendant cette étape, le Postulant doit réaliser un travail profond de discernement pour savoir avec une plus grande certitude s'il est appelé par Dieu à être Frère de la Sainte Famille. Dans ce processus de discernement, l'Institut, par l'intermédiaire des Formateurs « s'assure des aptitudes du Postulant » (C 168) et « l'aide à élucider ses motivations » (C 168) pour vérifier si son projet est authentique.

Dans le discernement, on tient compte des aptitudes du Postulant, de ses motivations et de sa maturité personnelle dans le but de juger s'il est préparé pour assumer progressivement la vie FSF et commencer le Noviciat.

3.2.2. Progresser dans la maturation personnelle

La formation spécifique de cette période tend à aider le Postulant à s'ouvrir à l'appel divin, en atteignant une « maturité humaine et spirituelle

qui lui permette de répondre à cet appel avec une responsabilité et une liberté suffisantes » (RC 4).

« Dans ce but, l'Institut lui procure les moyens nécessaires pour parfaire sa formation chrétienne, humaine et professionnelle » (C 168) en s'inspirant de la pratique du Fondateur qui se préoccupait que les Postulants soient « formés dans la science et la vertu » (CIRC 17).

3.2.3. Faire une expérience de vie communautaire

L'objectif du Postulat est d'introduire aussi progressivement le Postulant dans un genre de vie communautaire qui le prépare à l'expérience de vie religieuse qui se réalisera au Noviciat.

A travers cette expérience, le Postulant aura « l'occasion d'éprouver l'authenticité de son projet » (C 168).

3.2.4. Préparation au Noviciat

Le Plan de formation de cette étape se propose de préparer le candidat à faire un « Noviciat vraiment profitable » (C 168).

« Il faut attacher une grande importance à cette préparation à l'entrée au Noviciat » (RC 4), puisque la plupart des difficultés rencontrées de nos jours dans la formation des Novices proviennent du fait que ceux-ci ne possédaient pas « au moment de leur admission au Noviciat, ce minimum de maturité nécessaire » (RC 4).

3.3. CRITERES D'ADMISSION

Pour être admis à faire le Postulat, le candidat doit posséder certaines qualités.

3.3.1. Dans sa maturité humaine :

- Un degré de liberté et de responsabilité qui lui permette d'assumer en personne les exigences du chemin de la formation ;
- une connaissance suffisante et une acceptation de soi-même et la capacité d'acquérir les vertus humaines nécessaires pour la vocation de Frère de la Sainte Famille ;
- une capacité à s'intégrer positivement dans la vie de Communauté et de croître dans la relation avec les autres.

3.3.2. Dans sa maturité chrétienne :

- une vie de foi manifestée dans la prière personnelle et communautaire, dans l'estime des sacrements et dans la recherche quotidienne de la volonté de Dieu ;
- une ouverture à une relation avec les autres, basée sur l'amour et les aptitudes pour la vie de Communauté ;
- des dispositions pour se donner aux autres dans l'apostolat.

3.3.3. Dans ses aptitudes pour la vie de Frère :

- expérience d'un itinéraire de maturation vocationnelle et signes de vocation ;
- attitude personnelle ouverte à un projet de vie consacrée ;
- dispositions pour vivre la spiritualité de l'Institut et pour croître dans l'esprit de famille ;
- -nclination à l'apostolat propre des Frères la Sainte-Famille.

3.4. DOMAINES DE FORMATION

3.4.1. Formation humaine

a) Objectifs spécifiques :

- développer les facultés et les valeurs de la personnalité : corporalité, intelligence, volonté, sociabilité ;
- approfondir la connaissance, l'acceptation et l'estime, ainsi que celle de sa propre histoire personnelle et familiale ;
- mûrir dans la vie affective et dans l'équilibre sexuel en remplaçant la capacité d'aimer et d'être aimé, en développant le sens de la gratuité et en s'ouvrant aux autres dans une attitude de service ;
- croître dans le sens critique de soi-même, des autres et de la réalité, avec liberté et responsabilité ;
- développer la liberté qui permet de s'ouvrir à un idéal de vie et pour élaborer un projet personnel qui permette de marcher vers ce projet.

b) Moyens.

- Education physique :

- pratique de l'exercice physique et du sport,
- hygiène corporelle,
- contact avec la nature,
- maîtrise de soi,
- travail manuel et activités artistiques.

- Education de l'intelligence et ouverture à la culture :

- connaissances des dimensions principales, de la maturation humaine ;
- découverte et acceptation de sa propre réalité personnelle, avec ses qualités et ses limites ;
- acquisition d'une formation académique adéquate et d'une méthode d'étude, de lecture et d'investigation ;
- exercice de la réflexion et de l'intériorisation des valeurs ;
- utilisation critique et responsable des moyens de communication.

- Education de la volonté :

- exercice correct de la liberté et de la capacité de décider, cohérence dans le comportement, acceptation des responsabilités ;
- maîtrise des impulsions naturelles et renforcement de la volonté, à travers l'ouverture aux valeurs et l'exercice de l'ascèse personnelle ;
- développement de la capacité de surmonter les difficultés et les situations conflictuelles ;
- pratique de la sincérité et de l'honnêteté ;
- organisation responsable du travail, de l'étude et du temps libre ;
- évaluation des comportements.

- Education de l'affectivité et de la sociabilité :

- ouverture cordiale à la nature, à soi-même et aux autres ;
- intégration positive de sa propre sexualité et valorisation du mariage et du célibat consacré ;

- développement des vertus sociales, comme la politesse, le respect, la communication, le dialogue et l'amitié ;
- éducation de la sensibilité devant les situations d'injustice et de nécessité ;
- réalisations des ruptures nécessaires par rapport à la famille et au milieu ;
- estime des valeurs de sa culture, de son peuple et de ses gens.

3.4.2. Formation chrétienne

a) Objectifs spécifiques :

- approfondir la connaissance et l'expérience de la foi chrétienne, en ouvrant sa vie au mystère pascal ;
- découvrir Jésus comme le centre de l'existence personnelle, en s'ouvrant à une relation personnalisée avec Lui, ce qui donne la capacité d'écouter son appel ;
- vivre l'expérience de la prière, des sacrements, de l'écoute de la Parole et de l'ouverture personnelle à l'action de l'Esprit ;
- croître dans la pratique des vertus chrétiennes, spécialement celles qui concernent davantage l'ouverture à la vocation ;
- mûrir dans un amour de donation qui s'exprime dans la disponibilité pour le service et dans la solidarité avec les nécessiteux.

b) Moyens.

- Relation avec Dieu.

- lecture et assimilation de la Parole de Dieu en confrontant sa propre vie avec elle ;
- participation fréquente et active aux sacrements de l'Eucharistie et de Pénitence ;
- contemplation de Dieu dans la nature, dans le Frère, dans les événements, dans sa vie ;
- rencontre fréquente avec le Seigneur dans la prière personnelle ;
- prière partagée communautairement, spécialement dans la Liturgie.

- **Connaissance de la foi chrétienne :**
 - catéchèse globale et progressive des éléments de la foi ;
 - connaissance de Jésus-Christ, présenté à partir de la perspective biblique, liturgique et sacramentelle ;
 - présentation de base de l’Eglise et de la spiritualité chrétienne, de la vocation et de l’appel universel à la sainteté ;
 - notions sur la prière, ses formes et ses méthodes ;
 - lectures formatives, spécialement sur la personne de Jésus, la vocation et la vie des témoins de la vie.
- **Pratique des vertus chrétiennes :**
 - croissance dans la vie de foi, d’espérance et de charité, comme fruit de l’expérience de la rencontre quotidienne avec le Christ et de l’ouverture à l’action de l’Esprit ;
 - ouverture à la communion ecclésiale et aux autres, en cultivant les vertus qui font mûrir dans l’amour et qui construisent la fraternité ;
 - éducation de la sensibilité devant les nécessités de l’Eglise et des hommes, en réalisant des actions concrètes d’aide selon ses possibilités.

3.4.3. Formation à la Vie consacrée

a) Objectifs spécifiques :

- approfondir le sens de la vocation chrétienne et de la vocation religieuse ;
- croître dans une attitude de disponibilité devant l’appel de Dieu et progresser dans la pratique du discernement ;
- acquérir une connaissance globale du sens de la vie religieuse et de sa mission dans l’Eglise ;
- vivre une expérience de vie communautaire qui aide à mûrir dans l’ouverture généreuse aux autres.

b) Moyens

- **Maturation vocationnelle :**
 - étude de la vocation chrétienne et de la vocation religieuse dans ses différentes dimensions ;

- connaissance et pratique du discernement de la vocation ;
 - ouverture à la volonté de Dieu dans les circonstances concrètes de la vie ;
 - rencontres fréquentes pour réaliser l'accompagnement personnel ;
 - projet personnel, élaboré et révisé avec l'aide du Formateur ;
 - retraite spirituelle et journées de réflexion tout au long de l'année ;
 - rencontres avec d'autres groupes de jeunes en formation.
- **Connaissance de la Vie consacrée :**
- initiation à l'étude de la vie religieuse : consécration, Conseils évangéliques, Communauté et mission ;
 - pratique des vertus qui aideront plus tard à vivre les voeux religieux et l'éloignement d'autres réalités ;
 - intégration active dans la vie communautaire, à travers le service et l'acceptation des responsabilités ;
 - rencontres avec des Communautés religieuses et participation à certaines de leurs activités.
- **Intégration dans la vie communautaire :**
- découverte et expérience des fondements de la vie communautaire : la foi partagée et l'ouverture à l'amour fraternel ;
 - dépassement de l'égoïsme et de l'individualisme, libération progressive des dépendances affectives et ouverture aux autres dans une attitude de donation et d'accueil;
 - réalisation de gestes concrets qui expriment la croissance personnelle dans l'amour ; préoccupation pour les autres, respect, pardon, solidarité...
 - acquisition de responsabilités communautaires et développement d'initiatives de service ;
 - réunions formatives, programmation de la vie communautaire et sa révision périodique.

3.4.4. Formation au charisme de l'Institut

a) Objectifs :

- se sentir attiré par la vocation de Frère de la Sainte-Famille et arriver à la reconnaître comme son propre idéal de vie ;
- s'ouvrir à la contemplation du mystère de Nazareth et découvrir la Sainte Famille comme modèle d'identification ;
- entrer en contact avec la personne du Frère Gabriel, dans une attitude d'admiration et en reconnaissant comme sien son charisme ;
- s'introduire dans l'expérience de la spiritualité de l'Institut et de l'esprit de famille ;
- connaître la réalité et la mission de l'Institut, en sentant l'appel à en faire partie comme membre d'une famille ;
- se préparer avec joie et avec décision à vivre l'étape du Noviciat.

b) Moyens :

- expérience de la Sainte Famille à travers la prière, la méditation, la lecture et célébration de ses fêtes ;
- connaissance de la spiritualité nazaréenne et mise en pratique, dans la vie personnelle et communautaire de l'exemple de Jésus, Marie et Joseph ;
- connaissance de la personne du Frère Gabriel, spécialement à travers la lecture de sa biographie écrite par Fr. Frédéric Bouvet ;
- information sur l'Institut, son identité et sa mission ;
- expériences de rencontres avec certaines Communautés de Frères et avec leurs activités apostoliques ;
- pratique des vertus qui font croître l'esprit de famille : humilité, simplicité, obéissance, union et dévouement ;
- réalisations de certaines activités dans la ligne de la mission de l'Institut.

3.4.5. Programme d'études du Postulat

Les sujets de cette étape sont :

- a) La connaissance théorique des principales vertus humaines.

- b) Étude du mystère chrétien :
- Introduction à la Bible : A.T.
 - Morale générale.
 - Les Sacrements : Baptême, Confirmation.
 - Introduction à la Liturgie.
 - Théologie fondamentale.
 - Philosophie (introduction).
 - Le Catéchisme de l'Église catholique (en tant que synthèse doctrinale).
- c) Étude de la Vie consacrée et de l'Institut :
- Vocation et discernement de la vocation.
 - Vie du Fondateur (Frère Federico).
 - Les écrits autobiographiques du Frère Gabriel (Sélection de textes).
 - Iconographie et symboles de l'Institut.
 - Informations sur la vie de l'Institut (publications).

Les Formateurs adaptent ce programme, en accord avec le Frère Provincial, en tenant compte également de la possibilité d'effectuer certaines études en dehors de la Maison de Formation (Inter-Postulat ou autres). Dans les endroits où il existe un cycle de deux ans de Postulat et de Noviciat, ces matières sont adaptées.

3.5. CARACTERISTIQUES DE CETTE ETAPE

3.5.1. Lieu et modalités

« Afin d'adapter le temps du Postulat aux exigences d'une meilleure préparation au Noviciat, le Provincial et son Conseil détermineront le lieu et la durée du Postulat » (DG 15).

Cette étape de formation peut s'organiser selon différentes modalités dont quelques unes sont :

- dans une maison désignée expressément pour ce but, sous la direction d'une équipe de Formateurs ;
- au Juvénat ou dans une maison d'accueil de vocations, durant la dernière période, avec une autonomie suffisante ;

- dans une Communauté de la Province, même si on ne partage pas toute sa vie et sous la responsabilité, au moins d'un Formateur ;
- en dehors d'une maison de la Province, en suivant un Plan spécifique de formation et avec un contact suffisant avec certaines Communautés et avec les responsables de la formation.

3.5.2. Durée

Quant à la durée du Postulat, on tient compte de ce qui est déterminé par le Directoire provincial et les circonstances concrètes de chaque Postulant et de chaque groupe.

Le temps sera suffisamment long pour permettre d'atteindre les objectifs de cette étape de formation, mais sans retarder excessivement le moment de la rentrée au Noviciat. Il ne faut pas oublier le critère de personnalisation et de gratuité, avec le but d'obtenir le degré de maturité suffisante en chaque Postulant.

3.5.3. Projet de formation

Le Postulat se déroule selon un projet de formation, approuvé par le Provincial et son Conseil. C'est une application du *Guide de Formation* de l'Institut et du Plan de formation de la Province à la réalité concrète de la Maison de formation.

Quand un Postulant vit cette étape en dehors d'une maison de la Province, on applique pour sa formation un Plan spécifique qui garantisse la réalisation des objectifs proposés pour le Postulat.

3.6. AGENTS DE LA FORMATION

Dans le premier chapitre on considère le comportement des agents de la formation dans l'ensemble du processus de la formation.. Ici s'ajoutent certains éléments spécifiques se rapportant à la période du Postulat.

3.6.1. Le Postulant

Quand le candidat se décide à commencer le Postulat, il assume personnellement la responsabilité de sa formation avec le but d'atteindre les objectifs de cette étape. Il est le premier responsable du discernement de sa vocation et de sa croissance personnelle, qui sont les principaux objectifs du Postulat.

Pour cela il s'engage à :

- progresser dans sa maturation humaine et chrétienne, en cultivant les vertus qui lui permettent de s'ouvrir au projet « vocationnel » de Frère de la Sainte- Famille ;
- approfondir, dans la vie de prière et des sacrements, dans une attitude de docilité, l'action de l'Esprit-Saint ;
- s'ouvrir avec confiance, à ses Formateurs, en se laissant orienter, à travers l'accompagnement personnel, dans le processus de discernement de sa vocation ;
- s'intégrer avec responsabilité et initiative dans la vie communautaire, en participant activement aux rencontres de formation et en collaborant au développement du projet de formation ;
- s'engager dans le processus de discernement de la vocation en se connaissant plus profondément, en purifiant ses motivations et en réalisant les ruptures que la préparation au Noviciat exige ;
- avancer dans la voie du dépassement personnel, en apprenant des expériences vécues, à travers la révision de vie et en se proposant des objectifs dans la ligne de son projet personnel ;
- s'identifier progressivement avec notre charisme, en laissant la Sainte-Famille et le Fondateur occuper une place toujours plus importante dans sa vie.

3.6.2. La Communauté

La Communauté dans laquelle se réalise le Postulat, dans n'importe laquelle de ses modalités, a une responsabilité importante dans la formation. Elle doit être une authentique Communauté de foi et de vie, qui offre au Postulant la possibilité de croître en son sein comme personne et comme chrétien et d'avancer sur le chemin de sa vocation.

Tous les Frères de la Communauté sont responsables de cette tâche et coordonnent leurs efforts sous la direction d'un premier Responsable de la formation. Cette mission occupe une place de choix dans le Projet de vie de la Communauté dans lequel on inclut les moyens proposés pour l'accomplir.

Dans la Communauté le Postulant doit rencontrer :

- la possibilité d'alimenter sa vie de foi et de progresser dans le domaine de la prière et de la vie sacramentelle ;

- un lieu où expérimenter la fraternité et croître dans le dialogue, la communication, le service et l'ouverture à la mission.

3.6.3. Les Formateurs

Ils sont ceux qui sont appelés à collaborer avec l'Esprit-Saint qui agit en chaque Postulant, en assumant directement la responsabilité de la formation. Ils constituent une Equipe qui agit sous la responsabilité d'un premier Formateur.

Parmi ses fonctions, il y a :

- Créer les conditions qui permettent au Postulant d'atteindre les objectifs de cette étape, en arrivant à la maturité qui lui permette de faire une option vocationnelle libre et responsable ;
- aider le Postulant à connaître les données nécessaires pour réaliser le discernement de sa vocation et l'orienter tout au long de ce discernement ;
- l'accompagner dans le travail d'éclaircissement et de purification de ses motivations et découvrir la vocation comme son propre idéal de vie ;
- lui offrir la possibilité d'une vie de Communauté dans laquelle il puisse vivre l'esprit de famille et connaître de l'intérieur le charisme de l'Institut ;
- être en contact avec le Maître des Novices, avec les responsables de la pastorale des vocations et avec les Formateurs du Juvénat pour assurer la continuité dans le processus de la formation ;
- maintenir des contacts avec la famille, en créant une relation qui aide le Postulant à progresser dans son chemin de croissance, spécialement dans les moments de plus grande rupture.

3.7. DISCERNEMENT ET ADMISSION AU NOVICIAT

Quand la fin du temps prévu pour le Postulat approche, si le candidat a décidé de solliciter son entrée au Noviciat, il présente une demande écrite au Frère Provincial. Dans cette demande, il expose les motivations qui l'ont conduit à prendre cette décision et fait une évaluation de son expérience au Postulat.

Les Formateurs à leur tour, élaborent un rapport sur le Postulant et le présentent au Provincial et à son Conseil, dans le but de les orienter

dans la tâche d'admission au Noviciat. Il se fait en tenant compte des objectifs de l'étape et en collaboration avec l'Equipe des Formateurs et la Communauté.

Dans ce rapport, on tient compte des points suivants :

- maturité humaine, affective et intellectuelle, en s'aidant opportunément de tests d'attitudes ou d'un expert en psychologie ;
- authenticité du projet de vocation et les aptitudes pour la vie de Frère de la Sainte-Famille ;
- intégration dans la Communauté et capacité pour la vie communautaire ;
- cheminement de vie chrétienne et de maturation vocationnelle ;
- évaluation globale de l'expérience du Postulat.

4. LE NOVICIAT

4.1. NATURE ET FINALITE

« Le Noviciat est l'étape fondamentale de la formation » (C 169), dans laquelle le Novice s'initie à la vie religieuse de Frère de la Sainte-Famille.

« Sa finalité est que les Novices connaissent mieux la vocation divine, particulièrement celle de l'Institut, qu'ils expérimentent sa vie, qu'ils conforment leur esprit et leur coeur à son esprit et que leurs intentions et leurs aptitudes puissent être prouvées » (CDC 646) .

Le Frère Gabriel, en parlant du temps du Noviciat, disait qu'il « est employé par les Novices pour examiner leur vocation, acquérir les vertus religieuses, étudier la Doctrine chrétienne, les Règles, les prières et les pratiques en usage dans l'Association » (NG XLV).

4.2. OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs généraux proposés pour cette étape sont :

4.2.1. Expérimenter la vie de Frère de la Sainte-Famille

Dans cette étape, le Novice réalise une vraie expérience de vie religieuse qui lui permet de développer sa propre personnalité selon l'Évangile et le Projet de vie exprimé dans nos Constitutions.

C'est le moment pour connaître en profondeur le Frère Gabriel et s'identifier avec le charisme de l'Institut, en incarnant sa spiritualité, en s'imprégnant de l'esprit de famille et en s'ouvrant à sa mission. De cette manière, il se prépare efficacement à la profession religieuse qui aura lieu à la fin du Noviciat.

4.2.2. Se rencontrer avec le Christ

Le Novice entre dans un processus personnel de « connaissance profonde et vivante du Christ et de son Père» (PI 47), par l'action de l'Esprit-Saint. Il vit une expérience radicale de conversion au Seigneur, qu'il choisit comme une valeur centrale et absolue de son existence.

Il rentre dans la vie de prière par une attitude d'accueil de la volonté du Père et d'ouverture à l'action de l'Esprit qui modèle sa personne pour la conformer de plus en plus avec celle du Christ. Progressivement, il unifie sa vie autour de l'expérience de Dieu jusqu'à pouvoir affirmer, comme St. Paul « Pour moi vivre c'est le Christ » (Ph 1,21).

4.2.3. Mûrir la réponse à sa vocation

Le Novice approfondit la réponse généreuse à l'amour de Dieu, manifesté dans le don de la vocation. Il avance dans un processus de maturation « vocationnelle » qui lui permet de rencontrer dans la vocation du Frère de la Sainte-Famille son propre chemin de réalisation personnelle et de configuration avec le Christ.

C'est un temps propice pour que le Novice s'abandonne entre les mains de Dieu et se laisse conduire au désert, où il désire « parler à son coeur » (Os 2,16). Là, comme Jésus à Nazareth, il perçoit avec plus de clarté, la voix de Dieu qui l'appelle avec son amour .

4.2.4. Permettre à l'Institut de connaître le Novice

L'Institut à son tour a l'opportunité d'observer le Novice pour connaître ses motivations, ses capacités et son processus de maturation. Ainsi, il peut vérifier l'authenticité de sa vocation.

Le Noviciat devient une période d'épreuves où le Novice doit montrer des signes clairs de vraie vocation, des aptitudes et des dispositions favorables pour vivre comme Frère de la Sainte-Famille.

4.3. CRITERES D'ADMISSION

Pour être admis au Noviciat, en plus des conditions canoniques (cf. CDC 642-645), le sujet doit posséder un degré suffisant de maturité humaine, chrétienne et « vocationnelle ».

Dans les lieux où les étapes du Postulat et du Noviciat sont séparées, il est nécessaire de présenter au Maître des Novices un rapport sur le candidat et les domaines de formation suivis.

4.3.1. Dans sa maturité humaine :

- volonté et capacité de progresser dans sa croissance personnelle, en acceptant sereinement ses limites et en développant ses possibilités dans une attitude de recherche et de dépassement ;
- équilibre affectif et disposition à se donner gratuitement aux autres dans la vie communautaire et dans l'apostolat ;
- disponibilité à accepter avec maturité les responsabilités personnelles du chemin de la formation.

4.3.2. Dans sa maturité chrétienne :

- progrès réel dans un cheminement personnel d'ouverture à la foi, aussi bien au niveau des contenus que de l'expérience ;
- vie de prière et des sacrements, d'engagement responsable avec la Communauté et de service apostolique ;
- relation plus personnelle avec le Christ et disponibilité pour parcourir un chemin de conversion du coeur à sa suite.

4.3.3. Dans la maturité de sa vocation :

- approfondissement et purification des motivations de la vocation ;
- identification avec la vocation de Frère de la Sainte-Famille, qui est reconnue progressivement comme son propre idéal de vie ;
- ouverture progressive à la Sainte-Famille et au Frère Gabriel comme modèles vivants de l'itinéraire de sa vocation ;
- disponibilité et aptitudes initiales pour vivre en Communauté les Conseils évangéliques, la fraternité religieuse et la mission apostolique selon nos Constitutions ;
- capacité à accepter positivement l'accompagnement personnel et en groupe, comme moyen de croissance.

4.4. DOMAINES DE FORMATION

La formation étant un processus unitaire et graduel, les différents aspects analysés dans l'étape antérieure continuent à se développer durant le Noviciat. Pour cela on omet l'énumération de certains éléments formatifs et on met l'accent sur les plus spécifiques de cette nouvelle étape.

4.4.1. Formation humaine

a) Objectifs spécifiques :

- continuer le processus de connaissance déjà commencé, acceptation et intégration équilibrées de toutes les facettes de la personnalité ;
- assumer, intégrer et développer l'affectivité et la sexualité, dans un cheminement de maturation dans l'amour de donation ;
- progresser dans la capacité de s'ouvrir positivement aux autres et de cultiver les vertus humaines qui favorisent la fraternité ;

- arriver à une rupture adéquate avec le style de vie antérieur et une ouverture progressive aux valeurs de la Vie consacrée.

b) Moyens

- approfondissement dans la connaissance de soi pour arriver à une estimation et à une acceptation correcte de sa propre réalité et pour pouvoir s'ouvrir à un projet de maturation dans la suite du Christ ;
- informations sur les éléments de la maturité humaine, le caractère et sa transformation, l'évolution psychologique de la personne, la communication interpersonnelle ;
- étude de sa propre affectivité et connaissance des sentiments et émotions personnels, dans le but de dépasser ses peurs, ses préjugés et ses dépendances, en avançant dans un processus de liberté personnelle ;
- organisation de la vie communautaire de sorte qu'elle facilite le développement de la responsabilité ; stimulation de l'initiative et de la créativité, répartition des services, répartition personnelle du temps ;
- réalisation de certaines ruptures avec le type de vie précédent : utilisation critique et modéré des moyens de communication, austérité de vie, détachement des choses superflues, relations modérées avec la famille et les amis ;
- utilisation critique et modérée des médias, en suivant les règles de l'Equipe de formation ;
- affermissement de la volonté, à travers l'ouverture aux valeurs et l'ascèse personnelle ; particulièrement , initiation à la pratique équilibrée du silence et de la solitude, de la domination personnelle, du travail et du sacrifice ;
- relation ouverte et intégratrice avec la nature, à travers la contemplation, l'exercice physique, le travail manuel ;
- l'apprentissage des langues étrangères qui donnera l'occasion de participer à la mission de l'Institut ;
- éducation artistique et musicale et apprentissage de certaines habiletés utiles à la Communauté et à l'apostolat, comme la dactylographie et l'informatique.

4.4.2. Formation chrétienne

a) Objectifs spécifiques :

- avancer dans le cheminement de conversion au Christ, découvert et accepté comme la valeur centrale et unificatrice de l'expérience spirituelle, en faisant des pas décidés à sa suite et en se laissant transformer par l'Esprit en un homme nouveau, à l'image de Jésus ;
- approfondir l'expérience de la foi chrétienne en la vivant comme un don du Père et en s'ouvrant à la remise généreuse de sa vie à Dieu et aux Frères ;
- assimiler, dans la théorie et dans la pratique, les fondements bibliques, théologiques et spirituels de la vie chrétienne, orientés au service « d'une connaissance amoureuse de Dieu et de l'approfondissement de la vie de foi » (RC 29) ;
- permettre au Novice « de réaliser progressivement dans sa vie les conditions de cette harmonieuse unité qui doit exister entre la contemplation et l'action apostolique » (RC 5).

b) Moyens

- Conversion au Christ :

- des rencontres personnelles prolongées avec le Christ qui permettent de s'ouvrir à la contemplation de vie, à la confrontation avec sa personne et son message et au dialogue d'amitié avec Lui, en laissant son Esprit transformer peu à peu sa propre existence ;
- la connaissance de soi à la lumière de cette rencontre avec Jésus, en découvrant sa propre vie « cachée avec le Christ en Dieu » (Col.3,3), en purifiant les motivations et en restructurant la personnalité, en la conformant avec Lui ;
- la suite rapprochée de sa personne avec les dispositions du disciple, en assimilant ses attitudes, en se laissant transformer intérieurement selon l'esprit des Béatitudes et en approfondissant chaque jour le mystère pascal qui fait mourir avec le Christ pour naître à une vie nouvelle ;
- « la pratique des vertus humaines et chrétiennes et l'effort constant pour se placer dans une optique qui lui permette de regarder toute chose à la lumière du mystère du Christ » (C 170) ;

- la lecture spirituelle quotidienne qui aide à pénétrer dans le chemin de la « suite » et à s'ouvrir à l'action de l'Esprit dans sa propre vie.
- **Expérience de prière et des sacrements :**
- l'approfondissement dans la prière personnelle, faite « avec humilité, confiance, amour et persévérance » (NG 367), en y consacrant des temps prolongés, avec la même attitude que Jésus dans son ouverture à la volonté du Père ;
 - la méditation quotidienne de la Parole de Dieu, en l'accueillant dans son coeur, en se laissant interpeller et transformer par elle et en la vivant tout au long de la journée comme un vrai aliment intérieur ;
 - la réalisation d'une synthèse quotidienne entre prière et action, en s'exerçant « à l'union habituelle avec Dieu dans la disponibilité à l'Esprit-Saint » (C 170) et en progressant dans l'unité de vie autour de l'expérience personnelle du Christ ;
 - l'exercice de la prière communautaire, surtout dans la Liturgie, en comprenant son sens de prière ecclésiale de louange, d'action de grâces et d'intercession et en participant activement à sa préparation et à son animation ;
 - la participation à l'Eucharistie quotidienne, en la vivant comme une rencontre avec l'amour de Dieu qui se donne à nous en Jésus et nous transforme en Lui, en nous engageant dans la construction de la communion et dans le don de sa propre vie aux autres ;
 - la participation fréquente au sacrement de la Réconciliation, comme chemin de connaissance humble de soi et de la célébration du pardon et de l'action de Dieu dans sa vie.
- **Etude de la Doctrine chrétienne :**
- l'initiation à la Sainte Ecriture comme moyen de s'ouvrir à la lecture et à l'assimilation de la Parole de Dieu ;
 - l'approche d'une Christologie qui aide le Novice à contacter de façon expérimentale le Christ et son mystère pascal ;
 - la connaissance des éléments fondamentaux de l'Ecclésiologie comme moyen de croître dans le sentiment

d'appartenance à l'Eglise et d'ouverture à sa vie et à sa mission ;

- l'initiation à l'étude de la Liturgie, spécialement des sacrements, de la Liturgie des heures et de l'année liturgique , comme un chemin pour vivre la rencontre personnelle et communautaire avec le Seigneur ;
- l'étude de la Spiritualité chrétienne et des principales Ecoles de spiritualité de l'Histoire de l'Eglise qui permette de connaître « l'essence de la vie spirituelle et des voies qui conduisent à une union plus intime avec le Seigneur » (RC 5) ;
- la connaissance, théorique et pratique, de la prière et de la méditation, de même que ses principales méthodes.

4.4.3. Formation à la Vie consacrée

a) Objectifs spécifiques :

- approfondir l'ouverture personnelle à la vocation comme une acceptation généreuse du don de Dieu et comme un engagement quotidien avec sa volonté ;
- réaliser une expérience de vie religieuse de Frère de la Sainte-Famille, en vivant dans une synthèse harmonieuse tous ses éléments, comme une préparation à la consécration au Seigneur dans la profession religieuse ;
- vivre la suite du Christ pauvre, chaste et obéissant à travers la connaissance et la pratique des Conseils évangéliques et l'ouverture aux valeurs de la consécration religieuse ;
- faire l'expérience d'une vie communautaire construite sur la présence du Christ ressuscité au milieu des Frères.

b) Moyens

- **Maturation de la vocation et expérience de vie religieuse :**
 - la culture quotidienne d'une attitude d'accueil de la vocation, en la vivant dans la fidélité à Dieu dans le moment présent ;
 - l'accompagnement personnel avec le Maître des Novices, réalisé par des rencontres fréquentes, comme moyen de croissance personnelle et d'ouverture à la volonté de Dieu ;

- l'élaboration étudiée d'un projet personnel qui permet de s'ouvrir à l'action de l'Esprit et de créer des voies de maturation dans la suite du Christ ;
 - l'exercice des vertus humaines et spirituelles relatives à la consécration religieuse et aux Conseils évangéliques, dans un processus de libération personnelle et d'ouverture totale au style de vie du Christ.
- **Vie de Communauté :**
- le vécu des dimensions les plus profondes de la Communauté : foi en la présence de Jésus, acceptation du Frère comme don de Dieu et sens de la mission communautaire ;
 - la participation à la vie communautaire, en assumant les responsabilités de service aux Frères avec initiative et créativité ;
 - la collaboration active dans l'élaboration et la révision du Projet de vie communautaire, ainsi que dans la préparation et le déroulement des réunions et des rencontres communautaires.
- **Etude de la Vie religieuse :**
- approfondissement de l'étude de la vocation religieuse et de ses racines baptismales ;
 - la connaissance des fondements biblique, théologique et ecclésial de la Vie religieuse ;
 - l'étude des principaux éléments de la Vie religieuse : Consécration, Conseils évangéliques, Communauté et Mission ;
 - l'étude des charismes dans l'Eglise et de la dimension charismatique de la Vie religieuse.

4.4.4. Formation au Charisme de l'Institut

a) Objectifs :

- accueillir la Sainte-Famille comme modèle sur le chemin de la croissance dans la vocation, en s'ouvrant à elle à travers la contemplation du mystère de Nazareth et l'imitation de sa vie ;

- s'ouvrir à la personne de Frère Gabriel, en l'accueillant dans sa propre vie avec une attitude d'admiration et d'amitié, en imitant son exemple et en assimilant son charisme ;
- croître dans le sentiment d'appartenance à l'Institut, en le considérant comme sa propre famille et en progressant dans la connaissance de sa réalité et en s'identifiant avec lui ;
- connaître et vivre le charisme de l'Institut, en assimilant sa spiritualité, en pratiquant l'esprit de famille et en s'initiant à sa mission.

b) Moyens

- Spiritualité :

- la rencontre fréquente avec Jésus, Marie et Joseph, dans la prière, dans la célébration de leurs fêtes, dans la lecture et la méditation de la Parole de Dieu, dans l'extension de leur culte et dans l'imitation de leurs vertus ;
- l'ouverture à la personne du Fondateur à travers la culture d'une relation d'amitié avec lui, l'étude de sa vie, de son oeuvre, de son charisme et l'imitation de son exemple ; lecture des écrits du Fr. Gabriel destinés aux Frères ;
- la connaissance des manifestations de la spiritualité de l'Institut tout au long de son histoire, la pratique des vertus que notre tradition a contemplées dans la Sainte-Famille et l'exercice de certaines dévotions plus significatives.

- Esprit de Famille :

- l'engagement quotidien dans la construction d'une Communauté « où règne une paix parfaite, où tous sont animés par les mêmes sentiments et une volonté où tous s'aiment mutuellement en leur Créateur » (Cir 15) ;
- la pratique des vertus qui expriment et alimentent l'esprit de famille dans les relations communautaires, comme le joie, le dialogue, la communication, l'attention réciproque, le pardon, la serviabilité ; la simplicité et l'humilité ;
- l'ouverture accueillante aux familles, à la paroisse, l'environnement social et aux personnes avec lesquelles la Communauté du Noviciat est en relation.

- **Mission :**

- la connaissance de la mission de l'Institut au service de l'Eglise et l'information sur les formes concrètes de la réaliser dans les différentes Provinces et les Communautés ;
- l'initiation « aux activités apostoliques propres à la mission de l'Institut, en s'efforçant de réaliser l'union intime avec le Christ, source première de toute vie apostolique » (C 169) ;
- la compréhension de la mission de l'Institut réalisée en commun avec les Laïcs.

- **Identification avec l'Institut :**

- la connaissance de l'Institut, à travers l'information sur la réalité de sa vie et de sa mission, en croissant dans le sentiment d'appartenance à cet Institut ; les rencontres avec certains Frères, Communautés et Oeuvres apostoliques qui permettent d'entrer en contact avec la vie de l'Institut ;
- la structuration de sa propre personnalité selon le projet « vocationnel » exprimé dans les Constitutions, étudié, médité et assumé comme étant sien.

- **L'Etude :**

- la connaissance des Constitutions et Directoires, en s'ouvrant au Projet de vie qu'ils expriment ;
- l'étude de la vie du Frère Gabriel, spécialement de l'itinéraire de sa vocation, de son oeuvre et de son charisme ;
- la connaissance de l'histoire de l'Institut, de ses documents et de ses traditions les plus importantes.

4.4.5. Programme d'études du Noviciat

Les études essentielles à ce stade sont les suivantes :

a) Étude du mystère chrétien :

- Le Mystère de Dieu
- Christologie
- Ecclésiologie
- N. T. : Évangiles
- Morale : les vertus chrétiennes

- Les Sacrements : Eucharistie, Réconciliation
 - Histoire de l'Église.
- b) Étude de la Vie consacrée et de l'Institut :
- Théologie de la Vie consacrée (Vita Consecrata)
 - Histoire de la Vie consacrée
 - Constitutions (Commentaires des Constitutions)
 - Fondateur :
 - Profil spirituel (Summarium de la Positio)
 - Écrits destinés aux Frères (Sélection de textes)
 - Spiritualité chrétienne et Spiritualité Sa-Fa (SFS, Les liens qui nous unissent à JMJ)
 - Histoire de l'Institut (L'Institut des Frères de la Sainte Famille vit dans le temps).

Les Formateurs adaptent ce programme, en accord avec le Frère Provincial, en tenant compte également de la possibilité de certaines études en dehors de la Maison du Noviciat (Internoviciat ou autres). Dans les endroits où il existe un cycle de deux ans de Postulat et de Noviciat, ces matières sont adaptées.

4.5. CARACTERISTIQUES DE CETTE ETAPE

4.5.1. Lieu et modalités

« Le Noviciat doit se faire dans une Maison dûment destinée à cet effet » (CDC 647). Le lieu choisi pour le réaliser doit réunir les conditions adéquates qui permettent d'atteindre les objectifs de cette étape.

En particulier, il doit permettre aux Novices de s'exercer « à la pratique de l'oraison prolongée, de la solitude et du silence » (PI 50), de sorte qu'ils puissent trouver « un climat propice à un enracinement en profondeur dans la vie avec le Christ » (PI 50). En même temps, il doit permettre le développement d'une vie communautaire intense inspirée de celle de Nazareth, la présence de Formateurs compétents, le contact avec la réalité de l'Eglise et de l'Institut et la réalisation de certaines activités apostoliques propres à notre mission. « Il est déconseillé que le Noviciat se déroule en un milieu étranger à la culture et à la langue d'origine des Novices » (PI 47). Néanmoins, pour question de convenance, plusieurs

Provinces partageant un même milieu culturel peuvent organiser un Noviciat interprovincial.

Étudier l'opportunité d'organiser un Noviciat commun à plusieurs Provinces ou Délégations.

Il peut être aussi souhaitable de partager certaines activités formatrices avec des Noviciats d'autres Instituts, en sauvegardant toujours l'indépendance et le caractère de chacun.

« Pour des cas particuliers et exceptionnellement, avec la permission du Supérieur général et du consentement de son Conseil, un candidat peut faire le Noviciat dans une autre Maison de l'Institut, sous la direction d'un Religieux expérimenté, qui joue le rôle de Maître de Novices » (CDC 647).

Les nécessités de la formation peuvent conseiller également que « le groupe des Novices habite dans une autre Maison de l'Institut, durant un temps déterminé » (CDC 647).

Étant donné les objectifs et les caractéristiques propres de cette étape de formation, on ne prévoit pas de vacances en famille durant cette étape. Les visites que les Novices reçoivent de leurs familles ou d'autres personnes sont programmées adéquatement dans le but de les intégrer dans le processus de formation.

4.5.2. Début et durée

Le Noviciat canonique commence « quand le Frère Provincial a notifié officiellement au candidat qu'il y est admis » (C 173). Dans les jours suivant cette notification, aura lieu le « Rite d'initiation à la vie religieuse », comme prévu dans le Rituel lui-même. Auparavant, « les exercices spirituels requis sont d'au moins cinq jours pleins » (C 173).

« Le rite doit être simple, sobre et réservé à la Communauté. Elle s'insère correctement dans une célébration de la Parole de Dieu qui clarifie la nature de la Vie consacrée et l'identité de l'Institut » (RPR p. 15).

« Pour sa validité, le Noviciat doit durer douze mois, à passer dans la Communauté du Noviciat » (CDC 648). « Le Directoire provincial peut prévoir une durée du Noviciat supérieure à douze mois ; de toute façon, le Noviciat ne s'étendra pas au-delà de deux ans » (C 173).

« L'absence de la Maison du Noviciat qui dépasse trois mois, continus ou non, rend le Noviciat invalide. L'absence de plus de quinze jours doit être suppléée » (CDC 649).

« Les Novices demeurent libres de se retirer. Il revient au Frère Provincial de procéder au renvoi éventuel d'un Novice, sur avis du Frère Maître » (C 174).

4.5.3. Périodes d'activité apostolique ou formative

« Un ou plusieurs stages en dehors de la Communauté ou de la Maison du Noviciat, comportant des activités en rapport avec le caractère propre de l'Institut ou du moins toujours utiles pour parfaire la formation des Novices, peuvent être autorisés par le Frère Provincial avec le vote délibératif de son Conseil » (C 173).

Ces activités formatives ne sont pas orientées, avant tout, dans le but d'atteindre des objectifs apostoliques déterminés ou à procurer une formation professionnelle aux Novices, « mais bien de contribuer, au sein même de ces activités, à leur faire mieux découvrir les exigences de leur vocation de Religieux et comment ils doivent y demeurer fermement fidèles » (RC 5). « L'alternance entre les périodes d'activité et des périodes de retraite consacrées à la prière, à la méditation ou à l'étude, qui marquera ainsi la formation des Novices, devra les inciter à y demeurer fidèles au cours de leur vie religieuse » (RC 25). La durée de ces activités doit être en rapport avec la durée totale du temps du Noviciat. Elles sont programmées et révisées de sorte qu'elles permettent d'atteindre, le mieux possible, les objectifs prévus.

4.5.4. Projet de formation

Il se réalise au début du Noviciat. Il tient compte des normes et des orientations de l'Eglise, de l'Institut et de la Province sur cette période. Il est élaboré par le Maître des Novices et ses collaborateurs, en comptant sur la participation active des personnes en formation. Il est approuvé par le Frère Provincial et son Conseil.

4.6. AGENTS DE LA FORMATION

4.6.1. Le Novice

Le Novice assume, avant tout, l'engagement de devenir le premier responsable de sa propre croissance dans la vocation. Il vit le Noviciat

comme une période spécialement importante de sa vie, dans laquelle il s'ouvre sans réserves à l'amour de Dieu et à l'action rénovatrice de son Esprit.

En particulier, il s'engage à :

- s'efforcer d'atteindre les objectifs du Noviciat, en acceptant les médiations que le Seigneur met à son service et en collaborant avec le Maître des Novices pour tout ce qui concerne sa formation ;
- progresser, aidé par un projet personnel, dans sa mutation humaine et spirituelle, en accueillant le don de la vocation, intériorisant ses valeurs et se disposant à réaliser les ruptures que ce processus exige ;
- s'introduire dans l'expérience de l'Esprit, en s'adonnant à la vie de prière, en accueillant la volonté de Dieu à tout moment et en devenant « cet homme nouveau qui s'achemine vers la vraie connaissance en se renouvelant à l'image de son Créateur » (Col 3,10) ;
- s'ouvrir à une relation intime et profonde avec le Christ, « en qui se trouvent cachés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance » (Col 2,3), en l'accueillant comme unique richesse et en se mettant décidément à sa suite conformément à la vocation de Frère de la Sainte-Famille ;
- entrer sans crainte dans l'expérience du silence, du recueillement, du travail et du sacrifice faits avec amour, don de soi, en vivant tout cela avec joie d'avoir embrassé la croix de Jésus-Christ ;
- vivre la vie communautaire comme un espace de liberté, d'amour, de don de soi et de fraternité, en croissant uni aux autres membres « vers Celui qui est la Tête, le Christ » (EPh 4,15) ;
- progresser dans l'identification avec l'Institut, en se plongeant dans l'expérience du mystère de Nazareth et en accueillant avec amour, dans sa propre vie, la personne du Frère Gabriel et son charisme.

4.6.2. Le Maître des Novices et ses collaborateurs

« La finalité du Noviciat exige que les Novices se forment sous la direction d'un Maître, selon le Projet de formation que le Droit propre doit déterminer » (CDC 650). Il « est l'accompagnateur spirituel mandaté à cet effet pour tous et chacun des Novices (PI 52).

« Le Maître des Novices est nommé, après vote délibératif, par le Frère Provincial et son Conseil. Il doit avoir au moins cinq de profession perpétuelle dans l'Institut. Sa mission principale est de discerner et de vérifier la vocation des Novices et de les former graduellement pour qu'ils vivent la vie de perfection propre à l'Institut. Il est déchargé de toute occupation qui pourrait le distraire de ses responsabilités » (C 172). Il doit être un Religieux mûr, humainement et spirituellement, totalement identifié à l'Institut et à son charisme, avec une expérience apostolique suffisante et avec une préparation doctrinale et pédagogique pour accomplir sa mission.

Ses principales obligations sont :

- réaliser un accompagnement personnel de chaque Novice, en l'orientant dans un processus d'ouverture à la Vie consacrée de Frère de la Sainte-Famille ;
- se responsabiliser, aidé par les collaborateurs et par ses Novices, de l'élaboration du Projet de formation du Noviciat, de son application et de sa révision périodique ;
- créer les conditions pour que se développe une vie communautaire, imprégnée par l'esprit de famille, qui permette l'ouverture des Novices à la communion fraternelle ;
- aider chaque Novice à réaliser dans sa vie « l'équilibre indispensable sur le plan humain comme sur le plan spirituel, entre des temps consacrés à l'apostolat et au service des hommes et des temps plus ou moins prolongés consacrés, dans la solitude ou en Communauté à la prière et à la lecture méditée de la Parole de Dieu » (RC 31) ;
- discerner et vérifier la vocation des Novices, aidé par eux-mêmes, par la Communauté et par les personnes qui collaborent dans la tâche de la formation ;
- maintenir un contact suffisant avec la famille de chaque Novice, comme moyen important de connaissance et d'aide dans la formation.

Le Maître des Novices « peut-être aidé par un sous-Maître et, au besoin, par d'autres auxiliaires nommés par le Provincial avec le vote consultatif de son Conseil » (C 172).

Ils agissent en esprit d'équipe, partageant les responsabilités et les fonctions, sous la direction du Maître des Novices, et collaborent avec

lui, aussi bien dans l'application du Plan de formation que « dans le discernement et la décision » (PI 52).

Entre le Maître des Novices et les Supérieurs doit exister l'unité nécessaire pour garantir la formation, en donnant « aux Novices un témoignage de simplicité évangélique, d'amitié compréhensive et de respect de leur personnalité, afin d'obtenir le climat de confiance, de docilité et d'ouverture grâce auquel le Maître des Novices sera capable d'orienter leur générosité vers un don d'eux-mêmes au Seigneur dans la foi, et de leur faire progressivement découvrir, par la parole et par l'exemple, dans le mystère du Christ crucifié, les exigences d'une véritable obéissance religieuse » (RC 32).

4.6.3. La Communauté du Noviciat et la Province

Si la Communauté est un élément essentiel pour la formation dans n'importe quelle partie de ces étapes, elle l'est de façon particulière au Noviciat. Elle doit permettre au Novice de s'exercer dans les vertus qui construisent la fraternité, étant en même temps un point de référence de la vie consacrée du Frère de la Sainte-Famille dans laquelle le Novice est entraîné de s'initier.

La Communauté lui donne aussi l'opportunité de mieux se connaître et de mûrir, humainement et spirituellement, en relation avec les autres.

La Communauté religieuse de la Maison du Noviciat doit être spécialement vivante et évangélique dans la communion et dans l'apostolat. Elle doit montrer aux Novices, avec son témoignage de vie, la joie d'une vie consacrée à Dieu et aux Frères.

Si « tous les membres de l'Institut doivent collaborer, pour leur part, à la formation des Novices, par l'exemple de leur vie et avec la prière » (CDC 652), ceux qui font partie de la Communauté-même du Noviciat doivent l'être de façon très particulière. Leur relation avec les Novices doit être ouverte, sereine et disponible, toujours en collaboration avec le Maître et dans la ligne du Projet de formation du Noviciat.

La Communauté considère dans son propre Projet de vie ses objectifs comme Communauté de formation et les moyens nécessaires pour les atteindre. Elle doit s'engager à créer un corps uni qui stimule la fraternité et fait croître chez les Novices le sentiment d'appartenance à une nouvelle famille, inspiré de la Sainte-Famille.

4.7. LA PREMIERE PROFESSION

4.7.1. Nature

« La profession religieuse est l'acte par lequel le Frère s'oblige, par voeu public, à observer les trois Conseils évangéliques. Par là, il s'offre à Dieu qui le consacre par le Ministère de l'Eglise » (C 71).

« Par sa profession, le Frère est incorporé à l'Institut avec les droits et les devoirs définis par le Droit universel et le Droit propre et s'engage à tendre à la perfection de la charité, selon la charisme de l'Institut.

Celui-ci, représentant auprès de lui le Dieu-amour, s'engage à assurer au Frère une Communauté de vie et les moyens de s'épanouir selon la Règle » (C 72).

Même si, par la prudence de l'Eglise, la profession est au début temporaire, elle comporte l'intention de donner au Seigneur sa propre vie sans réserves ni conditions. Les Novices sont adéquatement préparés pour comprendre et assumer la générosité de cette attitude.

4.7.2. Discernement et admission

A l'approche de la fin du temps du Noviciat, le Novice approfondit le discernement sur sa vocation, aidé par le Maître des Novices. Il le fait dans un climat de prière ; en tenant compte du sens de la profession religieuse, des objectifs du Noviciat et du chemin parcouru pendant ce temps.

Une fois sa décision prise, « le Novice qui veut s'engager dans l'Institut, fait sa demande par écrit au Frère Provincial à l'époque et d'après les modalités fixées par le Conseil provincial » (C 174).

La demande est accompagnée du rapport élaboré par le Maître des Novices et ses collaborateurs. Cette évaluation sur le candidat a une grande importance, puisqu'il revient au Maître et à ses collaborateurs de discerner et de vérifier la vocation des Novices » (CDC 652).

Dans ce rapport, on tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- santé psychique et capacité intellectuelle,
- relations avec la famille, avec les amis et avec le milieu,
- degré de maturité humaine et spirituelle,
- capacité à vivre les vœux,
- vie spirituelle et de prière,

- forme d'intégration dans la vie communautaire,
- identification avec l'Institut et assimilation de son charisme,
- dispositions et aptitudes pour la vie apostolique de l'Institut,
- processus de maturation de la vocation, spécialement durant le Noviciat.

Si l'on reconnaît que le Novice est apte à s'engager dans l'Institut, on l'admet à la profession temporaire (C 174). S'il persiste quelque doute sur son aptitude, « on peut proroger le temps d'épreuve conformément au Droit propre, mais pas au-delà de six mois » (CDC 653).

4.7.3. Critères d'admission

En plus des conditions canoniques (cfr CDC 656), pour l'admission à la première profession, il faut que le Novice atteigne un degré de maturité suffisante dans les aspects suivants de son identité personnelle.

- **Dans sa maturité humaine :**
 - capacité d'unifier toutes les dimensions de la personnalité autour des valeurs, librement assumées, de la Vie consacrée ;
 - capacité d'établir une relation d'équilibre de liberté et de responsabilité avec soi-même, avec les choses et avec Dieu ;
 - attitude d'ouverture responsable à un projet de croissance personnelle et d'acceptation de médiations qui lui permettent de le réaliser ;
 - maturation affective et ouverture aux autres dans une attitude de donation ;
 - cohérence avec les valeurs, en vivant les vertus correspondantes et en acceptant les renoncements nécessaires.
- **Dans sa maturité chrétienne :**
 - expérience vive et profonde du Christ, soutenue par la rencontre quotidienne avec la Parole de Dieu ;
 - vie de prière authentique, simple et responsable, prolongée tout au long de la journée ;
 - mettre l'Eucharistie au centre de sa vie personnelle et apprécier le sacrement de la Réconciliation ;
 - ouverture constante à la volonté de Dieu dans une attitude humble et généreuse.

- **Dans la maturité de sa vocation :**

- identification avec la vocation de Frère de la Sainte-Famille et avec l'Institut ;
- appréciation des Conseils évangéliques et capacité de vivre les mêmes exigences des voeux religieux à la suite du Christ ;
- engagement responsable avec la Communauté et pratique habituelle des vertus, inspirées de la vie de Nazareth, qui font croître l'esprit de famille ;
- expérience personnelle profonde de Jésus, Marie et Joseph et de Frère Gabriel ;
- sensibilité devant la mission de l'Institut et aptitudes pour la Catéchèse, l'Education chrétienne et l'Animation liturgique.

4.7.4. Préparation à la profession

Durant les dernières semaines du Noviciat, on soigne particulièrement la préparation des Novices. On leur procure les moyens nécessaires, spécialement des temps de prière et de silence, pour se disposer adéquatement à la profession. On étudie avec attention le *Rituel de la profession propre de l'Institut F.S.F.* et on prépare la célébration liturgique.

On n'oublie pas les paroles du Fondateur à ce propos : « Le moment de la profession est sûrement un des plus importants de la vie. Se consacrer à Dieu sans partage, totalement et assumer l'obligation de suivre les Conseils évangéliques sont les effets de la profession religieuse. Nos chers Novices doivent donc s'y préparer sérieusement » (Cir 12).

Avant la profession, les Novices font « au moins cinq jours pleins d'Exercices spirituels » (C 173).

4.7.5. Célébration de la première profession

S'il y a des Novices de différents pays, le Frère Provincial et son Conseil, avec le Maître des Novices, étudient la convenance du lieu, de la date et des modalités de la célébration.

L'Eglise conseille « qu'on fasse la profession pendant la messe » (SC 80). Elle « reçoit les voeux de ceux qui font profession, demande pour eux, à travers sa prière publique les secours de la grâce, les recommande à Dieu et leur accorde sa bénédiction spirituelle, en associant leur oblation au sacrifice eucharistique » (LG 5).

La célébration se fait selon les normes du Rituel de la Profession Religieuse propre des Frères de la Sainte-Famille (cfr RPR 20-42). On dit la messe qui correspond à la liturgie du jour, la messe rituelle le jour de la première profession religieuse ou la messe de la Sainte-Famille » (RPR. 21).

La profession, pour un an, se fait selon la formule tirée des Constitutions (cfr. C 73).

La reçoit « Le Supérieur général ou son représentant dûment délégué qui manifestent l'acceptation de la part de l'Institut. En vertu de leur charge, les Conseillers généraux, les Supérieurs majeurs des Provinces et des Vice-Provinces sont autorisés à recevoir les vœux sans délégation spéciale » (C 75).

« Chaque Frère signe l'acte de sa profession qui est conservé dans les archives de l'Institut » (NG LVI). Après avoir fait la profession on donne « à chaque profès l'habit de l'Institut....ou on lui remet l'insigne de l'Institut » (RPR 37), signe de la consécration religieuse.

Ensuite le Supérieur « leur remet la Règle de l'Institut » (RPR 38) en les invitant à l'observer fidèlement pour vivre toujours dans la charité.

5. LE SCOLASTICAT

5.1. NATURE ET FINALITE

Après la première profession, le processus de la formation des Frères se poursuit, « afin qu'ils vivent avec une plus grande plénitude leur vie et réalisent mieux la mission de l'Institut » (CDC 659).

« Le Scolasticat est l'étape de la formation de base qui va de la première profession à la profession perpétuelle.

De même que Jésus dans sa vie cachée à Nazareth a préparé la proclamation de la Bonne Nouvelle, le Frère, pendant le Scolasticat, prépare sa vie de donation totale au service du Règne » (C 175).

Il s'agit, pour le Frère, dans cette nouvelle étape de son itinéraire de formation, « de recueillir les fruits des étapes précédentes et de poursuivre sa propre croissance humaine et spirituelle par la pratique courageuse de ce à quoi il s'est engagé » (PI 59).

L'Institut s'engage à offrir une formation « systématique, convenable à la capacité des Frères, spirituelle et apostolique, doctrinale et à la fois pratique, avec l'obtention aussi, quand il est opportun, des diplômes nécessaires, aussi bien ecclésiastiques que civils » (CDC 660).

Dans ses premières années, le Frère acquiert un certain nombre de compétences spirituelles et humaines, comme le souhaite le Frère Gabriel. « Pour correspondre à leur sublime vocation et pour remplir parfaitement le but de leur Association, les Frères doivent soigneusement travailler à acquérir toutes les vertus de leur état et la perfection religieuse, ainsi que l'instruction nécessaire pour pouvoir donner une éducation solide aux enfants qui leur seront confiés, ou pour remplir convenablement les autres fonctions auxquelles on se livre dans l'Association » (NG 10).

« Le Scolasticat comprend deux périodes :

- 1) Pendant la première période, le Frère approfondit sa formation théologique et spirituelle, se prépare à communiquer le message évangélique et acquiert une compétence professionnelle attestée par des diplômes officiels.
- 2) Dans la deuxième période, le Frère s'applique à acquérir l'unité de vie dans la prière, le travail, la vie communautaire et exerce, prioritairement, les activités propres de la Congrégation » (C 178).

5.2. OBJECTIFS GENERAUX

5.2.1. Progresser dans la maturité de la vocation

Le Frère tout au long de cette étape, progresse dans son chemin de croissance et de maturation intégrale, en développant harmonieusement ses facultés personnelles, en intériorisant les valeurs et en avançant vers la pleine maturité de sa vocation.

Le Plan de formation l'aide à cheminer vraiment à travers toute son expérience, selon une unité de perspective et de vie, celle de sa vocation propre à ce moment de son existence, en vue de la profession perpétuelle (PI 59).

Dans cette période « le jeune Frère réalise en lui l'équilibre nécessaire au religieux pour vivre sa consécration à Dieu et son engagement apostolique. Il sait assumer à la fois les exigences de l'étude et de la vie spirituelle, de la vie commune et du développement personnel » (C 177).

5.2.2. Approfondir l'identification avec le Christ

Le Frère scolastique approfondit l'expérience de Dieu réalisée pendant le Noviciat. Il continue son processus d'identification et de communion avec le Christ, en faisant de Lui, la valeur centrale et unificatrice de son existence et de son processus de formation.

L'expérience quotidienne en Communauté de la suite du Christ, Pauvre, Chaste et Obéissant, lui permet d'avancer dans le processus de maturation de sa personne et de l'affermissement de l'identité de sa vocation.

L'intimité avec le Seigneur, son amitié dans laquelle il essaie de croître chaque jour, est la racine de tout son développement personnel et la source de dépassement des conflits et des obstacles qui vont surgir au fur et à mesure qu'il s'ouvre à de nouvelles réalités et expériences formatives.

Dans les difficultés que le genre de vie propre à cette étape lui offre, il s'introduit progressivement, avec plus de radicalité, dans le mystère pascal qui, à travers la croix, rend possible la transformation de l'homme nouveau qu'il est appelé à être.

5.2.3. Continuer l'incorporation à la vie de l'Institut

Pendant cette période, le Frère progresse dans la connaissance de l'Institut et dans l'intégration graduelle à sa vie et à sa mission. Il

expérimente, à partir de sa propre expérience, la vocation de Frère de la Sainte-Famille et il croît progressivement dans le sentiment d'appartenance à notre famille religieuse, en assimilant son charisme et en s'engageant avec sa vie et son apostolat.

Cette expérience progressive de la réalité de l'Institut l'aide à mûrir dans sa vocation, en se préparant à l'engagement définitif par la profession perpétuelle.

L'Institut offre aux Frères scolastiques un Plan de formation, une vie communautaire et une équipe de Formateurs qui les aident à vivre une expérience complète de vie consacrée selon la charisme du Frère Gabriel et l'idéal de vie de nos Constitutions.

5.2.4. Acquérir une formation doctrinale solide

Le Plan d'études du Scolasticat vise à aider le Frère à poursuivre sa « formation religieuse et professionnelle » (C 176), en accomplissant le désir du Frère Gabriel :

« Nous demandons très spécialement à nos jeunes Frères, qui sont l'espoir de notre Institut, de se consacrer aux études » (Circ 15).

A travers les études philosophiques et théologiques, le Frère scolastique s'ouvre à la maturité de la foi et au développement de sa vocation. « Il apprend à connaître et à juger dans une optique chrétienne et religieuse, la manière de penser, de sentir et d'agir du monde actuel » (C 177), en se préparant à être témoin de Jésus-Christ au milieu des hommes, selon le charisme de l'Institut.

Ces études, qui se réalisent surtout dans la première étape du Scolasticat, aident à approfondir le mystère pascal, noyau du message chrétien, en permettant aux Frères de croître dans la connaissance et l'expérience du Christ en leur faisant prendre « conscience d'apprendre une seule science, la science de la foi et de l'Évangile » (PI 61).

5.2.5. Préparer pour la mission et pour la vie communautaire

La préparation à l'apostolat et l'incorporation graduelle à la vie apostolique font mûrir la vocation du Frère, en même temps qu'elles l'intègrent progressivement dans la mission de l'Institut.

Pendant la première étape du Scolasticat, le Frère approfondit le sens de la fraternité et de la mission, et acquiert les moyens pour s'y intégrer. Il « se sensibilise aux problèmes que pose l'évolution culturelle et sociale

de son milieu apostolique » (C 177) et se prépare à donner sa vie pour la cause du Royaume.

Pendant la deuxième partie du Scolasticat, on accentue davantage la dimension pratique de cette préparation. Le Frère, par « un engagement apostolique et une participation progressive à des expériences ecclésiales et sociales » (PI 62), acquiert l'unité de vie entre vie de prière, vie communautaire et activités de la mission.

5.3. DOMAINES DE FORMATION

5.3.1. Formation humaine

a) Objectifs spécifiques :

- Progresser graduellement dans son identité, sa maturité émotionnelle, ses relations affectives et son autonomie personnelle en tant que processus indissociables et complémentaires ;
- progresser dans une croissance personnelle équilibrée qui permette un développement harmonieux des qualités qui contribuent à construire une personnalité religieuse adulte ;
- croître dans la liberté intérieure, le sens de la responsabilité, la capacité de choisir et de s'engager, la cohérence personnelle entre les principes et les comportements ;
- atteindre une maturité affective qui permette de se dépasser et de s'ouvrir aux autres dans une relation de gratuité et de donation ;
- développer les capacités intellectuelles, qui lui permettront de réaliser la mission de l'Institut, l'ouverture au monde de la culture et la sensibilité devant les problèmes sociaux ;
- s'ouvrir, de façon responsable et engageante, à un projet personnel de croissance et de dépassement, sans avoir peur des nouvelles exigences du chemin de la formation ;
- accepter avec réalisme les difficultés propres aux changements qui se produisent dans cette étape de la formation et arriver à s'adapter positivement aux nouvelles réalités ;
- être critique à l'égard des modes de vie proposés par la société qui ne sont pas conformes à l'Évangile et, en même temps, être vigilant pour ne pas tomber dans l'accommodement et la laïcité.

b) Moyens :

- connaissance et appréciation de ses propres talents, limites, frustrations, succès et échecs ; intégration de la sexualité dans la personnalité et contrôle des sentiments et des pulsions ;
- assumer la responsabilité des conséquences de ses actes et manifester une cohérence de vie entre ce que l'on pense, ressent et fait ;
- préparation intellectuelle solide, attestée par des diplômes officiels, qui aide à mûrir personnellement et habilite pour la mission apostolique ;
- consolidation de l'habitude à l'étude et maîtrise des techniques nécessaires afférentes ;
- sensibilisation progressive devant la réalité du monde et de ses problèmes, à travers l'étude, l'information et la culture des vertus se rapportant à la justice, à la paix et à la solidarité ;
- ouverture à la réalité culturelle du milieu où se déroule la formation et effort pour inculturer les valeurs de l'Évangile, de la vie religieuse et du charisme propre ;
- progrès dans la maîtrise de soi, la discipline personnelle, l'austérité de vie, l'exercice physique, le travail intellectuel et manuel, la répartition équilibrée du temps ;
- cultiver des compétences et des qualités personnelles au service de la Communauté et de l'apostolat, par l'acquisition d'aspects tels que l'intelligence émotionnelle, le dialogue, l'empathie, la positivité et l'affirmation de soi ;
- responsabilisation progressive dans le domaine de sa propre formation, de la vie communautaire et de l'engagement apostolique, en développant l'initiative et la créativité ;
- progrès dans la connaissance objective de soi et dans l'acceptation sereine de sa propre réalité, en utilisant les aides et les médiations nécessaires pour cela ;
- exercice de dépassement des difficultés qui se présentent dans cette étape et acceptation des nouvelles exigences de la croissance personnelle ;
- réalisation des actions qui aident à croître dans la liberté et permettent de dépasser les dépendances, les peurs et les insécurités qui empêchent la motivation personnelle ;

- ouverture positive aux autres à travers la communication ; le respect mutuel, l'amitié ; le service et le travail en équipe ;
- acquisition de l'équilibre et de la paix intérieure, la stabilité émotionnelle, la patience et la confiance ;
- croissance d'une conscience écologique intégrale qui s'engage à prendre soin de la vie humaine et de la nature dans toutes ses expressions ;
- apprentissage à faire un usage approprié et responsable des réseaux sociaux comme moyen d'information, de relation et d'apostolat.

5.3.2. Formation chrétienne

a) Objectifs spécifiques :

- approfondir la relation filiale avec le Père, en y trouvant le sens de sa propre existence et en croissant dans les valeurs qui naissent de la foi ;
- croître dans l'union avec le Christ et dans l'identification avec sa personne et son Evangile, en intégrant à partir de cette expérience les différents éléments de la formation et en unifiant sa propre vie ;
- s'ouvrir avec générosité à l'action de l'Esprit-Saint, dans un processus de conversion de l'esprit et du cœur qui configure progressivement le Frère avec Jésus et l'aide à structurer sa personnalité selon l'Evangile ;
- faire croître le sens de l'Eglise, comprise comme Peuple de Dieu en marche et comme mystère de communion et en s'engageant progressivement avec sa vie et sa mission ;
- suivre un Plan de formation doctrinale qui aide à approfondir la connaissance et l'expérience du mystère chrétien et permet d'interpréter la vie et l'histoire à partir de la foi.

b) Moyens

- **Vie de prière :**
 - fidélité à la prière personnelle et à la méditation, en progressant à travers elles dans l'expérience de Dieu et en en faisant un espace privilégié de conversion personnelle ;
 - pratique constante de la prière communautaire comme lieu de croissance de la Communauté et d'ouverture à la mission ;

- ouverture aux nouvelles perspectives dans le domaine de la prière, en avançant vers une prière de plus en plus adulte, centrée dans l'expérience du mystère pascal et ouverte à la volonté de Dieu ;
 - croissance dans l'esprit de prière en unifiant grâce à elle, les différents aspects et les moments de la formation ;
 - culture d'une vie sacramentelle intense, en vivant la célébration quotidienne de l'Eucharistie et la participation fréquente au sacrement de la Réconciliation comme lieux de croissance de l'homme nouveau en Christ ;
 - pratique de la prière au milieu des difficultés qui se présentent dans cette étape de la formation, en approfondissant à travers elle l'expérience de la croix qui fait avancer dans le chemin de la vraie vie chrétienne ;
 - unification entre la vie de prière et le processus de formation, en s'exerçant à introduire dans la prière les expériences formatives et en éclairant celles-ci avec la Parole de Dieu ;
 - sensibilité devant les pauvretés des hommes et les nécessités de l'Eglise, en faisant que la prière soit davantage ouverte à ces problèmes ;
 - des journées de retraite et de réflexion, comme opportunités de rencontre avec soi-même, avec les Frères et avec le Seigneur, et comme opportunités de révision engagée de son itinéraire de formation.
- **Rencontre avec le Christ :**
- progrès dans la relation personnelle et intime avec le Christ, en mûrissant dans l'expérience de se laisser transformer par Lui, en avançant vers l'idéal de vie des Béatitudes ;
 - expérience du mystère pascal, en acceptant et en intégrant positivement la croix des conflits et des difficultés qui surgissent sur le chemin de la formation ;
 - expérience de la rencontre quotidienne avec le Seigneur dans les Frères, dans les pauvres et dans les destinations de l'apostolat ;
 - rencontre vivante avec la Parole de Dieu comme source de conversion quotidienne et de croissance personnelle ;

- unification de la vie autour de l'expérience, personnelle et communautaire, du Christ ;
 - témoignage du Christ dans les différents milieux où se déroule la vie du Frère.
- **Croissance dans la vie spirituelle :**
- connaissance et pratique du discernement spirituel, en s'exerçant tous les jours dans la recherche de la volonté de Dieu ;
 - la lecture spirituelle, centrée sur la Parole de Dieu, comme instrument d'ouverture à l'expérience de Dieu ;
 - l'accompagnement spirituel comme moyen pour la connaissance de soi-même et la croissance dans l'idéal de la vocation ;
 - le projet personnel comme chemin d'approfondissement dans la connaissance de sa personne et de la maturation de la vocation ;
 - développement d'une spiritualité apostolique et de communion qui permet de vivre l'expérience de la croissance spirituelle dans la vie ordinaire de chaque jour ;
 - union entre la formation doctrinale et la vie spirituelle, dans un processus d'intériorisation de la foi et des valeurs évangéliques ;
 - ouverture au changement intérieur, dans une attitude de rénovation spirituelle et de croissance dans l'Esprit ;
 - développement de la capacité à exprimer et à transmettre des pensées et des réflexions profondes dans le domaine spirituel et théologique ;
 - capacité à exprimer des expériences spirituelles dans la prière et la méditation partagées.
- **Sens de l'Eglise :**
- participation active à la vie de l'Eglise, spécialement à l'Eucharistie, à la Liturgie des Heures et aux moments de rencontre de prière du Peuple de Dieu ;
 - connaissance de la réalité de l'Eglise universelle et locale, par l'étude, la lecture, les rencontres ecclésiales et la participation progressive à sa vie et à sa mission ;

- incorporation à la vie paroissiale, dans la ligne de l'itinéraire apostolique du Frère Gabriel et du charisme de l'Institut ;
 - réalisation d'expériences qui font croître le sens de communion ecclésiale et de mission partagée, telles que les rencontres avec d'autres Communautés et groupes ecclésiaux et la participation aux différentes réalités apostoliques.
- Etude de la doctrine chrétienne :**
- suivi d'un Plan d'étude du mystère chrétien, qui aide le Frère à vivre avec maturité sa vie religieuse et à réaliser avec compétence sa mission apostolique ;
 - effort pour unifier l'étude et la vie spirituelle en s'exerçant dans une spiritualité qui aide à croître dans la vie intérieure par l'étude de la doctrine chrétienne ;

5.3.3. Formation à la Vie consacrée

a) Objectifs spécifiques :

- continuer le chemin de croissance dans la vocation, en vivant avec fidélité et maturité la réponse quotidienne à l'appel à suivre le Christ dans la Vie consacrée ;
- progresser en les vivant, dans les différentes dimensions de la Vie consacrée, de façon unitaire et harmonieuse, en intégrant en elles toutes les expériences formatives ;
- concevoir la Communauté comme un don de Dieu, un espace théologique, une relation de personnes, une communion de foi et une expérience spirituelle ;
- mûrir dans l'incorporation, active et responsable, à la vie communautaire, en s'engageant dans la construction d'une fraternité qui devient signe et ferment d'unité dans l'Eglise et le monde ;
- se préparer pour le oui définitif à la suite du Christ dans la vie religieuse de Frère de la Sainte-Famille au moment de la profession perpétuelle.

b) Moyens

- **Maturation de la vocation et expérience de vie religieuse :**
 - fidélité à la vocation, en s'exerçant, d'une manière de plus en plus personnelle et responsable, à dire oui quotidiennement à la volonté de Dieu ;

- connaissance plus profonde de la Vie consacrée, à travers l'étude, la lecture formative et l'expérience quotidienne de la suite du Christ selon le modèle de nos Constitutions ;
- relation et cohabitation avec de jeunes Religieux d'autres Instituts ;
- intégration équilibrée de tous les éléments de la vie religieuse dans un projet personnel de maturation de la vocation dans la suite du Christ Pauvre, Chaste et Obéissant, livré sans réserves à la cause du Royaume ;
- approfondissement de la vie de pauvreté religieuse comme chemin de libération personnelle et communautaire, en acceptant Dieu comme unique richesse, en partageant la vie et les biens avec les Frères et donnant sa vie aux plus nécessiteux ;
- maturation dans la chasteté religieuse comme libération du cœur, en livrant toute sa capacité d'aimer à Dieu et aux Frères. Ce choix de vie nécessite de trouver et d'apprendre ses propres styles d'amour ;
- pratique de l'obéissance religieuse et du discernement personnel et communautaire comme croissance dans l'attitude de disponibilité radicale devant la volonté de Dieu, en la cherchant à travers ses différentes médiations ;
- la prise de conscience du mode de vie auquel il a renoncé, qui s'oppose à beaucoup de choses bonnes et logiques pour l'esprit du monde, et assumer la nouvelle vie qu'il a choisie ;
- engagement responsable dans la construction d'une Communauté religieuse inspirée de l'Évangile et du modèle tracé dans nos Constitutions ;
- participation active dans l'élaboration et l'évaluation d'un Projet de vie communautaire qui favorise le développement personnel, la vie fraternelle et l'ouverture à la mission ;
- acceptation du fait que l'idéal de la vie communautaire dans une clé évangélique et charismatique n'est pas pleinement réalisé dans la vie réelle ; parfois les circonstances dans lesquelles vivent les gens l'empêchent ;

- contribution personnelle pour créer et revoir un rythme de vie communautaire où s'intègrent harmonieusement tous les éléments de formation : la prière et l'écoute de la Parole de Dieu, le partage de la vie et de la foi, les relations interpersonnelles, la révision de vie, l'étude et le travail, l'activité apostolique...
- des moments communautaires pour partager la vie de foi et les différentes expériences apostoliques et formatives en participant activement à un dialogue constructif ;
- engagement dans la construction d'une Communauté ouverte à la mission, qui devient prophétie du Royaume et instrument d'évangélisation ;
- culture des attitudes et des pratiques qui font croître la vie de Communauté comme la disponibilité pour le service, l'amitié, le dialogue, la correction fraternelle, le travail en équipe, la sensibilité devant les nécessités des autres ;
- considération de la famille religieuse comme Communauté de référence dans les différents milieux et les circonstances où se déroule la formation.
- comprendre que la vie communautaire n'est pas un noyau fermé, mais qu'elle est prolongée par un réseau de relations extérieures qui l'insèrent dans la communauté ecclésiale et humaine et qu'elle exige de chaque Frère un mode de relation particulier.

5.3.4. Formation au charisme de l'Institut

a) Objectifs spécifiques :

- mûrir dans l'identification avec la vocation de Frère de la Sainte-Famille, en y intégrant les nouvelles expériences formatives propres à cette étape ;
- progresser dans la connaissance de l'Institut et dans le sentiment d'appartenance à cet Institut, en s'identifiant de plus en plus avec le charisme, sa vie et son apostolat ;
- connaître plus profondément, par l'étude et surtout par l'expérience, le Frère Gabriel, en assimilant spécialement son esprit apostolique, son amour engagé pour l'Eglise et sa sensibilité pour les plus nécessiteux ;

- approfondir le vécu de la spiritualité nazaréenne et de l'esprit de famille, en cherchant de nouvelles formes de les incorporer à sa dynamique de croissance personnelle, en accord avec les nouvelles réalités du milieu, de la Communauté et de l'apostolat ;
- s'incorporer progressivement à la mission de l'Institut, en se préparant par l'étude et l'activité apostolique, à continuer et à faire croître l'œuvre du Frère Gabriel dans l'Eglise, avec responsabilité et une attitude de disponibilité ;
- atteindre l'unité de vie entre l'action apostolique et la contemplation, en centrant toutes les expériences formatives et apostoliques dans la rencontre avec la personne et la mission du Christ auquel le Frère scolastique s'identifie chaque jour davantage ;
- acquérir les compétences nécessaires pour mener à bien la mission de l'Institut dans les domaines de l'apostolat : éducation, catéchèse et liturgie.

b) Moyens

- **Identification avec l'Institut :**
 - connaissance plus profonde de la réalité de l'Institut à travers l'information sur sa vie et son œuvre, l'étude de son histoire et de son charisme, des rencontres de formation avec des Communautés et des réalités apostoliques ;
 - intégration progressive à la vie de la Province religieuse, surtout dans la seconde période du Scolasticat, en se responsabilisant davantage dans l'œuvre commune ;
 - intériorisation des valeurs, des options et des orientations de l'Institut, en approfondissant la lecture et l'étude des documents des Chapitres généraux et autres documents de l'Institut.
- **Expérience du Fondateur :**
 - poursuite du travail personnel et communautaire de recherche et d'approfondissement de la vie, de l'œuvre et des écrits du Frère Gabriel ;

- rencontres de formation centrées sur le style de sa vie et de sa mission apostolique ; lecture des écrits de Fr. Gabriel Taborin destinés aux Laïcs et sa correspondance ;
 - engagement pour rendre de plus en plus présente la personne du Fondateur dans le processus de la formation de chaque Frère et la vie de la Communauté.
- **Spiritualité propre et esprit de famille :**
- approfondissement de notre spiritualité à travers la rencontre quotidienne avec l'Évangile contemplé avec une perspective nazaréenne, la relation intime avec Jésus, Marie et Joseph et la vie quotidienne inspirée des valeurs de la Famille de Nazareth ;
 - engagement créatif pour faire croître l'esprit de famille dans les différentes réalités communautaires et apostoliques vécues durant cette étape ;
 - culture des vertus qui s'inspirent plus directement de la vie de la Sainte-Famille, comme la recherche communautaire de la volonté de Dieu, la prière en commun, le travail partagé, la charité fraternelle, l'humilité...
 - effort permanent d'adaptation aux nouvelles situations où le Plan de formation du Scolasticat introduit, en acceptant et en accueillant les personnes et en partageant avec elles les vertus qu'on découvre à Nazareth ;
 - apprendre à partager la spiritualité avec les Laïcs et à accompagner les Fraternités Nazaréennes.
- **Mission :**
- vivre une spiritualité apostolique qui aide à atteindre l'unité de vie, en vivant la rencontre quotidienne avec le Christ dans la prière, dans la vie de Communauté et dans la participation à la mission de l'Église ;
 - étude de la mission de l'Institut et préparation doctrinale et professionnelle pour s'y incorporer graduellement ;
 - études de psychologie, pédagogie, éducation, pastorale, catéchèse, animation liturgique et autres matières qui préparent à réaliser avec compétence la mission de l'Institut ;

- connaissance de la pédagogie propre de la Congrégation, inspirée de l'expérience apostolique du Frère Gabriel, de ses écrits et de la tradition de l'Institut ;
- obtention de diplômes, avec validité civile et ecclésiastique, qui habilite à exercer les activités apostoliques que le Frère aura à réaliser plus tard ;
- participation à des expériences apostoliques de mission, de solidarité, d'engagement avec l'Eglise et avec les pauvres, selon notre charisme et en accord avec les plans de formation ;
- incorporation plus pleine à une œuvre apostolique de la Province dans la seconde période du Scolasticat ;
- relation ouverte avec les Laïcs qui partagent leur mission avec les Frères dans les œuvres et les activités apostoliques ;
- programmation, accompagnement et évaluation des expériences apostoliques, en les intégrant adéquatement aux Plans de formation correspondants ;
- nécessité d'être formés pour la mission commune avec les Laïcs et pour comprendre ce qu'est la mission partagée. Savoir assumer les exigences qu'elle a pour la gestion et l'animation des Centres et les conséquences pour la Communauté des Frères ;
- acquisition de certaines compétences que la mission commune exige comme le discernement en commun, le travail en équipe, le partage de la formation, l'ouverture de nos maisons et la modification de certaines habitudes économiques.

5.3.5. Programme d'études du Scolasticat

Selon les circonstances de chaque pays, la formation théologique et professionnelle requise par les Constitutions sera assurée : « le Frère approfondit sa formation théologique et spirituelle, se prépare à communiquer le message évangélique et acquiert une compétence professionnelle attestée par des diplômes officiels » (C 178).

Dans les lieux où sont entreprises des études civiles, une formation théologique adéquate doit y être assurée en même temps.

Les sujets théologiques concrets seront établis en fonction des possibilités de chaque maison.

Une formation charismatique doit également être prévue qui garantisse un approfondissement des documents qui guident la vie de l'Institut :

- « Identité et mission du religieux Frère » (Document).
- A propos du Frère Gabriel :
 - « Le défi d'un Religieux laïc » (Thèse Frère Enzo).
 - Écrits destinés aux écoles, aux paroisses et aux familles (Sélection de textes).
- Documents de l'Institut : formation, mission, administration, etc.
- La Mission de l'Institut aujourd'hui.
- Le Projet éducatif de l'Institut.
- Le Plan général d'Administration des biens.
- La Famille Sa-Fa.

Les Formateurs adaptent ce programme, en accord avec le Frère Provincial, en tenant compte également de la possibilité d'effectuer certaines études en dehors de la Maison du Scolasticat (Faculté de Théologie ou autres).

5.4. CARACTERISTIQUES DE CETTE ETAPE

5.4.1. Lieu et modalités

Le lieu et la modalité choisis pour organiser le Scolasticat dépendent principalement des objectifs qu'on vise dans cette étape. D'autre part, les critères sont différents selon qu'il s'agit de la première ou de la deuxième période du Scolasticat.

Par rapport à la première période, on doit tenir compte des facteurs spécifiques suivants :

- la présence d'une Communauté de formation qui réunit les conditions particulières qui favorisent la maturation des Frères ;
- la possibilité de disposer d'une Equipe de formation suffisamment qualifiée pour se responsabiliser de la formation ;
- l'accès de l'intérieur ou de l'extérieur de la Maison de formation, aux études théologico-philosophiques et professionnelles envisagées dans le Plan de formation et appropriée aux nécessités de la Province, à la réalité des personnes en formation et aux exigences civiles et ecclésiales ;

- la possibilité d'entrer en contact avec le monde des nécessiteux et réaliser des activités apostoliques dans la ligne du charisme de l'Institut ;
- l'importance d'un contact suffisant avec les Communautés et les oeuvres apostoliques de la Province ;
- la nécessité de garantir l'unité et l'équilibre entre les différents éléments de la formation.

Dans la deuxième période du Scolasticat, on doit tenir compte de :

- l'existence d'une Communauté appropriée qui aide les Frères à s'intégrer à la vie de la Province et à poursuivre la phase initiale de leur formation, en se préparant adéquatement à la profession perpétuelle ;
- la présence de quelques Formateurs qui garantissent l'accompagnement personnel et communautaire des Frères de vœux temporaires ;
- l'insertion graduelle dans une œuvre apostolique de la Province.

Pendant la première période de cette étape, si le nombre des personnes en formation est suffisant et si on possède les éléments nécessaires, le Scolasticat peut s'organiser dans une Communauté créée pour ce but. De même, si les nécessités de la formation le conseillent, différentes Provinces peuvent créer un Scolasticat commun. La deuxième période peut s'organiser dans une Communauté spécifique de Scolasticat ou dans des Communautés de la Province préparées pour accueillir les Frères scolastiques. Dans ce second cas, il s'agira de Communautés qui, par leur style de vie et d'engagement apostolique, sont un stimulant pour la croissance de la vie religieuse de ces Frères.

5.4.2. Début et durée

« La première profession inaugure une nouvelle phase de la formation qui bénéficie du dynamisme et de la stabilité issus de la profession » (PI 59).

Le temps de la durée du Scolasticat coïncide avec celui des vœux temporaires du Frère.

La répartition de ce temps entre les deux périodes de cette étape est décidée par chaque Province, en accord avec son Directoire provincial

et son propre Plan de formation, selon les nécessités de la Province, des Frères scolastiques et de la réalité ecclésiale et culturelle propre à chaque lieu.

« Après cinq ans de voeux temporaires, les Frères peuvent être admis à la profession perpétuelle.

La période des voeux temporaires peut être prolongée jusqu'à huit ans au plus par le Frère Provincial. Pour de sérieux motifs, l'intéressé peut en faire lui-même la demande.

L'autorisation du Supérieur Général est requise pour la prolongation d'une neuvième année » (C 78).

5.4.3. Projet de formation

L'équipe des Formateurs et les Frères scolastiques élaborent chaque année un Projet de vie communautaire. Pour le faire, on tient compte des normes et des orientations de l'Eglise, de l'Institut et de la Province sur la formation.

Dans ce projet, on inclut les objectifs de la formation de cette étape, les dynamismes, les moyens, les responsabilités et les autres éléments d'organisation. Il doit chercher la manière d'harmoniser, de façon équilibrée, les différents aspects de la formation, spécialement la prière, la vie de Communauté, les expériences apostoliques, la vie du charisme et l'accompagnement personnel et communautaire.

Il doit être élaboré « de sorte que par la fusion harmonieuse de tous ses éléments, il contribue à l'unité de vie des individus » (PC 18).

Il est approuvé par le Frère Provincial et son Conseil, intériorisé par chaque Frère, assumé par la Communauté et évalué périodiquement. De cette manière, il devient un élément précieux de dynamisation de la vie religieuse personnelle et communautaire.

5.5. AGENTS DE LA FORMATION

5.5.1. Le Frère scolastique

Le Frère lui-même est le sujet et le premier responsable de sa formation. Avec une attitude de disponibilité et de discernement, il s'ouvre à l'action de l'Esprit Saint, qui modèle sa vie et le conduit vers la pleine maturation du projet de sa vocation.

Le Frère s'engage en particulier à :

- essayer d'atteindre les objectifs de cette étape importante de sa formation, en utilisant avec responsabilité et décision les moyens que l'Institut lui offre pour sa « réelle croissance dans la donation au Seigneur » (PI 60).
- cultiver sa vie de rencontre avec le Christ en essayant d'unifier en Lui toutes ses expériences formatives ;
- participer activement à la vie de la Communauté, en assumant ses obligations et en se sentant responsable de la formation des autres ;
- accueillir les médiations qu'on lui offre, particulièrement celles de ses Formateurs, s'ouvrant à un accompagnement personnel qui l'aide au milieu des difficultés de l'itinéraire de la formation ;
- se consacrer avec engagement aux études, comme moyen important pour mûrir dans sa vocation et se préparer à l'apostolat qu'il exercera tout au long de sa vie religieuse ;
- s'ouvrir à la vie apostolique du Frère de la Sainte-Famille, en s'intégrant progressivement à la mission de l'Institut ;
- élaborer et appliquer dans sa vie un projet personnel qui lui permette d'unifier les différents aspects de sa vie religieuse dans l'expérience du Christ ;
- s'efforcer d'assimiler les expériences de la formation avec le sens de la réalité et en essayant de dépasser les difficultés propres à cette étape ;
- s'identifier de manière expérientielle au charisme (spiritualité, esprit et mission), ainsi qu'à la vie actuelle du charisme.

5.5.2. Les Formateurs

L'importance de cette étape exige la présence « d'éducateurs compétents. Les Supérieurs désignent spécialement un Responsable de la formation des professions temporaires, prolongeant à ce niveau et de façon spécifique la mission du Maître des Novices » (PI 60) .

« Les Frères scolastiques sont placés sous l'autorité d'un Frère de vœux perpétuels nommé par le Provincial et son Conseil par vote délibératif.

Ce Frère est responsable avec ses collaborateurs, devant la Communauté provinciale de la formation des Scolastiques » (C 179).

Les principales fonctions du Frère Responsable des Scolastiques sont :

- « continuer leur formation religieuse » (C 179) en les aidant à progresser dans leur maturation humaine et spirituelle, pour l'affermissement de leur vocation ;
- organiser la vie du Scolastique, de sorte qu'il puisse assurer tous les aspects de la formation d'une manière harmonieuse et équilibrée ;
- approfondir avec les Frères scolastiques « l'esprit et le style de vie propres à l'Institut dans une ouverture ecclésiale » (C 179) ;
- réaliser un style de formation personnalisé dans lequel l'accompagnement du jeune en formation devient un élément fondamental du processus de formation ;
- aider à intérioriser les valeurs de la vie religieuse qui sont clairement exprimées dans nos Constitutions ;
- croître dans la vocation religieuse en unifiant toutes les expériences de formation autour du noyau de la consécration ;
- maintenir un dialogue fréquent avec chaque Frère pour l'aider à réfléchir, à la lumière de la foi, sur les différents pas qu'il fait sur le chemin de sa vocation et sur les activités formatives réalisées ;
- faire des éléments de la vie communautaire le cadre approprié pour la croissance de chacun de ses membres et encourager la coresponsabilité et la communion de vie ;
- accompagner les expériences apostoliques des Frères, pour les aider à les intégrer dans leur projet de formation, et assumer la « responsabilité de leur formation professionnelle » (C 179), de sorte qu'ils se préparent pour la vie apostolique future ;
- aider les Frères scolastiques à s'incorporer progressivement à la vie de l'Institut et « préparer leur entrée dans les autres Communautés de la Province » (C 179) ;
- maintenir le Frère Provincial informé sur le déroulement du processus de la formation et sur l'évolution de chacun des Frères, spécialement au moment de l'admission au renouvellement des vœux ou la profession perpétuelle.

Le Frère Responsable du Scolasticat est aidé par d'autres Formateurs qui constituent une équipe unie sous sa coordination. Ils se partagent la tâche de la formation et donnent un témoignage de vie consacrée joyeuse et engagée et d'un grand amour pour l'Eglise et l'Institut.

L'Equipe de formation se responsabilise, avec la collaboration des sujets en formation, de l'animation de la vie du Scolasticat, de l'organisation des activités formatives et de l'attention aux nécessités de chacun des membres de la Communauté.

Dans la nomination des Formateurs, on tient compte de la nécessité qu'ils soient des Frères qui vivent avec joie et plénitude leur consécration, qu'ils soient humainement et professionnellement préparés à réaliser leur travail, qu'ils soient capables de s'adapter et d'être à l'écoute des jeunes Frères et qu'ils possèdent une expérience suffisante de vie spirituelle et d'activité apostolique.

5.5.3. La Communauté et la Province

L'incorporation graduelle à la vie de l'Institut exige, à cette étape de la formation, une Communauté où l'on vit, avec authenticité, la vie religieuse de Frère de la Sainte-Famille. Les Frères scolastiques ont besoin « d'une vigoureuse Communauté formative » (PI 60) qui vive avec joie les valeurs de la vie religieuse et se renouvelle chaque jour selon l'Évangile et l'esprit des Constitutions. La Province crée les conditions matérielles et de personnel pour que l'expérience de formation puisse se faire.

La Communauté du Scolasticat doit créer le climat qui favorise le développement de la vocation de chacun des Frères. Elle doit inclure dans son Projet de vie les moyens qui permettent de vivre harmonieusement tous les éléments de la vie religieuse et les différents aspects de la formation.

« Il est utile de rappeler aussi l'importance du rôle joué, dans une telle formation, par l'ambiance de générosité d'une Communauté fervente et unie, au sein de laquelle les jeunes religieux seront en mesure d'apprendre par l'expérience la valeur de l'entraide fraternelle comme facteur de progrès et de persévérance dans leur vocation » (RC 5).

La première école de formation devrait être l'expérience quotidienne de la vie communautaire avec son rythme normal de prière, de réflexion, d'étude, de discernement, de vie en commun, de célébration et de mission. Les trente années de vie ordinaire de Jésus à Nazareth sont une référence, une période qui a structuré sa vie, son tempérament et sa façon de se comporter avec Dieu et avec les autres.

Chaque Frère se sent responsable de l'application du Plan de formation et s'engage activement dans le vie de la Communauté. Il s'efforce de

comprendre « l'importance de la vie communautaire selon la vocation propre de son Institut, à accepter le réalisme de cette vie et à en assumer les conditions de progrès, à respecter les autres dans leur différence et à se sentir responsable au sein de ladite Communauté » (PI 60).

Le Projet de vie communautaire essaie d'intégrer harmonieusement la prière, la vie fraternelle, l'étude et le travail, les engagements apostoliques et les autres éléments de la formation. Tous participent à l'élaboration, à l'application et à la révision de ce projet.

La réunion communautaire a une importance formative particulière. Tous y participent activement et se stimulent mutuellement à vivre avec plus de plénitude la vie religieuse des Frères de la Sainte-Famille. Dans ladite réunion, ils programment la vie communautaire, révisent son évolution et s'engagent de façon responsable à croître ensemble dans le chemin de la fidélité à la vocation.

5.6. LE RENOUVELLEMENT DES VOEUX

5.6.1. Nature

Durant le temps du Scolasticat jusqu'à la profession perpétuelle, le Frère renouvelle ses vœux temporaires. « Pendant les années de vœux temporaires, chaque profession sera pour un ou deux ans.

L'année de vœux temporaires s'étend de la clôture de la retraite où ils sont émis, jusqu'à la fin de la retraite annuelle suivante » (C 78).

Cet événement a une haute valeur formative puisqu'il constitue un nouveau pas vers la donation définitive au Seigneur. Pour les Frères profès temporaires, c'est une nouvelle opportunité d'affermir leur vocation, en renouvelant avec une plus grande générosité le oui donné à Dieu lors de leur première profession.

5.6.2. Discernement et admission

« Le temps pour lequel la profession a été faite arrivant à son terme, le Frère sollicite librement du Frère Provincial, par une demande écrite et motivée, le renouvellement de ses vœux ; dans le cas contraire, il lui fait part de son intention de quitter l'Institut » (C 77).

Cette demande est une occasion privilégiée pour que le Frère réfléchisse profondément sur sa vocation et avance, à travers le discernement spirituel, vers une fidélité de plus en plus grande au plan de Dieu sur sa vie.

Le Frère se sert des médiations que Dieu met à sa portée pour l'aider à vivre avec authenticité ce moment. Il profite particulièrement de la rencontre avec son Supérieur pour clarifier ses motivations et évaluer le chemin de fidélité à Dieu dans sa vie religieuse.

« Avant que le Frère ne soit admis à renouveler ses vœux, le Frère Provincial procède à une Consultation selon la modalité prévue dans le Directoire provincial » (C 77). Le Supérieur de la Communauté du Scolasticat et les autres Formateurs élaborent les rapports correspondants sur chacun des Frères qui demandent à renouveler. Pour le faire, on tient compte des mêmes critères que pour la première profession et l'expérience du chemin parcouru par le Frère pendant la période correspondante.

« Avec le vote consultatif de son Conseil, le Frère Provincial juge si le Frère est apte à renouveler ses engagements en conformité avec la Règle. Dans le cas contraire, le Frère devra se retirer » (C 77).

5.6.3. Préparation

Les Frères se préparent avec sollicitude au renouvellement de leurs vœux selon le désir du Frère Gabriel : « Pour nous, Chers Frères, le renouvellement des vœux ne peut être une cérémonie routinière, mais une précieuse occasion pour nous renouveler dans l'esprit de notre précieuse et sainte vocation et pour nous affermir de plus en plus dans l'observance exacte de la Règle, afin d'être des fidèles observateurs des saints engagements assumés devant Dieu » (Circ 8). « Les Frères préparent le renouvellement de leurs vœux par une retraite d'au moins six jours pleins.

La profession se fait normalement à la fin de la retraite. Toutefois, le Frère Provincial peut décider, en accord avec le Frère, qu'elle ait lieu à une date différente de celle de la retraite mais pas au-delà de trois mois » (C 79).

5.6.4. Célébration

« Le renouvellement des vœux se fait pendant la messe » (RPR 78) et on la célèbre « avec la plus grande sobriété (RPR.79). On dit la messe qui correspond à la liturgie du jour ou la messe du Rituel du jour du renouvellement » (RPR 80).

Pendant la rénovation « chacun de ceux qui vont renouveler la profession s'approche du célébrant et lit la formule de profession... A la

fin, chacun remet l'acte de profession au Supérieur et celui-ci donne à chaque Frère l'accolade traditionnelle de l'Institut » (RPR 87).

5.7. LA PROFESSION PERPETUELLE

5.7.1. Nature

Par la profession perpétuelle, le Frère se consacre totalement et définitivement à Dieu dans l'Institut des Frères de la Sainte-Famille. Elle met fin à l'étape du Scolasticat et à la phase initiale de la formation dans l'Institut.

L'Eglise estime beaucoup « cet acte unique et essentiel par lequel le Religieux se consacre à Dieu pour toujours » (RC 9). L'Institut accueille le Frère qui s'engage définitivement avec lui pour servir Dieu et l'Eglise, en actualisant dans sa vie le charisme du Frère Gabriel.

Au long de toute la formation, on fait ressortir « la possibilité d'un engagement perpétuel au service du Seigneur » (PI 55) comme un horizon qui illumine les différents pas de l'itinéraire de la formation.

5.7.2. Discernement et admission

Le Frère, après l'expérience des années de vœux temporaires, dans un climat de profond discernement et en utilisant toutes les médiations que l'Institut lui procure, adresse au Frère Provincial, la demande écrite et motivée pour être admis à la profession perpétuelle.

Les Frères qui connaissent davantage le candidat, spécialement les Responsables de sa formation en ce moment, envoient les renseignements qui aident à discerner pour son admission.

« Le vote délibératif du Conseil provincial est requis pour l'admission à la profession perpétuelle. L'admission ou la non admission à la profession perpétuelle est ratifiée par le Supérieur général » (C 77).

5.7.3. Critères d'admission

Pour être admis à la profession perpétuelle, le Frère doit accomplir les conditions canoniques (cfr CDC 658) et avoir atteint un degré de maturité humaine, chrétienne et « vocationnelle » qui l'habilite pour un engagement définitif comme Frère de la Sainte-Famille. Quelques critères importants d'admission sont les suivants :

- **Dans sa maturité humaine :**

- capacité d'unir autour d'une expérience centrale toutes les dimensions et les actions de la vie quotidienne ;
- possession d'un degré de liberté et de responsabilité personnelles qui l'aident à assumer avec maturité son propre projet de formation ;
- acquisition d'une maturité affective qui lui permette de s'ouvrir aux autres dans une attitude de gratuité et de donation ;
- disposition pour affronter les difficultés de la vie et pour s'ouvrir aux nouvelles situations avec sérénité et équilibre ;
- capacité pour affronter, avec exigence et responsabilité, son chemin de formation permanente.

- **Dans sa maturité chrétienne :**

- expérience de Dieu et capacité pour centrer en Christ toutes les dimensions de sa personnalité et les différentes expériences vécues ;
- habitude de discernement et d'ouverture à la volonté de Dieu, dans toutes les circonstances de la vie quotidienne ;
- intégration harmonieuse de la vie de prière et d'action ;
- capacité pour vivre avec simplicité l'expérience quotidienne du mystère pascal, en accueillant avec générosité la réalité de la croix ;
- expérience d'une spiritualité apostolique et de communion ;
- disposition habituelle pour s'engager au service de l'Eglise et des plus nécessiteux.

- **Dans la maturité de sa vocation :**

- identification avec la vocation du Frère de la Sainte-Famille et croissance en elle avec liberté et maturité ;
- expérience d'accueillir la Sainte-Famille et le Frère Gabriel comme modèles d'identification personnelle ;
- expérience joyeuse et sereine de la Chasteté consacrée, dans un processus de maturation dans l'amour de donation, vécu en Communauté et manifesté dans l'engagement apostolique ;

- capacité pour vivre la Pauvreté religieuse dans un chemin de libération personnelle et dans une attitude de partager les biens et la vie avec les autres ;
- disponibilité pour vivre une Obéissance qui ouvre le cœur à la volonté de Dieu et aux nécessités des Frères ;
- qualités et disposition pour vivre, avec générosité et responsabilité, une vie communautaire inspirée du modèle de Nazareth et caractérisée par l'esprit de famille ;
- préparation pour s'intégrer pleinement à la mission de l'Institut, à travers l'éducation chrétienne, la catéchèse et l'animation liturgique.

5.7.4. Préparation à la profession perpétuelle

L'importance de l'engagement définitif qu'entraîne la profession perpétuelle exige que l'on complète « la formation religieuse, progressive et judicieusement répartie sur les différentes étapes de la vie du jeune Religieux, avec une sérieuse préparation aux vœux perpétuels » (RC 9).

« Les Frères, avant leur profession perpétuelle, font une préparation spirituelle spéciale déterminée par le Directoire provincial » (C 80).

Pendant ce temps, le Frère vit une expérience de rénovation intérieure, dans une attitude d'ouverture aux plans de Dieu et de disponibilité à l'action de son Esprit. L'Institut, à travers les Responsables de sa formation, lui procure tous les moyens nécessaires, pour vivre avec plénitude des fruits de cette expérience.

Durant cette période, le Frère vit des moments de prière intense, renouvelle les fondements doctrinaux et expérimentaux de sa Congrégation, révisé l'itinéraire de sa vocation et actualise sa disponibilité face à l'appel de Dieu.

Le Frère Provincial et son Conseil, en accord avec les Responsables de la formation, organisent cette période de préparation. Les dimensions de la vie religieuse et charismatique sont particulièrement prises en compte. Ils comptent sur la collaboration d'autres Provinces ou Institutions afin de trouver les moyens adéquats.

Cette préparation doit s'accroître sur les mois qui précèdent immédiatement la profession. Pendant ces mois, on doit faire « une préparation suffisamment longue, passée dans la retraite et la prière » (RC 9).

5.7.5. Célébration de la profession perpétuelle

La profession perpétuelle qui représente « l'union indissoluble du Christ avec l'Eglise son Epouse » (LG 44), se fait durant la messe. « La célébration d'un tel rite implique de soi une certaine solennité » (RPR 49) et avec l'assistance des Frères et du peuple.

« On dira la messe de la Sainte-Famille ou la messe prévue pour la profession perpétuelle des Religieux, à moins que les rubriques ne prescrivent la messe du jour » (RPR 45).

Le rite de la profession comprend l'appel de ceux qui doivent professer, l'homélie ou l'exhortation, l'interrogatoire, la prière litanique, la formule de profession, la bénédiction ou la consécration des Profès et la formule d'accueil dans l'Institut.

6. LA FORMATION PERMANENTE

6.1. NATURE ET FINALITE

La formation permanente est le processus de formation continue que vit le Frère de la Sainte-Famille à partir du moment de la profession perpétuelle jusqu'au moment même de sa mort.

Ce processus « fait partie des exigences de la Consécration religieuse » (VC 69) et se déroule tout au long de la vie, puisque, « à cause des limites humaines, la personne consacrée ne pourra jamais considérer avoir achevé la gestation de cet être nouveau, qui éprouve en lui-même, dans toutes les circonstances de la vie, les sentiments mêmes du Christ. La formation initiale doit donc être affermie par la formation permanente, prédisposant le sujet à se laisser former tous les jours de sa vie » (VC 69).

La nécessité de cette formation continue découle de la nature même de la vocation consacrée qui entraîne une réponse toujours actualisée à l'appel de Dieu. Le Frère a besoin de se former tout au long de sa vie « pour enrichir continuellement le don qu'il a fait de lui-même à Dieu » (C 181).

La fidélité à la vocation religieuse exige du Frère une attitude de conversion permanente, puisque « se revêtir du Christ » (cfr Rom 13,14 ; Gal 3,27 ; Eph 4,24) « est un effort qui ne finit jamais » (EE 45).

Le charisme même du Fondateur est une réalité spirituelle et dynamique, transmise aux Frères « pour être vécue par ceux-ci, gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle » (MR 11). C'est pourquoi la formation permanente engage non seulement chaque Frère en particulier, mais toutes les Communautés et l'Institut dans son ensemble.

La formation permanente est un processus global qui affecte toute la personne du Religieux, étant à la fois « spirituelle, doctrinale et pratique » (CDC 661). « C'est un cheminement de maturation qui atteint non seulement les valeurs spirituelles mais aussi tout ce qui contribue à l'épanouissement psychologique, culturel et social de la personne humaine » (EE 45). De même, étant donnée la mission de l'Institut, cette formation « comprend une préparation et une continue mise à jour de ses membres par rapport aux oeuvres propres à l'Institut » (EE 46).

La formation permanente rend possible l'ouverture aux nouvelles situations de l'Eglise et du monde, aide au changement de mentalité et à l'adaptation aux exigences actuelles de la vie religieuse pour continuer à être un témoignage valide et accomplir sa mission.

6.2. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION PERMANENTE

La formation permanente dans l'Institut se propose les objectifs généraux suivants :

6.2.1. Développer le projet de vocation du Frère

Le Frère vit dans un processus de croissance continu et atteint sa plénitude personnelle dans la mesure où il développe ses possibilités humaines et spirituelles. Tout au long de sa vie il fait fructifier ses qualités, en s'ouvrant à un projet de maturation personnelle et communautaire.

Dans les étapes suivantes de sa vie, il accueille et développe le don de la vocation de Frère de la Sainte-Famille. De cette manière, il progresse dans la fidélité à l'amour du Père qui l'appelle à croître dans le Fils par l'action de l'Esprit-Saint. Il vit ce cheminement de maturation de la vocation dans une attitude de conversion permanente qui le maintient toujours ouvert au don de la vocation.

Chacune des étapes de la maturation personnelle du Frère, avec ses caractéristiques et finalité propres, renferme ses difficultés et possibilités particulières qui exigent une réponse personnelle et un programme de formation adéquat.

«La vocation chrétienne et religieuse appelle à une croissance dynamique et une fidélité dans les circonstances concrètes de l'existence. Ce qui exige une formation spirituelle intérieurement unifiante, mais souple et attentive aux événements quotidiens de la vie personnelle et de la vie du monde » (PI 67).

6.2.2. Faciliter la croissance communautaire

La formation permanente du Frère de la Sainte-Famille se réalise dans une Communauté qui croît avec le Frère et qui l'aide à croître. Dans une attitude d'ouverture au mystère familial de Nazareth, les Communautés des Frères vivent un processus partagé de formation qui les fait progresser chaque jour dans la fidélité au projet commun et qui, à la fois, permet

à chaque Frère de trouver le milieu adéquat pour sa propre croissance personnelle.

La formation dans l'Institut essaie de « former des Communautés adultes, évangéliques, fraternelles, capables de poursuivre la formation permanente dans le quotidien » (VFC 43).

6.2.3. Promouvoir la fidélité au charisme de l'Institut

« La configuration progressive au Christ se fait dans la ligne du charisme et de la forme de vie de l'Institut auquel le Religieux appartient. Chaque Institut a son propre esprit, son caractère, son but et sa tradition ; c'est selon tout cela que le Religieux grandit dans l'union avec le Christ » (EE 46).

Le charisme du Frère Gabriel, continué et développé dans la vie de l'Institut, est un don de l'Esprit à l'Eglise. C'est une réalité vive et dynamique que l'Esprit Saint impulse et développe tout au long de l'histoire.

La fidélité au charisme de notre Institut exige de chaque Frère et de chaque Communauté une attitude de rénovation permanente qui ouvre l'action dynamisante de l'Esprit à tous. Accueillir le charisme suppose une attitude d'ouverture spirituelle et de recherche constante qui sache « intégrer la créativité dans la fidélité » (PI 67).

Le Frère Gabriel a vécu en permanence dans cette attitude d'ouverture et de recherche spirituelle. Les Frères, en continuant l'œuvre de leur Fondateur, s'ouvrent à un Projet de formation continue qui les fait croître dans la fidélité au charisme fondateur.

Cela exige « une vérification continuelle de la fidélité au Seigneur, de la docilité à son Esprit, de l'attention intelligente aux circonstances et aux signes des temps, de la volonté d'insertion dans l'Eglise, de la disposition de subordination à la hiérarchie, de l'audace dans les initiatives, de la constance dans le don, de l'humilité pour supporter les contretemps » (MR 12).

6.2.4. Permettre la revitalisation de l'Institut

La vie de l'Institut et surtout son avenir, « dépend pour une part de la formation permanente de ses membres » (PI 67). La fidélité à notre charisme, aux sollicitudes de l'Eglise et aux nécessités du monde, n'est pas possible sans une attitude de renouvellement constant. Une formation

permanente toujours remise à jour est une expression de cette attitude et est un instrument indispensable pour la faire croître en chaque Frère et dans l'ensemble de l'Institut.

Cette revitalisation continue maintient vive la disposition pour vivre dans un état de conversion permanente, attentifs à la Parole de Dieu qui nous appelle à incarner avec joie chaque jour l'Évangile dans notre vie et à l'annoncer à ceux vers qui nous sommes envoyés.

L'Institut vit dans une attitude de discernement, comme le Frère Gabriel l'a fait durant toute sa vie, en révisant constamment sa réponse à l'appel de Dieu qui lui parle par la voix de l'Église et des signes des temps.

La revitalisation de l'Institut n'est possible que lorsque chaque Frère vit avec générosité ce processus de formation, en mettant à disposition les dons personnels qu'il a reçus de l'Esprit « pour enrichir, développer et rajeunir la vie de l'Institut dans l'union de la Communauté et le souci de rénovation » (MR 12).

6.2.5. Etre fidèle à la mission

La suite du Christ dans la vie religieuse « signifie que l'on se met toujours en marche, que l'on se garde de la sclérose et de l'ankylose, pour être capable de rendre un témoignage vivant et vrai du Règne de Dieu en ce monde » (PI 67).

Le Frère de la Sainte-Famille, à l'exemple du Fondateur, ne vit pas pour soi-même, mais pour la construction du Royaume de Dieu. Pour cela, il est toujours attentif aux signes des temps, en s'adaptant aux changements sociaux afin d'affronter « les défis que représente l'avenir de la foi chrétienne dans un monde qui change à une vitesse accélérée » (PI 67).

Le Frère vit une spiritualité missionnaire qui le pousse à s'ouvrir avec docilité à l'action de l'Esprit, pour annoncer l'Évangile. Il alimente en soi une attitude de rénovation constante, attentif à la Parole de Dieu, aux appels de l'Église et aux nécessités de la société.

Tous les Frères et les Communautés ont le souci de s'adapter adéquatement, en se préparant à répondre aux nouveaux défis de l'évangélisation. Cela exige « une formation solide et constamment remise à jour, une unité de vie et d'action, une compréhension des mentalités nouvelles, un renouvellement des formes d'apostolat » (C 120).

6.3. DOMAINES DE FORMATION

Le Frère, « à l'exemple du Christ qui, dans sa famille de Nazareth, croissait en âge, en sagesse et en grâce, cultive pendant toute sa vie les talents qu'il a reçus de Dieu » (C 183).

6.3.1. Formation humaine

a) Objectifs spécifiques :

- continuer à cultiver les dons naturels accordés par Dieu, en avançant avec un esprit de dépassement vers la plénitude de sa propre maturité humaine ;
- progresser dans l'unification de vie, par une croissance harmonieuse de la personne dans laquelle s'unissent de façon équilibrée, toutes ses dimensions humaines et spirituelles ;
- avancer dans le processus d'ouverture à la nature, à soi-même, aux autres et à Dieu, dans un cheminement d'intégration positive des valeurs et des expériences vécues.

b) Moyens :

- culture de la santé physique et psychique à travers les moyens naturels propres pour cela ;
- acceptation de soins médicaux et d'un accompagnement psychologique lorsque cela est jugé approprié ;
- approfondissement de la connaissance de soi en s'occupant de diverses expériences de vie ;
- équilibre dans le travail intellectuel et manuel, au service des valeurs humaines et spirituelles assumées ;
- développement des talents reçus en les mettant au service de la Communauté et de l'apostolat ;
- valorisation de l'effort personnel, l'ascèse, l'organisation rationnelle du temps et autres moyens qui fortifient la volonté au service de la croissance dans la vocation ;
- acceptation des épreuves, des échecs, de la maladie et de la vieillesse, comme chemin de maturation personnelle ;
- utilisation équilibrée des moyens de communication et des nouvelles techniques ;

- effort pour progresser dans la maturité affective, dans les relations communautaires et apostoliques ; cultiver l'amitié des Frères entre eux et avec d'autres personnes ;
- connaissance progressive du monde social et culturel, à travers l'étude, la lecture et les moyens audiovisuels ;
- fidélité au projet personnel, comme instrument de progrès dans le développement de sa vocation.

6.3.2. Formation chrétienne

a) Objectifs spécifiques :

- vivre un processus permanent de rénovation et de croissance spirituelle, avec une attitude ouverte à l'action de l'Esprit-Saint dans sa propre vie ;
- unifier toutes les dimensions de la croissance personnelle dans l'expérience de Dieu ;
- s'ouvrir à une connaissance de plus en plus profonde du mystère chrétien, pour être plus fidèle à la condition de témoin de l'Évangile dans le monde actuel ;
- progresser dans le discernement spirituel, en tant que chemin pour connaître la volonté de Dieu dans les nouvelles situations de la vie et y répondre avec une maturité et une responsabilité croissante.

b) Moyens :

- engagement à réaliser chaque jour l'unification de la vie autour de l'expérience spirituelle, en vivant l'unité entre action et contemplation ;
- progrès continu dans la vie de prière personnelle et communautaire, en se servant des moyens qui aident à le faire, comme la lecture, l'expérience de nouvelles méthodes, les rencontres avec des groupes ou des Communautés, les cours sur la prière ;
- participation intense à l'Eucharistie quotidienne, vécue comme « Sacrement d'amour, signe d'unité, lien de charité » (SC 47) ;
- célébration fréquente de la Réconciliation, en organisant des célébrations communautaires de ce sacrement ;

- lecture vivante de la Parole de Dieu et des sacrements pour la partager avec la Communauté ;
- fidélité à la méditation et aux autres moments quotidiens de prière, y participant avec un esprit renouvelé ;
- lecture spirituelle et étude de la doctrine chrétienne pour approfondir l'ouverture au mystère chrétien ;
- connaissance des documents de l'Eglise, spécialement ceux qui touchent de près la vie religieuse et notre mission ;
- révision de vie quotidienne comme moyen pour la connaissance personnelle et pour la croissance dans son cheminement spirituel ;
- participation aux groupes de prière partagée pour croître ensemble dans la vie intérieure ;
- exploitation des moments forts qu'offre la Communauté pour la rencontre avec Dieu, comme la retraite annuelle ou les journées de réflexion réparties aux cours de l'année ;
- participation tout au long de sa vie aux périodes spéciales qui sont offertes au Frère pour « se renouveler dans une ambiance de prière, d'étude et de réflexion » (C 182) ;
- l'entrevue périodique avec les Supérieurs et la direction spirituelle (C 107. 141).

6.3.3. Formation à la Vie consacrée

a) Objectifs spécifiques :

- mûrir progressivement dans la vocation, en renouvelant et en actualisant les motivations et en avançant dans le don généreux de sa vie pour la cause du Royaume ;
- vivre avec une fidélité croissante la Vie consacrée, en s'ouvrant de plus en plus aux valeurs contenues dans les Conseils évangéliques ;
- faire croître la vie communautaire, en construisant des Communautés capables d'aider la formation permanente de ses membres.

b) Moyens :

- connaissance plus approfondie de la vie religieuse, par la lecture, l'étude, l'assistance aux conférences, la participation

aux cours ou aux rencontres, au service « d'une saine rénovation de la vie religieuse dans l'Eglise et en faveur de la société de notre temps » (DCVR 19) ;

- étude et méditation des documents de l'Eglise sur la Vie consacrée, personnellement et dans les rencontres communautaires ;
- spécialisation en Théologie et Spiritualité de la Vie religieuse de la part de certains Frères ;
- des moments pour partager en Communauté la Parole de Dieu et l'expérience de vie ;
- élaboration partagée et révision périodique des Projets de vie de la Communauté, de la Province et de l'Institut, en considérant dans ces projets la formation permanente ;
- préparation soignée de la réunion communautaire comme lieu de rencontre dans la foi et de discernement de la volonté de Dieu ;
- programmation de rencontre à caractère communautaire, provincial ou « congrégationnel », pour partager l'expérience de vie consacrée ;
- participation aux rencontres de formation sur la Vie religieuse, organisées par l'Institut ou par des Organismes ecclésiaux ou « intercongrégationnels » ;
- pratique communautaire de la révision de vie et de la correction fraternelle ;
- exercice de la coresponsabilité dans la vie communautaire, dans le développement de la mission et dans le fonctionnement des œuvres apostoliques ;
- célébration des anniversaires de profession ; renouvellement collectif des vœux dans la retraite annuelle et dans d'autres circonstances importantes.

6.3.4. Formation au charisme de l'Institut

a) Objectifs spécifiques :

- approfondir la connaissance et la manière de vivre les Constitutions ;

- croître dans l'identification avec le charisme de l'Institut et dans l'expérience personnelle et communautaire de ce même charisme ;
- renouveler et mettre à jour la préparation apostolique et professionnelle au service de la mission.

b) Moyens :

- ouverture de plus en plus grande à la Sainte-Famille et au Frère Gabriel, comme modèles d'identification, par la prière, l'étude, les rencontres et l'imitation quotidienne ;
- approfondissement de la connaissance des origines charismatiques, de l'histoire et de la réalité actuelle de l'Institut ;
- méditation et étude des documents de la Congrégation et effort renouvelé pour les faire passer dans la vie de tous les jours ;
- expériences de partage de notre spiritualité, entre les Frères et avec les Laïcs, dans les Communautés, les Provinces et l'Institut ;
- publications sur des sujets liés à la vie de l'Institut, tant écrites qu'audio-visuelles ; en particulier, la lecture de l'Entretien Familial est valorisée ;
- recherche de nouvelles façons de vivre l'esprit de famille, en le partageant avec les personnes proches de nos Communautés, en particulier avec les Fraternités et autres Groupes de la Famille Sa-Fa ;
- rencontres de fraternité entre Communautés de Frères, notamment à des fins de formation ou pour célébrer des événements importants ;
- vie spirituelle et apostolique qui unifie la prière, la fraternité et la mission, à l'imitation du zèle apostolique du Frère Gabriel ;
- rénovation et actualisation professionnelle et apostolique, par l'étude, la lecture, la participation à des rencontres, à des cours et stages de formation ;
- réalisation de cours de spécialisation au service de la formation personnelle du Frère, de la vie et de l'apostolat de la Province ;
- engagement continu pour renouveler la vie apostolique des Communautés, en l'imprégnant de plus en plus de notre

spiritualité et en la rendant plus sensible aux nécessités de l'Église et du monde ;

- réalisation d'expériences liées à sa propre spiritualité, à la vie du Frère Gabriel ou au renouveau spirituel ;
- formation des Frères et des Laïcs pour animer les oeuvres apostoliques à partir de l'approfondissement de notre identité charismatique ;
- dans la retraite annuelle, maintenir les gestes significatifs de notre tradition d'Institut : renouvellement collectif des vœux, demande réciproque de pardon des offenses, célébration de l'envoi par le chant du Credo.

6.4. ETAPES DE LA FORMATION PERMANENTE

«Ces étapes sont à comprendre de façon très souple. Il convient de les combiner concrètement avec celles que peut susciter l'initiative imprévisible de l'Esprit Saint » (PI 70). Tout au long de ces étapes, l'action du Saint-Esprit et la collaboration humaine conduisent la personne à un itinéraire de croissance dans la foi, l'espérance et la charité.

Cet itinéraire peut comporter des moments de crise qu'il faut savoir interpréter comme des appels pour renouveler et approfondir l'expérience de vie religieuse.

Le Manuel de Spiritualité (SFS Chapitre V) propose un itinéraire de croissance dans la spiritualité.

6.4.1. Les premières années après la profession perpétuelle

a) Caractéristiques

Cette étape de la formation permanente comprend les premières années du Frère après la profession perpétuelle. Sa durée oscille entre cinq et dix ans, coïncidant normalement avec les âges compris entre vingt-cinq et trente-cinq ans.

C'est « le passage de la formation initiale à la première expérience de vie plus autonome » (PI 70). En ce moment le Frère s'incorpore pleinement à la vie apostolique de l'Institut, en assumant une série de responsabilités pour lesquelles il s'est préparé pendant l'étape antérieure de sa formation.

C'est l'étape pendant laquelle le Frère essaie de vivre l'idéal religieux qu'il a embrassé durant son Noviciat et son Scolasticat. Il essaie de vivre

particulièrement, sa réalisation personnelle par le chemin du dévouement généreux à la tâche de construction du Royaume de Dieu selon le charisme de notre Institut.

Cette phase de la vie du Frère offre de grandes possibilités de maturation personnelle et renferme à la fois ses propres difficultés. « Les premières années de pleine insertion dans l'activité apostolique constituent une période elle-même critique, marquée par le passage d'une vie guidée à une situation de responsabilité entière dans le travail » (VC 70).

Pendant ces années, il est fréquent que le Frère vive une certaine désorientation dans sa vie spirituelle et professionnelle. Il ne lui est pas toujours facile de confronter les expériences formatives des périodes antérieures avec la réalité et de s'adapter aux nouvelles situations communautaires et apostoliques. Des découragements et des tensions peuvent même surgir.

De même, le nouveau type de relations auquel le Frère s'ouvre, peut faire que des difficultés se présentent par rapport à l'identité ou à l'affectivité.

b) Objectifs spécifiques de cette étape :

- « découvrir une nouvelle manière d'être fidèle à Dieu » (PI 70) qui succède aux idéaux et aux enthousiasmes des débuts et qui aide le Frère à se donner avec générosité et avec réalisme à la suite du Christ et au service du Royaume ;
- unifier la vie spirituelle et l'action apostolique, en mûrissant dans une spiritualité qui libère tant d'un activisme apostolique que d'un spiritualisme sans engagement ;
- croître dans l'identification avec la vocation de Frère de la Sainte-Famille, en vivant d'une manière équilibrée les différents éléments de cette vocation ;
- croître dans le sens et la valeur de la vie communautaire, en évitant les évasions faciles dans l'activité apostolique ou dans les relations avec l'extérieur de la Communauté.

c) Moyens de formation :

- rencontre quotidienne avec le Christ dans la prière, dans l'Eucharistie, dans la méditation de l'Évangile et dans le don de soi aux autres, en s'ouvrant avec docilité à l'action de son Esprit ;

- accompagnement personnel proche de la part des Supérieurs et direction spirituelle qui aident le jeune Frère à persévérer dans sa vocation et à transformer les difficultés de cette étape en opportunités de croissance spirituelle ;
- rencontres périodiques de formation et de révision, organisées par l'Institut ou par d'autres Institutions ecclésiales ;
- moments forts de réflexion et de discernement quand les difficultés dans le cheminement de la vocation sont particulièrement grandes ;
- vie de Communauté intense dans laquelle les moments dédiés à partager la Parole de Dieu et les expériences de vie occupent une place importante ;
- aides orientées à mettre adéquatement au point l'insertion apostolique du Frère et à dépasser les difficultés qui se présentent dans cet engagement.

6.4.2. « L' âge moyen »

a) Caractéristiques

Cette étape s'étend tout au long des années successives et arrive jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans à peu près.

C'est l'étape de la vie où le Frère sent la nécessité de s'affirmer dans sa donation. Habituellement c'est une période de responsabilité et d'efficacité apostolique.

Au fil des années, il peut arriver que se présentent le risque d'une vie « habitée et la perte de tout élan » (PI 70).

Au cours de cette étape l'échec ou la fatigue, unis souvent à l'affaiblissement de la vie intérieure, peuvent provoquer une crise « vocationnelle », affective ou existentielle.

C'est un des moments où la formation permanente doit assurer au Frère une aide efficace pour avancer dans le chemin de la maturation de la vocation et de la croissance spirituelle.

b) Objectifs spécifiques de cette étape :

- réorganiser sa propre vie à partir de la suite du Christ, en purifiant les motivations personnelles, en s'ouvrant à l'action de l'Esprit et en pénétrant sans peur dans une expérience plus profonde du mystère pascal ;

- avancer dans un processus d'acceptation de soi et de libération intérieure, en s'ouvrant aux nouveaux chemins par lesquels l'Esprit-Saint désire conduire le Frère
- approfondir le sens de la vocation du Frère de la Sainte-Famille en révisant « à la lumière de l'Évangile et de l'inspiration charismatique, son option première » (VC 70) et en donnant ainsi « un élan nouveau et des motivations nouvelles au choix personnel » (VC 70).

c) Moyens de formation :

- revitalisation de la vie spirituelle par la prière, en avançant dans le chemin de l'expérience de l'Esprit ;
- actualisation de la formation biblique, théologique et spirituelle, en approfondissant le thème de la vocation ;
- rencontre renouvelée avec les origines charismatiques par un plus grand rapprochement à la personne du Fondateur et l'approfondissement de la spiritualité nazaréenne ;
- croissance dans la responsabilité personnelle, en assumant sa propre mission et en la purifiant des intérêts personnels pour ne chercher que la gloire de Dieu ;
- accompagnement personnel, direction spirituelle et autres types d'aide spécialisée quand c'est nécessaire ;
- une longue période d'intériorisation qui suppose une halte dans le cheminement et une vraie rénovation spirituelle pour le Frère, avec une préparation qui assure ses fruits ;
- révision permanente de l'activité apostolique à la lumière de la mission de l'Institut et des appels de l'Église et du monde d'aujourd'hui.

6.4.3. « L'âge mûr »

a) Caractéristiques

Cette étape qui commence habituellement autour des quarante-cinq ans, marque le commencement pour la majorité, de ce que sera la deuxième période de leur vie et le début de la marche vers le but final.

Souvent, on a dépassé l'apogée des capacités physiques et commencent à apparaître une plus grande fatigue et des difficultés au niveau de la santé.

Du point de vue psychologique, on se donne habituellement une stabilité dans le travail ; une fidélité aux principes assumés et une plus grande capacité de respect et d'acceptation des autres.

D'une part, commencent une période de « croissance personnelle » (VC 70) marquée normalement par l'équilibre, la stabilité intérieure et l'intégration communautaire et sociale.

Mais d'autre part, il est fréquent qu'en cette période de la vie se présentent « le danger d'un certain individualisme, accompagné de la peur de ne pas être adapté à son époque, ainsi que de phénomènes de raidissement, de fermeture et de relâchement » (VC 70).

b) Objectifs spécifiques de cette étape :

- s'ouvrir, en attitude de conversion, aux plans de Dieu sur sa propre vie, en purifiant certains aspects de la personnalité et en faisant l'offrande de soi « avec une pureté et une générosité plus grande » (VC 70) ;
- renouveler les motivations apostoliques en se donnant aux autres « d'une manière plus paisible et plus discrète, et aussi plus transparente et plus riche de grâce » (VC 70) ;
- réaliser une actualisation doctrinale et professionnelle, en s'ouvrant aux changements culturels et aux nouvelles orientations théologiques et pastorales, en se formant pour répondre avec une joie et une efficacité renouvelées.

c) Moyens de formation :

- renforcement de la dimension contemplative de la vie religieuse, par la prière fréquente et renouvelée et la recherche de moments dédiés spécialement à la contemplation ;
- rénovation doctrinale et professionnelle, par la lecture, les rencontres de formation, les cours ou les stages ;
- participation aux rencontres organisées par sa Communauté ou par d'autres Groupes ou Communautés pour communiquer et partager la vie intérieure et les expériences apostoliques ;
- interruption des activités ordinaires pendant une période déterminée d'intériorisation et de rénovation, si la situation personnelle du Frère le conseille.

6.4.4. « L' âge avancé »

a) Caractéristiques

C'est l'étape où le Frère expérimente une série de changements physiques, psychiques et sociaux qui l'éloignent progressivement de la pleine consécration à l'action apostolique.

La diminution progressive de certaines facultés personnelles, la présence plus fréquente de la maladie et l'éloignement de l'activité mettent le Frère devant une nouvelle situation, pleine de difficultés et, en même temps, de possibilités de maturation. Elle coïncide généralement avec le départ à la retraite.

Le Religieux vit en ces moments l'expérience de l'Apôtre Paul : « Nous ne faiblissons pas ; bien au contraire, encore que l'homme extérieur en nous s'en aille en ruines, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour » (II Cor 4,16).

Normalement, en cette étape de la vie, les acquisitions de l'étape précédente se prolongent. On recueille certains fruits de ce qui a été semé patiemment auparavant. On vit la sérénité et la plénitude ou bien l'insatisfaction et le malaise non dépassés.

Dans n'importe quel cas, pendant ces années de la vie du Frère, Dieu appelle à se laisser conduire par l'Esprit pour s'identifier pleinement avec l'expérience pascale du Christ.

« La Communauté accueille comme une bénédiction la présence des Frères âgés ou malades car ils sont l'exemple d'une fidélité vécue et des énergies dépensées jusqu'au bout du temps. Ils sont un soutien très efficace par leur prière.

L'attitude envers ses membres les plus faibles permet à la Communauté de vérifier la communion des personnes et sa démarche de charité » (C 186).

De leur côté « il est bon aussi que les personnes consacrées se préparent de loin à vieillir et à demeurer plus longtemps en activité. Elles apprendront à découvrir leur nouvelle façon de construire la Communauté et de collaborer à la mission commune » (VFC 68).

« Au terme d'une préparation développée pendant toute la vie, cette dernière étape est celle de la plénitude et de l'accomplissement » (C 185). Et quand vient ensuite « le moment de s'unir à l'heure suprême de la passion du Christ, la personne consacrée sait que le Père achève

désormais en elle ce mystérieux chemin de formation, commencé depuis longtemps. La mort sera alors attendue et préparée comme l'acte suprême d'amour et de don de soi » (VC 70).

b) Objectifs spécifiques de cette étape :

- accepter humblement sa propre réalité, avec un esprit de libération intérieure et de l'éloignement des choses et des activités, pour se livrer avec docilité aux plans de Dieu ;
- "se laisser façonner par l'expérience pascalle pour une configuration au Christ crucifié, Lui qui accomplit en toute choses la volonté du Père et qui s'abandonne entre ses mains jusqu'à remettre son esprit » (VC 70) ;
- s'ouvrir aux nouvelles formes d'apostolat, par la prière, l'acceptation de la croix et des services communautaires et apostoliques, sociaux et religieux, adaptés aux nouvelles situations personnelles, dans « une manière nouvelle de vivre la consécration, qui n'est plus liée à l'efficacité d'une responsabilité de gouvernement ou d'un travail apostolique » (VC 70) ;
- vivre dans l'espérance la marche vers « l'heure suprême du Religieux » (C 185) en se préparant à prononcer le « Oui de la croix, dernier pas de la conversion totale de soi-même au Seigneur qui est vie et résurrection » (C 185).

c) Moyens de formation :

- intégration adéquate dans la vie de Communauté où les Frères âgés se sentent accueillis et estimés et où on les aide, les soutient par l'amour fraternel et dans la joie de l'attente du Seigneur » (C 186) ;
- rencontres de formation destinées spécialement aux Frères pour qu'ils découvrent le sens de cette étape de leur vie et assument avec générosité et joie, la mission que le Seigneur leur confie ;
- consécration aux nouvelles activités de service à la Communauté et aux oeuvres apostoliques, adaptées à la situation personnelle et aux activités dans lesquelles le Frère se sent utile et estimé ;
- présence dans des activités apostoliques qui se font dans le milieu où le Frère vit ;

- ouverture à la communication avec les autres, en donnant témoignage de l'action de Dieu dans sa propre vie et en apportant sa « sagesse et son expérience à la Communauté » (VC 70).

6.4.5. « La vieillesse »

a) Caractéristiques

Cette étape commence vers l'âge de 80 ans.

« La Communauté accueille comme une bénédiction la présence des Frères âgés ou malades car ils sont l'exemple d'une fidélité vécue et des énergies dépensées jusqu'au bout du temps. Ils sont un soutien très efficace par leur prière. L'attitude envers ses membres les plus faibles permet à la Communauté de vérifier la communion des personnes et sa démarche de charité » (C 186).

« Il est bon aussi que les personnes consacrées se préparent de loin à vieillir et à demeurer plus longtemps en activité. Ils apprendront à découvrir leur nouvelle façon de construire la Communauté et de collaborer à la mission commune » (VFC 68).

« Au terme d'une préparation développée pendant toute la vie, cette dernière étape est celle de la plénitude et de l'accomplissement » (C 185). « Quand vient ensuite le moment de s'unir à l'heure suprême de la passion du Christ, la personne consacrée sait que le Père achève désormais en elle ce mystérieux chemin de formation, commencé depuis longtemps. La mort sera alors attendue et préparée comme l'acte suprême d'amour et de don de soi » (VC 70).

b) Objectifs spécifiques de cette étape :

- « se laisser façonner par l'expérience pascale, par une configuration au Christ crucifié, Lui qui accomplit en toutes choses la volonté du Père et qui s'abandonne entre ses mains jusqu'à remettre son esprit » (VC 70).
- vivre dans l'espérance le chemin de « l'heure par excellence du Religieux » (C 185), se préparant à donner le « oui de la Croix, dernier pas de la conversion totale de soi-même au Seigneur qui est vie et résurrection » (C 185).

c) Moyens :

- une plus grande attention à la vie de prière et de contemplation, peut devenir un stimulant pour les Frères plus dédiés à

l'activité et à l'intercession devant le Seigneur pour l'Institut, l'Église et les besoins du monde ;

- une aide très spéciale de la Communauté et des Supérieurs au Frère qui est proche de la mort, en lui apportant, avec délicatesse et affection, toute l'aide corporelle et spirituelle dont il a besoin ;
- pour cette étape, il peut être nécessaire d'avoir une maison pour les Frères qui ont besoin de soins particuliers.

6.5. AGENTS DE LA FORMATION CONTINUE

6.5.1. Le Frère

« Le Frère se considère toujours comme étant en cours de formation » (C 183) et il est le principal responsable de sa formation, en collaboration avec l'Esprit-Saint qui modèle sa vie jour après jour.

Par la formation permanente il répond, avec une fidélité créatrice, à l'appel que le Seigneur lui adresse d'une manière renouvelée. Il répond également aux nécessités de l'Église et du monde d'aujourd'hui. Il est attentif aux circonstances personnelles et à celles du milieu où il vit, pour discerner la volonté de Dieu par rapport à son processus de formation.

« C'est surtout dans sa Communauté, par la fidélité à la Règle et en vivant le charisme de l'Institut que le Frère tend à la perfection de son état et assure sa formation continue » (C 182). Elle nourrit une attitude de renouvellement constant dans la fidélité au Seigneur, qui l'appelle à grandir chaque jour dans son amour. Pour ce faire, il utilise les moyens ordinaires de formation.

De même, dans un esprit de dialogue avec ses Supérieurs, il est attentif à la possibilité de se servir des moyens extraordinaires de formation que prévoit l'Institut pour des circonstances personnelles spéciales ou comme une préparation pour quelque service particulier à la Communauté ou à l'œuvre apostolique.

6.5.2. La Communauté

La Communauté est le cadre ordinaire où se réalise la formation permanente des Frères et elle en est un agent privilégié. On vit en elle des moments particulièrement significatifs pour la formation : la réunion communautaire, l'élaboration du Projet de vie, les journées de retraite et de réflexion.

« La Communauté religieuse, en effet, est le lieu où les grandes orientations deviennent effectives, grâce à une patiente et tenace mise en œuvre quotidienne. Elle est le milieu naturel du processus de croissance, où chacun devient coresponsable de la croissance de l'autre. La Communauté religieuse est en outre le lieu où, jour après jour, on s'aide à répondre, en personnes consacrées porteuses d'un même charisme, aux besoins des plus petits et aux défis de la société nouvelle » (VFC 43).

Toutes les Communautés prennent les moyens nécessaires pour « constituer un milieu qui contribue au progrès spirituel de chacun de ses membres » (ET 39). Elles demeurent « constamment animées par l'esprit évangélique, ressourcées dans la prière et marquées généralement par la mortification de l'homme nouveau et la fécondité du sacrifice de la Croix » (ET 41).

Parmi les moyens qui servent à promouvoir la formation permanente de ses membres, on peut citer : le témoignage de vie de chaque Frère, la prière communautaire, le dialogue, la correction fraternelle, le Projet de vie, la rencontre communautaire, les moments ou journées de réflexion, ainsi que la bibliothèque, les revues et autres moyens qui favorisent la lecture et l'étude.

La Communauté mûrit et grandit dans la communion et la fidélité à sa mission apostolique en aidant chaque Frère à être fidèle à son processus de formation. « La Communauté est en création continue par la recherche de la volonté de Dieu et une révision constante des attitudes personnelles et collectives » (C 91).

Au sein de la Communauté, le Supérieur a parmi ses fonctions les plus importantes celle de « promouvoir la formation permanente des Frères » (C 195). « Sa tâche prioritaire sera donc l'animation spirituelle, communautaire et apostolique de sa Communauté (FLC 50) ; il donne les moyens pour qu'elle soit en état de renouvellement permanent. L'un de ces moyens est son entretien personnel avec les Frères, dans lequel il s'intéresse « à leur santé, à leurs difficultés professionnelles, à leur vie spirituelle et s'efforce de les aider dans un véritable esprit de famille » (C 195).

Tenant compte de l'importance de la mission des Supérieurs dans ce domaine « il faut prévoir pour eux des moyens spécifiques de formation permanente, en vue de leur tâche d'animation de la vie fraternelle et apostolique de la Communauté » (VFC 43).

Chaque Communauté est également responsable du renouvellement et de la conversion permanente des œuvres apostoliques qu'elle anime. Elle essaie d'être un ferment qui dynamise la Communauté éducative ou paroissiale. Elle recherche les moyens de formation nécessaires pour que tous ceux qui collaborent à l'œuvre vivent dans un esprit de renouveau et actualisent leur préparation professionnelle et apostolique.

Ainsi, les œuvres apostoliques grandissent dans la fidélité à l'Évangile, à l'Église et à la société qu'elles sont appelées à servir.

6.5.3. La Province et l'Institut

Les Provinces et l'Institut constituent un agent fondamental de la formation permanente des Frères et des Communautés.

Le Chapitre Général et le Chapitre Provincial, selon leur cadre et compétence respectifs, étudient la manière de promouvoir la revitalisation constante de l'Institut et de ses Provinces à travers la formation continue de ses membres et révisent respectivement le Guide de formation de l'Institut et le Plan provincial de formation.

Il revient au Supérieur Général et au Provincial, respectivement dans l'Institut et dans la Province, d'aider chaque Frère dans son itinéraire de formation. L'entrevue personnelle, la correspondance, les circulaires, les publications, sont des moyens ordinaires de très grande importance dans l'animation de la vie de chaque Frère et de chaque Communauté.

Les Supérieurs majeurs sont aidés dans cette tâche par leurs Conseils respectifs, par les différentes Commissions ou par le Centre de Spiritualité de l'Institut. Ils font appel aussi à l'aide d'Experts ou d'Organismes spécialisés dans les différents aspects de la formation. Dans des cas déterminés, la collaboration entre différentes Provinces de l'Institut peut être d'une grande utilité.

L'Institut et ses Provinces actualisent ses Plans de formation et créent les organismes et les structures opportuns pour assurer la formation permanente des Frères et des Communautés.

Une des plus grandes préoccupations des Supérieurs majeurs doit être l'attention à la formation des Frères destinés à exercer comme Formateurs. Ils prennent les moyens nécessaires pour que ces Frères acquièrent la préparation spirituelle, doctrinale et pédagogique requise pour réaliser leur importante mission.

De même, ils sont attentifs à ceux qui exercent déjà cette fonction pour qu'ils aient une mise à jour nécessaire. Quand une Province ne possède pas les moyens pour garantir cette formation et cette actualisation ou quand les circonstances le conseillent, elle fait recours à la coopération avec d'autres Provinces à l'aide du Centre de Spiritualité de l'Institut ou d'autres Institutions.

Un des moments les plus importants pour garantir l'attention à la formation continue est la constitution des Communautés, la nomination du Supérieur local et des autres responsables de l'animation de la Communauté et de l'œuvre apostolique.

Des moments importants pour la formation permanente sont également la participation aux consultations pour la nomination des autorités, la préparation et participation aux Chapitres, le travail dans les Commissions de la Province.

Le Frère Provincial, en dialoguant avec chaque Frère, prévoit que celui-ci puisse disposer des temps et des structures spéciales de formation prévus pour les différentes étapes de la croissance personnelle. De même, quand un Frère traverse une période de crise qui exige une attention particulière, le Provincial étudie avec le Frère les solutions les plus opportunes pour l'aider dans ses difficultés.

LEXIQUE

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est un moyen essentiel dans le travail de la Formation. Il se fait selon une pédagogie qui tient compte de toute la personne humaine

Il a une double finalité :

- a) Aider d'abord le candidat à se connaître, à s'accepter et à croître, à reconnaître la présence de Dieu dans sa vie, à découvrir ce que Dieu lui demande, à rencontrer, apprécier et assimiler les valeurs humaines et évangéliques et à agir en accord avec elles ; enfin à examiner et à évaluer le chemin parcouru.
- b) Permettre ensuite à l'Institut, par l'intermédiaire de l'accompagnant de connaître le candidat.

Un accompagnement adéquat se réalise à deux niveaux : personnel et communautaire. L'accompagnement personnel se réalise spécialement dans l'entrevue personnelle, avec une fréquence régulière et à travers le projet personnel du candidat. L'accompagnement communautaire (du groupe) s'exerce principalement par la qualité de la vie de la Communauté, son organisation (Projet de vie communautaire et son évaluation), la communication et spécialement les rencontres systématiques.

- L'accompagnement personnel ou du groupe comme moyens de formation : 1.5.1.
- L'accompagnement personnel comme moyen de la pastorale des vocations : 2.4.7.
- L'accompagnement : mission des responsables de la pastorale des vocations : 2.8.2 ; 1.4.6.
- Accompagnement : progrès et articulations de la formation 1.6.3.
- Accompagnement des groupes de vocation : 2.4.8.
- Accompagnement dans la pastorale juvénile : 2.5.3.
- Accompagnement personnel (Postulant) : 3.6.1. ; 3.6.3.
- Accompagnement personnel (Maître des Novices) : 4.4.3 ; 4.6.2 ; au Scolasticat : 5.4.1. ; 5.5.1.
- Accompagnement et croissance dans la vie spirituelle : 5.3.2.

CHARISME

Ce terme, qui signifie « grâce », « don », est utilisé pour décrire le don ou les dons particuliers qu'une personne a reçus afin de les faire grandir et de les mettre au service des autres dans l'Église. Dans ce sens, nous parlons du charisme du Frère Gabriel Taborin en tant que Fondateur, charisme qui se poursuit dans l'Institut (C 3).

Selon Mutuae Relationes, « le charisme des Fondateurs se révèle comme » une expérience de l'Esprit « transmise à leurs disciples, à vivre par eux, à garder et à approfondir, à développer constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance continue » (MR 11). Le charisme du Frère Gabriel Taborin, don de l'Esprit, donne naissance à la Congrégation et en détermine la nature, l'esprit et la structure. Cette expérience de l'Esprit, faite par notre Fondateur, est un nouveau style et une nouvelle grâce pour suivre le Christ et vivre l'Évangile.

En ce sens, notre charisme est le don de l'Esprit à chaque Frère pour construire le Royaume de Dieu par l'évangélisation à travers l'éducation, la catéchèse et la liturgie, en vivant le mystère de Nazareth en Communauté.

La formation est le chemin que suit chaque candidat et chaque Frère pour se réaliser en tant que personne conformée au Christ par la « Consécration de sa vie à Dieu dans l'Église selon le charisme de l'Institut » (C 2). Par conséquent, l'un de ses objectifs sera d'aider le Frère de la Sainte Famille à assimiler ce charisme. La formation l'aidera à contempler l'Évangile à partir du mystère de Nazareth et de l'expérience du Frère Gabriel.

- Assimiler le charisme de l'Institut : 1.2.3.
- Dimension charismatique de la formation : 1.3.5.
- Charisme du Frère Gabriel et identité des Frères : 1.4.2.
- Charisme et valeurs culturelles : 1.4.8.
- Processus vocationnel selon le charisme du Frère Gabriel et prière : 1.5.3.
- Étude du charisme de l'Institut : 1.5.5.
- Vocation de Frère de la Sainte Famille et charisme : 2.1.5.
- Témoignage personnel et communautaire du charisme : 2.4.3.
- L'œuvre du Frère et le charisme : 2.5.2.
- Itinéraire vocationnel et charisme : 2.6.2.a.b.

- Postulat : formation au charisme de l'Institut : 3.4.4.
- Identification avec le charisme de l'Institut : 3.6.1.
- Formation au charisme de l'Institut (Noviciat) : 4.4.4.
- Formation au charisme de l'Institut (Scolasticat) : 5.3.4.

CROISSANCE

Tout être humain est appelé, en premier lieu, à la vie. Celle-ci se présente à lui comme un don gratuit de l'amour de Dieu et, à la fois, un appel à la croissance et au développement de toutes ses possibilités humaines selon le plan du Créateur (GFI 2.1.1.).

Le *Guide de Formation* définit la formation comme le chemin que suit chaque candidat et chaque Frère pour se réaliser comme personne, en se configurant au Christ par la « Consécration de sa vie à Dieu dans l'Eglise selon le charisme de l'Institut (C 2).

Il s'agit d'un processus de croissance personnel et communautaire qui est graduel, continu et unitaire, qui cherche la conversion de la personne à la forme de vie que Jésus a choisie et qu'il a commencé à vivre à Nazareth avec Marie et Joseph (GFI 1.1.).

Pour cette raison, la tâche de la formation FSF implique, à la fois, l'éducation de la personne, dans sa réponse à l'appel à vivre le charisme « Taborinien » et la formation intégrale de la personne humaine. En effet, si le charisme est un don de Dieu, il se manifeste par une manière d'être et d'agir qui embrasse la personnalité entière. La formation FSF est un chemin de croissance qui dure toute la vie (C 181 ; 183). Elle tend à faire croître dans le Frère la suite du Christ en vue de l'édification du Royaume.

- La formation comme processus de croissance personnelle et communautaire : 1.1.
- La formation promeut la croissance dans les valeurs chrétiennes : 1.4.3.
- L'Esprit-Saint, force intérieure qui permet la croissance : 1.4.1.
- La Communauté comme lieu de croissance humaine : 1.4.4.
- Le sujet, responsable de sa propre croissance : 1.4.5. ; 1.6. 1. ; 1.6.5.
- Les valeurs culturelles et croissance des candidats : 1.4.8.
- L'accompagnement personnel ou du groupe comme moyen de croissance : 1.5.1.

- Le projet personnel comme moyen de croissance : 1.5.2.
- La prière, moyen primordial de croissance : 1.5.4.
- La parole de Dieu aide à la croissance comme fils du Père et comme des Frères : 1.5.4.
- Les sacrements comme instruments de croissance continue : 1.5.4.c
- L'étude et la lecture formatrice comme éléments de croissance : 1.5.5.
- La vie partagée en Communauté comme moyen de croissance dans la communion : 1.5.7.
- La progression dans la formation favorise la croissance dans la Vie consacrée : 1.6.3.
- La vocation à la vie comme appel à la croissance : 2.1.1.
- La pénitence comme moyen de croissance : 2.4.9
- Le Postulant, le Novice responsable de sa croissance personnelle : 3.6.1 ; 4.6.1.
- La Communauté, responsable de la croissance du Postulant : 3.6.2.
- Un des objectifs de la formation permanente : faciliter la croissance communautaire : 6.2.2.

CULTURE

La culture, c'est la mentalité typique qu'acquiert tout individu s'identifiant à une collectivité ; c'est le patrimoine humain transmis de génération en génération. Toute communauté, nation, région, tribu... jouissant d'une certaine permanence possède une culture propre. La culture désigne leur manière caractéristique de se comporter, de penser, de juger, de se percevoir et de percevoir les autres : chaque groupe a ses attitudes et ses échelles de valeurs.

La personne humaine n'accède vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture » (GS 53) d'où l'importance de défendre la culture de l'homme, en promouvant sa dignité, sa liberté, son sens de la responsabilité. C'est avant tout par la formation que cela peut être atteint. La formation et la culture sont inséparables. La tâche première et essentielle de toute culture est l'éducation. Il s'agit de faire en sorte que l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse être davantage et pas seulement qu'il

puisse avoir davantage, c'est-à-dire qu'à travers tout ce qu'il a, tout ce qu'il possède, il sache de plus en plus pleinement être homme.

Toute culture, avec ses éléments positifs et négatifs, influence puissamment les personnes et joue un rôle décisif dans leur processus de maturation. La formation donnée aux candidats et aux Frères FSF devra aider à découvrir et à assurer les vraies cultures qui leur permettront de croître comme personnes et comme croyants et de mûrir dans leur vocation.

- Vivre et développer le charisme du Frère Gabriel dans les différentes cultures : 1.2.2.
- Formation et préparation culturelles : 1.3.
- Formation, culture du candidat et milieu culturel : 1.3.2.
- Famille et valeurs culturelles : 1.4.7. culture et formation : 1.4.8.
- Postulant et estime des valeurs de sa culture : 3.4.1.
- Formation du Novice dans son milieu culturel : 4.5.1.
- Ouverture du Scolastique à la réalité culturelle de son milieu : 5.3.1.
- Connaissance progressive du monde culturel dans la formation permanente : 6.3.1.

DISCERNEMENT

Le discernement est un processus par lequel le chrétien s'ouvre à la connaissance de la volonté de Dieu sur sa vie. Il se réfère, d'une part, à la découverte de sa propre vocation, et d'autre part, à l'attitude constante de chercher dans toutes les circonstances de la vie, la volonté de Dieu, en se décidant toujours à la lumière de l'Évangile (GFI 1.5.3.). Ce discernement peut aussi être communautaire. Dans ce cas, il est un service offert à la personne pour l'aider à comprendre qu'elle est sa vocation et à croître en elle.

L'attitude de discernement a une importance particulière dans les phases de la formation initiale pendant laquelle il faut atteindre la certitude morale de la volonté de Dieu par rapport à la vocation personnelle. L'itinéraire vers la profession perpétuelle n'implique pas seulement l'acquisition et le développement d'attitudes spécifiques mais présuppose aussi, tant de la part du candidat que de la Congrégation, un processus continu de recherche de la volonté de Dieu, reconnue et examinée à

travers les signes dont le Seigneur se sert chaque jour pour nous faire comprendre sa volonté

Mais le discernement n'est pas une attitude exclusive de la formation initiale. Il est aussi une condition indispensable pour vivre dans la perspective de la formation permanente. C'est une dimension fondamentale qui accompagne toute l'expérience du FSF considérée comme une réponse toujours renouvelée au Seigneur qui appelle et interpelle continuellement.

- Discerner l'action de Dieu, responsabilité immédiate des Formateurs : 1.4.6.
- L'accompagnement personnel, aide pour discerner l'action de Dieu : 1.5.1 ; 2.4.7.
- Le discernement de l'appel de Dieu, un des objectifs de la pastorale des vocations : 2.3.
- Etape de recherche et d'approfondissement, début d'une période de discernement : 2.6.2.
- Etapes de discernement et de décision dans l'itinéraire vocationnel : 2.6.3.
- Les groupes de vocation / discernement : 2.7.2.
- Le Postulat, temps de discernement vocationnel : 3.1. ; 3.2.1.
- Pratique du discernement comme moyen de maturation vocationnelle : 3.4.3.
- Le Postulant, premier responsable du discernement de sa vocation : 3.6.1.
- Tâche du Formateur : aider le Postulant à réaliser le discernement de sa vocation : 3.5.3.
- Discernement et admission au Noviciat : 3.7.
- Le Maître des Novices et ses collaborateurs dans le discernement et la décision : 4.6.2.
- Discernement et admission à la première profession : 4.7.2.
- Discernement et admission au renouvellement des vœux : 5.6.2.
- Discernement et admission aux vœux perpétuels : 5.7.2. ; 5.7.3.
- Attitude de discernement de l'Institut, objectif de la formation permanente : 6.2
- Réunion communautaire, lieu de discernement de la volonté de Dieu : 6.3.3.

ESPRIT DE L'INSTITUT

L'esprit propre d'une Congrégation est l'élément le plus précieux qu'elle possède. C'est une manière d'être, de sentir et de vivre qui colore toute la vie et les relations avec Dieu et les autres.

La consécration religieuse des Frères trouve sa plénitude dans la communion fraternelle qui s'explique par la communion de la vie, d'action apostolique et de prière, ce qui donne sa physionomie caractéristique à la Communauté, ce qui intérieurement la vivifie et en constitue la cohésion, c'est l'esprit de famille. Il s'inspire des liens vitaux qui unissaient Jésus, Marie et Joseph dans leur vie de famille à Nazareth.

Les Frères s'efforcent d'acquérir cet esprit qui régnait dans cette famille : esprit d'union, d'humilité, d'obéissance, de dévouement, de détachement et d'abnégation. A Nazareth, Jésus Marie, et Joseph priaient, travaillaient et s'aimaient. De même, les Frères dans leurs Communautés respectives s'efforcent de vivre étroitement unis dans la prière, le travail et l'amour réciproque.

Ils tâchent de revivre les mêmes vertus que les Saints Patrons qu'ils imitent. Ces vertus, caractérisant l'esprit de l'Institut, peuvent se résumer par l'esprit de charité et l'esprit de famille. Cet esprit s'incarne dans les vertus propres des F.S.F et dans celles qui expriment et alimentent l'esprit de famille comme la joie, le dialogue, l'attention réciproque, le pardon, la simplicité, la serviabilité.

Toute formation, de base ou permanente, d'un Frère de la Sainte Famille doit tendre à l'initiation de la Sainte Famille de Nazareth.

- Notre spiritualité et l'esprit de famille s'inspirent de la Sainte Famille : 2.1.5.
- Témoignage communautaire et esprit de famille : 2.4.3.
- Juvénat, esprit de famille dans la relation sujets Formateurs : 2.7.2.
- Témoignage communautaire vécu dans une ambiance de famille : 2.8.3.
- Critères d'admission (Postulant), dispositions pour croître dans l'esprit de famille : 3.3.3.
- Postulat et formation au charisme de l'Institut : 3.4.4. ; 3.6.3.
- Objectifs généraux du Noviciat : s'imprégner de l'esprit de famille : 4.2.1.
- Formation au charisme (Noviciat) : 4.4.4.

- Obligations du Maître des Novices et ses collaborateurs : développer une vie communautaire imprégnée par l'esprit de famille : 4.6.2.
- Critères d'admission (Noviciat) pratique des vertus de l'esprit de famille : 4.7.3.
- Formation au charisme (Scolasticat) : approfondir le vécu de l'esprit de famille : 5.3.4.
- Critères d'admission (profession perpétuelle) : vivre l'esprit de famille : 5.7.3.
- Formation au charisme (formation permanente) recherche de formes renouvelées pour vivre l'esprit de famille : 6.3.4.

FAMILLE Sa-Fa

«La Famille Sa-Fa est composée de l'Institut des Frères de la Sainte Famille et des personnes et Associations qui partagent sa spiritualité et sa mission à différents degrés de participation et d'engagement (Orientation 7 du 36e Chapitre Général).

La conception de l'Église comme Peuple de Dieu et de l'Église comme communion, promue par le Concile Vatican II, a été la clé du développement d'un processus d'évaluation de chacune des vocations et de leur complémentarité, ainsi que du partage des charismes personnels et institutionnels » .

L'intégration des Laïcs dans les œuvres éducatives et catéchétiques de l'Institut a généré un processus de coresponsabilité dans la mission et un sentiment d'appartenance à l'Institut.

Les processus ont continué jusqu'à ce que nous voyions des fruits mûrs dans le présent, également parmi nous. La réforme des Constitutions des Frères de la Sainte Famille de 2007 en prend acte en ajoutant le n° 4bis : » Les Frères accueillent comme un don de l'Esprit Saint l'intérêt manifesté par certaines personnes et groupes pour leur charisme. Ils y voient un appel à vivre la communion ecclésiale dans la complémentarité des vocations. Leur charisme peut être partagé avec les Laïcs et les Prêtres qui sont invités à participer, de diverses manières, à la spiritualité et à la mission de l'Institut » (Famille Sa-Fa).

- Les Laïcs associés dans les Fraternités nazaréennes et les autres membres de la Famille Sa-Fa contribuent à la formation des Frères : 1.4.4.

- La Famille Sa-Fa a sa propre spiritualité : 1.5.5.
- La pédagogie caractéristique de notre Institut continue à être mise à jour aujourd'hui dans la Famille Sa-Fa : 1.5.6.
- Le Ministère de la jeunesse de la Famille Sa-Fa aura cette orientation » vocationnelle » : 2.2.
- Etre un transmetteur de l'appel de Dieu ... en particulier ceux de la Famille Sa-Fa : 2.3.
- Pour participer aux réunions et célébrations de la Famille Sa-Fa : 2.4.3.
- La Pastorale des vocations est intégrée dans le développement quotidien de la pastorale générale des Centres éducatifs de la Famille Sa-Fa : 2.5.1.
- Documents qui guident la vie de l'Institut : la Famille Sa-Fa : 4.4.6.
- Formation au charisme de l'Institut en le partageant avec des personnes proches de nos Communautés, en particulier avec les Fraternités et autres groupes de la Famille Sa-Fa : 6.3.4.

FRATERNITÉS NAZARÉENNES

Les Fraternités Nazaréennes sont nées de l'irradiation du charisme Taborinien faite par les Frères de la Sainte Famille et de la sensibilité spirituelle de quelques Laïcs qui, en entrant en contact avec le charisme du Frère Gabriel, y ont vu une façon sûre, accessible et actuelle de vivre leur propre vocation à la sainteté, inspirée par le mystère de Nazareth.

C'est un signe des temps, un don de l'Esprit à l'Église que nous avons découverts dans l'Église depuis le Concile Vatican II.

Les Fraternités Nazaréennes sont constituées comme une Association de fidèles dans l'Église, associée à l'Institut des Frères de la Sainte Famille de Belley, conformément au Canon 677, 2 du C D.C

Le Conseil Général de l'Institut, suivant une orientation du Chapitre Général de 1989, a décidé de créer l'Association des Fraternités Nazaréennes dans sa réunion des 7 et 8 janvier 1993. Son existence et sa relation avec l'Institut sont reconnues dans l'article 9 du Directoire général de 1995 (Plan de vie).

La spiritualité de l'Institut peut être partagée à différents niveaux et sous différentes formes (Groupes de Jeunes, Associations de Parents

et d'Éducateurs, Amis et Parents de Frères...). Parmi ces formes, les Fraternités Nazaréennes constituent une Association créée pour vivre et irradier dans l'Église, selon leurs statuts, le charisme nazaréen du Frère Gabriel Taborin. L'Institut, selon ses compétences et ses possibilités, anime et coordonne les Groupes et les personnes qui souhaitent partager sa spiritualité ou collaborer à sa mission, afin qu'ils soient inspirés par l'esprit authentique de la famille religieuse des Frères (CDC 677) (DG 9).

- Les Laïcs associés dans les Fraternités Nazaréennes ... contribuent à la formation des Frères par le témoignage de différentes vocations unies par le même charisme et par des activités de formation et d'apostolat partagées entre Frères et Laïcs. 1.4.4.
- Apprendre à partager leur propre spiritualité avec les Laïcs et à accompagner les Fraternités nazaréennes 5.3.4.

IDENTIFICATION

C'est le processus qui consiste à se laisser influencer par un agent (personne ou groupe). Il est fondé sur le fait que la relation avec cet agent permet à l'individu de mieux se définir. Si cette influence ne conduit pas à la maturation de la personne, elle aboutit à une identification négative.

Appliquée à la vocation religieuse (identification de la vocation), l'identification est le processus humain et spirituel de recherche d'identité qui débouche dans la découverte des valeurs évangéliques et dans la suite du Christ par rapport à l'existence..

La formation est le chemin que suit chaque Frère pour se réaliser comme personne, en croissant dans l'union avec le Christ et l'identification avec la personne.

Pour les Frères de la Sainte famille, les modèles d'identification sont la Sainte- Famille et le Frère Gabriel. Leur formation propre mène à une identification progressive avec le charisme fondateur.

- Sens de la formation et de l'identification progressive avec le charisme du Frère Gabriel : 1.1.
- La formation cherche une identification progressive avec la mission du Christ : 1.2.1.
- Modèles vivants d'identification, la Sainte famille et le Frère Gabriel : 1.4.2.
- Le Postulant s'engage à s'identifier progressivement avec notre

- charisme : 3.6.1.
- Noviciat et identification avec la vocation de F.S.F : 4.3.3.
- Noviciat, moyens d'identification avec l'Institut : 4.4.4. ; 4.6.1.
- Scolasticat et approfondissement de l'identification avec le Christ : 5.2.2 ; 5.3.2.
- Formation permanente et croissance dans l'identification avec la vocation de F.S.F : 6.4.1.

MATURATION - MATURETE

La maturité comporte un ensemble d'attitudes de vertus humaines et chrétiennes intégrées dans un tout harmonieux et visant à atteindre un idéal pour lequel la personne vit. Tout cela suppose que la personne ait rejoint une domination suffisante de ses forces et tendances instinctives pour pouvoir exercer un contrôle adéquat sur elles et avoir sa dignité de personne. Le concept de maturité est à considérer donc dans un sens dynamique. L'homme n'est pas homme (une réalité toute faite), mais devient homme. Et il le devient continuellement. Cela vaut pour le chrétien et pour le religieux.

Pour le candidat à la vie religieuse, la formation doit l'aider à comprendre sa vie comme un chemin de maturation et de croissance orienté vers son idéal vocationnel.

Pour cela, elle tiendra compte des différentes dimensions de la personne = maturité humaine, vie de communion, expérience de Dieu, action apostolique, croissance vocationnelle.

- Influence des familles des sujets et maturation : 1.4.7.
- Projet personnel comme chemin de maturation : 1.5.2.
- Conditions de discernement et respect de la personne et de son rythme de maturation 1.5.3.
- La maturation personnelle dans l'étude et la lecture formative : 1.5.5.
- Progression et articulation de la croissance humaine et maturation : 1.6.3
- Responsabilisation du sujet et maturation : 1.6.5.
- Accompagnement personnel et chemin de maturation : 2.4.7.
- Les groupes de vocation et processus communautaire de maturation : 2.4.8.

- Itinéraire vocationnel : un plan de formation qui favorise la maturation affective
- Formes d'accueil qui aident à mûrir la vocation : le Juvénat : 2.7.2. ; les groupes : 2.7.2.
- Postulat : continuer le processus de maturation personnelle : 3.1.
- Objectifs du Postulat : progresser dans la maturation personnelle et chrétienne : 3.2.2. ; 3.3.2.
- Postulat, moyens : maturation vocationnelle : 3.4.3.
- Objectifs du Noviciat : mûrir la réponse à la vocation : 4.2. 3.
- Critères d'admission au Noviciat : maturité humaine, chrétienne, vocationnelle : 4.3.1. ; 4.3.2. ; 4.3.3.
- Noviciat, moyens de maturation de la vocation : 4. 4. 3.
- Critères d'admission à la première profession : maturité humaine, chrétienne, vocationnelle : 4.7.3.
- Scolasticat : progresser vers la maturité de la vocation : 5.2.1. ; 5.3.3.
- Critères d'admission à la profession perpétuelle : maturité humaine, chrétienne, vocationnelle : 5.7.3.

MISSION

La mission est l'expression de l'initiative de Dieu en nous et à travers nous, la participation avec le Christ à la construction du Royaume, la manifestation de la charité pastorale, un don de l'Esprit.

La formation de la personnalité apostolique passe par la formation pour la mission, étape indispensable dans laquelle le Frère arrive à comprendre le sens de la mission FSF, selon nos Constitutions (C 14 ; 15 ; 18 ; 115) et acquiert les moyens pour la réaliser (C 153).

Fidèles au charisme du Frère Gabriel, les Frères prennent comme modèles ses dons d'éducateur, de catéchiste et d'animateur liturgique ; sensibles à la disponibilité de leur Fondateur pour toutes sortes de bonnes oeuvres dans le milieu paroissial et celui de l'Eglise locale. Ils orientent leur apostolat vers l'éducation de la jeunesse et la collaboration avec le Clergé (catéchèse et animation liturgique). Ils forment une Communauté de baptisés qui entendent réaliser le projet apostolique du Fondateur : ils sont donc une Communauté apostolique dans laquelle on vit et on partage la mission, assumée et réalisée par la Communauté provinciale et locale.

- Préparer pour la mission et la vie en Communauté : 1.2.4.
- Les expériences apostoliques, préparations pour la mission : 1.5.8.
- La vocation à la Vie consacrée de FSF : participation à la mission du Christ :1.3. ; 2.1.4. ; 2.1.5.
- Le témoignage personnel et communautaire : 2.4.3.
- Postulat : connaître la réalité et la mission de l'Institut ; réaliser certaines activités dans la ligne de la mission de l'Institut : 3.4.4.
- Noviciat : s'identifier au charisme de l'Institut en s'ouvrant à sa mission : 4 2.1.
- Critère d'admission au Noviciat : disponibilité et aptitudes pour la mission : 4.3.3.
- Noviciat : connaître et vivre le charisme de l'Institut en s'initiant à sa mission : 4.4.4.
- Scolasticat, préparer pour la mission : 5.2.5.
- Scolasticat, formation au charisme de l'Institut : 5.3.4.b
- Formation permanente : être fidèle à la mission : 6.2.5.

NATURE - ÉCOLOGIE

Une sensibilité croissante dans la société remet en question le traitement réservé à la nature et l'impact du modèle de société et de certaines actions humaines sur l'équilibre des écosystèmes. Dans l'Église aussi, on a pris conscience d'un plus grand respect de la nature, surtout depuis la publication de l'Exhortation apostolique Laudatus Si.

Dans le concept de formation, nous trouvons une définition large : « La personne en formation est un être en relation appelé à la communion avec la nature et la culture, avec les autres personnes, avec lui-même et avec Dieu » (GFI 1.1.).

Par conséquent, la tâche de formation doit inclure, de manière intellectuelle et expérientielle, une éducation à l'appréciation de la nature, à sa connaissance et à son respect, ce qui implique une conscience écologique.

La croissance d'une conscience écologique intégrale doit aboutir à un engagement à prendre soin de la vie humaine et de la nature dans toutes ses expressions. Tout cela dans le but d'avancer dans le processus d'ouverture à la nature, à soi-même, aux autres et à Dieu, dans une voie d'intégration positive des valeurs et des expériences vécues.

- Découvrir la nature comme un foyer commun et l'implication de l'action humaine dans l'environnement : 1.3.3.
- Formation au Postulat :
 - Formation humaine : 3.4.1.
 - Éducation affective, ouverture cordiale à la nature : 3.4.1.
 - L'éducation à la contemplation de la nature : 3.4.2.
- Formation au Noviciat :
 - Intégrer la relation avec la nature : 4.4.1.
- Formation au Scolasticat :
 - Sensibilisation à l'écologie et protection de la nature : 5.3.1.
- Formation continue :
 - Ouverture et intégration dans la totalité des valeurs et des expériences : 6.3.1.

PROJET

Le Projet peut être personnel et communautaire. Ce dernier se fait à différents niveaux (Communauté, Province, Institut).

Le projet personnel est un moyen important dans l'itinéraire de formation. Il répond à une attitude personnelle avec laquelle on exprime ce qu'on désire faire avec sa propre vie. C'est une aide dans la croissance de la personne. Ce projet part de ce qu'on est réellement, de ce avec quoi on s'identifie. Il précise les objectifs et les valeurs qu'on veut atteindre et indiquer les moyens efficaces pour y arriver.

Il n'a pas un caractère statique mais dynamique. On ne se fait pas une fois pour toute. C'est un projet en révision permanente. C'est un cheminement.

Dans la vie religieuse, le projet personnel naît de la nécessité de personnaliser l'itinéraire de croissance et les moyens pour atteindre la configuration avec le Christ. Il a un lien avec le projet communautaire. La consistance de ce dernier dépend de la réalisation des projets personnels et ceux-ci trouvent leur lieu de réalisation dans le projet communautaire

- Le projet personnel : 1.5.2.
- Le projet communautaire : 1.5.2. ; 4.4.3.
- Postulat : élaborer un projet personnel : 3.4.1. ; 3.4.3.

- Le Postulant : objectifs dans la ligne de son projet personnel : 3.6.1.
- Le Novice s'engage à progresser aidé par un projet personnel : 4.6.1.
- Scolasticat : un projet personnel de croissance : 5.3.1.
- Le projet personnel comme chemin de la connaissance de sa personne : 5.3.2.
- Intégration équilibrée des éléments de la vie religieuse dans un projet personnel : 5.3.3.
- Moyens de formation permanente : fidélité au projet personnel : 6.3.1.

RESPONSABILITE

La vie du FSF est un temps de dialogue entre l'initiative de Dieu qui appelle et conduit et sa liberté qui assume progressivement les engagements de sa propre formation. C'est le Frère ou le candidat à la vie religieuse qui" détient la responsabilité première de dire oui à l'appel qu'il a reçu et d'accepter toutes les conséquences de cette responsabilité en soignant les vertus de la docilité à l'Esprit-Saint, en ouvrant les espaces de sa vie à sa présence et à son action, en décidant librement de se laisser construire par Lui.

Il accepte les médiations que le Seigneur met au service de son développement. Il y a celle de la Communauté où il s'insère avec confiance et collabore avec responsabilité tandis qu'elle lui offre un modèle de vie et se fait coresponsable de sa croissance ; il y a celle des Formateurs et des structures de formation avec lesquels la Communauté l'accueille et l'accompagne ; il y a celle de chaque Frère qui vit avec lui la même expérience et avec la prière et le témoignage contribue à soutenir sa vocation ; il y a celle de la prière, de la direction spirituelle, de l'étude, des rapports fraternels...

Tout cela est une aide offerte à celui qui est en formation pour qu'il puisse formuler de façon responsable ses décisions devant Dieu, l'Eglise et sa propre conscience.

- Personnalisation, responsabilité : 1.6.1.
- Responsabilisation : 1.6.5
- Pastorale des vocations : que tous les Frères se sentent responsables : 2.3. ; 2.8.2.

- Condition de l'accompagnement personnel : liberté et responsabilité : 2.4.7.
- Postulat, progresser dans la maturation en répondant à l'appel avec responsabilité : 3.2.2.
- Critères d'admission au Postulat : un degré de liberté et de responsabilité : 3.3.1.
- Postulat : liberté et responsabilité, 3.4.1. ; acceptation des responsabilités : 3.4.1. ; 3.4.3 ; s'intégrer avec responsabilité dans la vie communautaire : 3.6.1.
- La Communauté où se réalise le Postulat a une responsabilité importante dans la formation, 3.6.2. ; responsabilité des Formateurs : 3.6.3.
- Noviciat : organisation de la Communauté et responsabilité : 4.4.1. ; responsabilités de service 4.4.3. ; responsabilités du Maître de Novices : 4.6.2. ; il se responsabilise de l'élaboration du Projet de formation : 4.6.2.
- Scolasticat, sens de la responsabilité et projet personnel : 5.3.1. ; le Frère, agent de sa formation, 5.5.1. ; responsable au sein de la Communauté : 5.5.3.
- Le Supérieur des Scolastiques et la responsabilité dans la Communauté : 5.5.2.
- Formation permanente et coresponsabilité dans la vie communautaire : 6.3.3.
- Le Frère, principal responsable de sa formation continue : 6.5.1.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le sentiment d'appartenance est défini comme la satisfaction d'une personne de se sentir membre d'un groupe. La personne, de cette façon, se sent identifiée avec le reste des membres. Cette identification confère un comportement actif à l'individu qui est prêt à défendre son groupe et à montrer son adhésion ou son soutien à la Communauté.

Le sentiment d'appartenance est une valeur que le Frère Gabriel prend très au sérieux et qui s'exprime clairement dans son expression « corps et esprit de famille », proposée comme un trait d'identité. De même, on le voit dans son insistance à faire passer l'intérêt commun avant celui de

l'intérêt personnel avant tout, à défendre la Congrégation en tout temps et à rendre un bon témoignage en tant que membre de celle-ci.

Dans le Guide de formation, le sentiment d'appartenance semble exprimer l'appartenance à l'Église et à l'Institut.

Ainsi, il dit que la formation a une dimension ecclésiale claire qui permet à la personne de « comprendre et d'aimer son appartenance à l'Église » 1.2.2.

En même temps, « le candidat à la Vie consacrée découvre que le Projet de vie exprimé dans nos Constitutions est son propre projet, et il l'accepte progressivement comme sien, jusqu'à ce qu'il acquière un profond sentiment d'appartenance » 1.2.3.

En ce sens, il insiste sur l'identification avec l'Institut par la connaissance de son charisme, de sa vie et de son apostolat.

- Appartenir à un groupe vocationnel où le parcours entrepris est partagé : 2.6.2.
- Noviciat :
 - Croître dans le sens de l'appartenance à l'Église, à sa vie et à sa mission : 4.2.4.
 - Sentiment d'appartenance à l'Institut en connaissant sa réalité et en s'y identifiant : 4.4.4.
 - Appartenir à une nouvelle famille inspirée par la Sainte Famille : 4.6.3.
- Le Scolasticat :
 - Engagement expérimental dans le charisme et la mission apostolique : 5.2.3.
 - Connaissance du charisme et du Frère Gabriel : 5.3.4.

SPIRITUALITE

La spiritualité, c'est l'expérience de Dieu dans le Christ, incarnée dans une tradition de prière et de discipline intérieure. Il s'agit d'organiser toute la vie autour d'un point central. Pour nous FSF, elle est centrée sur la Sainte Famille. Notre spiritualité propre se présente comme une organisation complète de notre vie chrétienne de Religieux centrée sur le mystère de Nazareth. C'est ce que nous appelons spiritualité nazaréenne, c'est-à-dire qu'à Nazareth nous pouvons rencontrer l'école qui nous apprendra, plus facilement à vivre l'Évangile, parce qu'à Nazareth, Jésus

l'a vécu pendant trente ans avec Marie et Joseph avant de le proposer aux autres. L'engagement spirituel des FSF consiste à essayer de vivre à Nazareth avec J.M.J, de faire en sorte qu'ils continuent d'être vivants et visibles dans leur vie, dans leurs attitudes, dans leurs vertus, dans leurs relations avec Dieu et le prochain. Nous devons pouvoir paraphraser St Paul en disant, ce n'est plus moi, mais le Christ qui continue en moi sa vie nazaréenne avec Marie et Joseph (Gal 2,20).

En d'autres mots, il s'agit de « prolonger dans notre vie et dans celle de notre Communauté, le dynamisme, la vie, la grâce, la spiritualité de la Sainte Famille de Nazaret » (*En chemin vers Nazareth p.92*).

- La spiritualité et l'esprit de l'Institut s'inspirent de la Sainte Famille : 2.1.5.
- Postulat : dispositions pour vivre la spiritualité de l'Institut : 3.3.3. ; initiation à la spiritualité nazaréenne : 3.4.4.
- Noviciat : spiritualité : 4.4.4.
- Scolasticat : approfondir la spiritualité nazaréenne : 5.3.4.
- Formation permanente et fidélité à la mission : 6.2.5. ; expériences de partage de notre spiritualité : 6.3.4.

TEMOIGNAGE

Le FSF, comme tout autre Religieux, se sent appeler à vivre la grâce baptismale, avec une plénitude et une radicalité plus grande, en adhérant totalement à Dieu, aimé par dessus tout, à la suite du Christ Chaste, Pauvre et Obéissant.

La pratique des Conseils évangéliques est une expérience riche de contenus évangéliques et humains. L'Esprit-Saint nous fait devenir des présences qui témoignent et communiquent ces valeurs. Les Religieux sont parmi les hommes, des témoins de la force de la Bonne Nouvelle d'Amour. Ce témoignage, ils doivent le donner aussi bien personnellement que communautairement. Notre Fondateur disait : « ...qu'on ne voit et n'entende jamais un Frère de la Sainte Famille sans en devenir meilleur ou en être édifié » (NG 3 11), et nos Constitutions invitent nos Communautés à offrir un témoignage, vécu généreusement dans une ambiance de famille (C 149) qui puisse être perçu comme une invitation à partager notre vocation. Cela montre l'importance du témoignage dans la formation des Frères.

Les Formateurs doivent être pour les jeunes en formation un témoignage proche et transparent de notre vie religieuse.

- A travers les expériences apostoliques, on donne témoignage du Christ : 1.5.8.
- Le témoignage personnel et communautaire dans la pastorale des vocations : 2.4.3.
- Témoignage de vie dans l'accompagnement personnel : 2.4.7.
- Le témoignage de vie du Frère, moyen pour susciter les vocations : 2.5.2.
- Témoignage de vie commune des Formateurs au Juvénat : 2.7.2.
- Témoignage vécu dans une ambiance de famille, moyen dont la Communauté dispose dans la pastorale des vocations : 2.8.3.
- La Communauté du Noviciat doit montrer aux Novices un témoignage de vie : 4.6.3.
- Scolasticat : témoignage du Christ : 5.3.2. ; de vie religieuse joyeuse et engagée : 5.5.2.
- Formation permanente : témoignage de vie de chaque Frère : 6.5.2.

UNITE DE VIE

Cette expression s'applique à la vie spirituelle et indique l'unité entre communion fraternelle, apostolat et prière. L'Esprit-Saint appelle le FSF à une option d'existence qui est simultanément apostolique et religieuse.

Il lui donne pour cela la grâce d'unité pour vivre le dynamisme de l'action apostolique et la plénitude de la vie religieuse dans un unique mouvement de charité envers Dieu et le prochain.

Cette vie ne se réduit pas à un schéma fixe : c'est un projet en construction permanente. Son unité n'est pas statique, c'est une unité en tension et à la recherche continue d'un équilibre.

Une des tâches de la formation, c'est d'aider le candidat à la vie religieuse FSF et le Frère, durant toutes les étapes de la formation, à acquérir cette unité de vie, cette capacité d'harmoniser la dimension apostolique, avec la vie d'oraison et de Communauté. L'exemple du Christ dont la nourriture était de faire la volonté de son Père, est la référence constante d'une vie unifiée.

Il s'agit de rencontrer Dieu sans abandonner le monde. Le FSF doit se former simultanément comme homme de Dieu, ouvert au sens de sa présence qui sauve, capable d'accueillir continuellement l'appel et de s'offrir à lui, sensible à la signification et aux exigences du service apostolique.

- Cette expression s'applique à la vie spirituelle et indique l'unité entre communion fraternelle, apostolat et prière. L'Esprit-Saint appelle le FSF à une option d'existence qui est simultanément apostolique et religieuse.
- Il lui donne pour cela la grâce d'unité pour vivre le dynamisme de l'action apostolique et la plénitude de la vie religieuse dans un unique mouvement de charité envers Dieu et le prochain.
- Cette vie ne se réduit pas à un schéma fixe : c'est un projet en construction permanente. Son unité n'est pas statique, c'est une unité en tension et à la recherche continue d'un équilibre.
- Une des tâches de la formation, c'est d'aider le candidat à la vie religieuse FSF et le Frère, durant toutes les étapes de la formation, à acquérir cette unité de vie, cette capacité d'harmoniser la dimension apostolique, avec la vie d'oraison et de Communauté. L'exemple du Christ dont la nourriture était de faire la volonté de son Père, est la référence constante d'une vie unifiée.
- Il s'agit de rencontrer Dieu sans abandonner le monde. Le FSF doit se former simultanément comme homme de Dieu, ouvert au sens de sa présence qui sauve, capable d'accueillir continuellement l'appel et de s'offrir à lui, sensible à la signification et aux exigences du service apostolique.

VOCACTION

La vocation est don et engagement. Elle est un don que chaque homme reçoit de Dieu, personnellement, l'invitation à réaliser son être comme réponse historique, libre et responsable à son acte créateur et sauveur ; elle est engagement du fait que cette réponse se construit soigneusement.

La vocation FSF est aussi don et engagement. Elle est une grâce du Père qui appelle et est un engagement qui se fait réel dans la réponse à travers une formation adéquate et continue, une donation totale à Dieu et aux Frères en parcourant quotidiennement le chemin de la sanctification

Le but de la formation, dans sa perspective dynamique, consiste à se laisser illuminer et guider par l'Esprit pour rendre réel et personnel le don de la vocation FSF. Le Frère appelé par Dieu lui répond personnellement et vit la vocation comme une expérience de foi et s'engage à construire son identité personnelle en répondant, jour après jour, aux désirs de Dieu, en sentant la vocation comme une expérience d'engagement. Il vit sa vocation aussi comme une expérience d'identification à l'Institut.

Il mûrit dans la liberté, développe les ressources de la nature et de la grâce, répond aux inspirations de l'Esprit. En répondant à Dieu qui appelle, il commence une vie nouvelle qui se réalise dans le service aux autres et trouve la voie de sa pleine réalisation en Christ.

- La vocation, 2.1.
- La vocation à la vie, 2.1.1.
- La vocation d'Israël, 2.1.2.
- La vocation chrétienne, 2.1.3.
- La vocation à la Vie consacrée, 2.1.4.
- La vocation de FSF, 2.1.5.
- Sens et objectifs de la pastorale des vocations, 2.2. ; 2.3 - 2.8.3.
- Postulat et maturation vocationnelle, 3.4.3.
- Noviciat : mûrir la réponse à la vocation, 4.2.3. ; 4.7.3.
- Scolasticat : maturation de la vocation, 5.3.3., 5.7. 3.

SIGLES DES DOCUMENTS CITES

DOCUMENTS DU CONCILE VATICAN II :

- GS Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, sur l'Eglise dans le monde moderne. 1965.
- LG Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, sur l'Eglise. 1965.
- OT Décret *Optatam Totius*, sur la formation des Prêtres. 1965
- PC Décret *Perfectae Caritatis*, sur le renouveau de la Vie religieuse. 1965.
- SC Constitution *Sacrosanctum Concilium*, sur la Sainte Liturgie. 1965.

DOCUMENTS PONTIFICAUX :

- ET Exhortation apostolique *Evangelica Testificatio* du Pape Paul VI, sur le renouveau de la Vie religieuse d'après les enseignements du Concile. 1971.
- RD Exhortation apostolique *Redemptionis Donum* du Pape Jean Paul II aux Religieux et aux Religieuses, sur leur consécration, à la lumière du mystère de la Rédemption. 1984.
- VC Exhortation apostolique *Vita Consecrata* du Pape Jean Paul II, sur la Vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et dans le monde. 1996.

DOCUMENTS DU SIEGE APOSTOLIQUE

- CDC *Code de Droit Canonique*, 1983.
- DCVR Document Dimension *Contemplative de la Vie Religieuse*, CRIS 1980.
- DPV *Développement de la Pastorale des Vocations dans les Eglises Particulières*, Congrégation pour l'Education Catholique et CIVCSVA, 1992.

- EE *Eléments Essentiels* de l'Enseignement de l'Eglise sur la Vie religieuse, appliqués aux Instituts dédiés aux Oeuvres apostoliques. CRIS. 1983.
- MR Instruction *Mutuae Relationes*, sur les Rapports entre les Evêques et les Religieux, Congrégation pour les Evêques et CRIS, 1978.
- PI Instruction *Potissimum Institutioni*, Orientations sur la Formation dans les Instituts religieux, CIVCSVA, 1990.
- RC Instruction *Renovationis Causam*, sur le Renouveau adapté de la Formation pour la Vie religieuse, CRIS, 1969.
- RPH Document *Religieux et Promotion Humaine*, CRIS, 1980.
- VFC Document *La Vie Fraternelle en Communauté*, CIVCSVA, 1994.
- CEC *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, 1992.
- IMRHI : *Identité et Mission du Religieux Frère* CIVCSVA, 2015.
- GE *Gaudete et Exsultate*, 2018.
- CV *Christus Vivit*, 2019.
- EG *Evangelii Gaudium*, 2013.

ECRITS DU FONDATEUR

- CIRC *Circulaires aux Frères de la Sainte Famille*.
- C *Constitutions et Règlements des Frères de la Sainte Famille*. 1836.
- NG *Nouveau Guide des Frères de la Sainte Famille*. 1858.
- GCAT *Guide, Chemin, Ange, Trésor : les écrits de Frère Gabriel Taborin : sélection de textes*, 2010.

DOCUMENTS DE L'INSTITUT

- C *Constitutions des Frères de la Sainte Famille*. 2009.
- DG *Directoire Général des Frères de la Sainte Famille*. 1995.
- RPR *Rituel de la Profession Religieuse propre de l'Institut des Frères de la Sainte Famille*, 1990.

- IFSFT *L'Institut des Frères de la Sainte Famille vit dans le temps*, 2010.
- SFS *Les liens qui nous unissent en Jésus, Marie et Joseph, Spiritualité de la Famille Sa-Fa*, 2011.
- FF *Vie du R. F. Gabriel Taborin*. Frère Frédéric.
- POS *Positio super virtutibus*, Roma, 1985.
- DRL *Le Défi d'un Religieux Laïc au XIXe siècle : le Frère Gabriel Taborin*, 1995. Frère Enzo Biemmi.
- PEI *Projet Educatif de l'Institut des FSF*.

TABLE DE MATIERES

PRÉSENTATION	5
1. LA FORMATION DU FRERE DE LA SAINTE-FAMILLE	9
1.1. SIGNIFICADO DE LA FORMACIÓN	9
1.2. OBJECTIFS DE LA FORMATION	9
<i>1.2.1. Promouvoir la configuration avec le Christ.....</i>	<i>10</i>
<i>1.2.2. Vivre la communion dans l'Eglise.....</i>	<i>10</i>
<i>1.2.3. Assimiler le Charisme de l'Institut.....</i>	<i>11</i>
<i>1.2.4. Préparer pour la mission et pour la vie en Communauté</i>	<i>12</i>
<i>1.2.5. Renouveler continuellement l'Institut</i>	<i>12</i>
1.3. DIMENSIONS DE LA FORMATION.....	13
<i>1.3.1. Dimension personnelle.....</i>	<i>13</i>
<i>1.3.2. Dimension communautaire.....</i>	<i>13</i>
<i>1.3.3. Dimension culturelle</i>	<i>14</i>
<i>1.3.4. Dimension chrétienne.....</i>	<i>15</i>
<i>1.3.5. Dimension religieuse.....</i>	<i>15</i>
<i>1.3.6. Dimension charismatique.....</i>	<i>16</i>
1.4. AGENTS ET MODELES DE LA FORMATION	17
<i>1.4.1. L'action de Dieu.....</i>	<i>17</i>
<i>1.4.2. Modèles vivants d'identification.....</i>	<i>17</i>
<i>1.4.3. L'Eglise.....</i>	<i>19</i>
<i>1.4.4. La communauté, l'Institut et la Famille Sa-Fa</i>	<i>19</i>
<i>1.4.5. Le sujets.....</i>	<i>20</i>
<i>1.4.6. Les Formateurs et les Equipes de formation.....</i>	<i>21</i>
<i>1.4.7. La famille.....</i>	<i>22</i>
<i>1.4.8. La culture.....</i>	<i>23</i>
1.5. DYNAMISME ET MOYENS DE LA FORMATION	24
<i>1.5.1. L'accompagnement personnel et de groupe.....</i>	<i>24</i>
<i>1.5.2. Le projet personnel et le projet communautaire.....</i>	<i>25</i>
<i>1.5.3. Le Discernement.....</i>	<i>25</i>
<i>1.5.4. La prière, la Parole de Dieu et les sacrements.....</i>	<i>26</i>
<i>1.5.5. Croissance de la Spiritualité nazaréenne</i>	<i>29</i>
<i>1.5.6. L'ascèse personnelle et communautaire.....</i>	<i>29</i>
<i>1.5.7. L'étude et la lecture.....</i>	<i>30</i>
<i>1.5.8. La vie communautaire</i>	<i>31</i>
<i>1.5.9. L'expérience apostolique.....</i>	<i>32</i>

1.6. PRINCIPES ET CRITERES PEDAGOGIQUES.....	33
1.6.1. <i>Personnalisation et identification.....</i>	33
1.6.2. <i>Unité et totalité.....</i>	34
1.6.3. <i>Progression et articulation.....</i>	35
1.6.4. <i>Collaboration et coordination.....</i>	36
1.6.5. <i>Confiance et responsabilité.....</i>	36
2. LA PASTORALE DES VOCATIONS.....	39
2.1. LA VOCATION.....	39
2.1.1. <i>Vocation à la vie.....</i>	39
2.1.2. <i>La vocation du Peuple de Dieu.....</i>	39
2.1.3. <i>La vocation chrétienne.....</i>	39
2.1.4. <i>La Vocation à la Vie consacrée.....</i>	40
2.1.5. <i>La vocation de Frère de la Sainte-Famille.....</i>	40
2.2. SENS DE LA PASTORALE DES VOCATIONS.....	41
2.3. OBJECTIFS DE LA PASTORALE DES VOCATIONS.....	42
2.4. MOYENS.....	43
2.4.1. <i>La Prière.....</i>	43
2.4.2. <i>La Pénitence.....</i>	43
2.4.3. <i>Le témoignage personnel et communautaire.....</i>	44
2.4.4. <i>Plans et programmes de la pastorale des vocations.....</i>	44
2.4.5. <i>La Catéchèse.....</i>	45
2.4.6. <i>La proposition vocationnelle.....</i>	46
2.4.7. <i>L'accompagnement personnel.....</i>	47
2.4.8. <i>Les Groupes vocationnels.....</i>	47
2.4.9. <i>Le Projet de vie.....</i>	48
2.4.10. <i>Autres activités.....</i>	48
2.5. CADRE DE LA PASTORALE DES VOCATIONS.....	49
2.5.1. <i>Dans les Centres éducatifs.....</i>	49
2.5.2. <i>Dans les Paroisses et les Communautés chrétiennes.....</i>	49
2.5.3. <i>Dans la Pastorale juvénile.....</i>	49
2.5.4. <i>Dans la famille.....</i>	50
2.5.5. <i>Dans d'autres domaines d'action.....</i>	51
2.5.6. <i>Dans les Maisons de formation.....</i>	51
2.6. ITINERAIRE VOCATIONNEL.....	51
2.6.1. <i>Etape d'initiation.....</i>	51
2.6.2. <i>Etape de recherche et d'approfondissement.....</i>	53
2.6.3. <i>Etape de discernement et de décision.....</i>	54

2.7. ACCUEIL DES VOCATIONS.....	55
2.7.1. <i>Signification.....</i>	55
2.7.2. <i>Formes d'accueil.....</i>	56
2.7.3. <i>Aspects de la formation.....</i>	57
2.8. RESPONSABLES ET AGENTS DE LA PASTORALE	
DES VOCATIONS.....	57
2.8.1. <i>Le Provincial et son Conseil.....</i>	57
2.8.2. <i>Les Responsables directs de la pastorale des vocations.....</i>	58
2.8.3. <i>Les Communautés et les Frères.....</i>	58
2.8.4. <i>Les Communautés des maisons de formation.....</i>	59
2.8.5. <i>Les Formateurs.....</i>	59
3. LE POSTULAT.....	61
3.1. NATURE ET BUT.....	61
3.2. OBJECTIFS GENERAUX.....	61
3.2.1. <i>Effectuer un discernement vocationnel.....</i>	61
3.2.2. <i>Progresser dans la maturation personnelle.....</i>	61
3.2.3. <i>Faire une expérience de vie communautaire.....</i>	62
3.2.4. <i>Préparation au Noviciat.....</i>	62
3.3. CRITERES D'ADMISSION.....	62
3.3.1. <i>Dans sa maturité humaine :.....</i>	62
3.3.2. <i>Dans sa maturité chrétienne :.....</i>	63
3.3.3. <i>Dans ses aptitudes pour la vie de Frère :.....</i>	63
3.4. DOMAINES DE FORMATION.....	63
3.4.1. <i>Formation humaine.....</i>	63
3.4.2. <i>Formation chrétienne.....</i>	65
3.4.3. <i>Formation à la Vie consacrée.....</i>	66
3.4.4. <i>Formation au charisme de l'Institut.....</i>	68
3.4.5. <i>Programme d'études du Postulat.....</i>	68
3.5. CARACTERISTIQUES DE CETTE ETAPE.....	69
3.5.1. <i>Lieu et modalités.....</i>	69
3.5.2. <i>Durée.....</i>	70
3.5.3. <i>Projet de formation.....</i>	70
3.6. AGENTS DE LA FORMATION.....	70
3.6.1. <i>Le Postulant.....</i>	70
3.6.2. <i>La Communauté.....</i>	71
3.6.3. <i>Les Formateurs.....</i>	72

3.7. DISCERNEMENT ET ADMISSION AU NOVICIAT	72
4. LE NOVICIAT	75
4.1. NATURE ET FINALITE	75
4.2. OBJECTIFS GENERAUX	75
4.2.1. <i>Expérimenter la vie de Frère de la Sainte-Famille</i>	<i>75</i>
4.2.2. <i>Se rencontrer avec le Christ</i>	<i>75</i>
4.2.3. <i>Mûrir la réponse à sa vocation</i>	<i>76</i>
4.2.4. <i>Permettre à l'Institut de connaître le Novice</i>	<i>76</i>
4.3. CRITERES D'ADMISSION.....	76
4.3.1. <i>Dans sa maturité humaine :</i>	<i>76</i>
4.3.2. <i>Dans sa maturité chrétienne :</i>	<i>77</i>
4.3.3. <i>Dans la maturité de sa vocation :</i>	<i>77</i>
4.4. DOMAINES DE FORMATION.....	77
4.4.1. <i>Formation humaine</i>	<i>77</i>
4.4.2. <i>Formation chrétienne</i>	<i>79</i>
4.4.3. <i>Formation à la Vie consacrée</i>	<i>81</i>
4.4.4. <i>Formation au Charisme de l'Institut.....</i>	<i>82</i>
4.4.5. <i>Programme d'études du Noviciat.....</i>	<i>84</i>
4.5. CARACTERISTIQUES DE CETTE ETAPE.....	85
4.5.1. <i>Lieu et modalités</i>	<i>85</i>
4.5.2. <i>Début et durée</i>	<i>86</i>
4.5.3. <i>Périodes d'activité apostolique ou formative.....</i>	<i>87</i>
4.5.4. <i>Projet de formation.....</i>	<i>87</i>
4.6. AGENTS DE LA FORMATION	87
4.6.1. <i>Le Novice.....</i>	<i>87</i>
4.6.2. <i>Le Maître des Novices et ses collaborateurs</i>	<i>88</i>
4.6.3. <i>La Communauté du Noviciat et la Province.....</i>	<i>90</i>
4.7. LA PREMIERE PROFESSION.....	91
4.7.1. <i>Nature</i>	<i>91</i>
4.7.2. <i>Discernement et admission.....</i>	<i>91</i>
4.7.3. <i>Critères d'admission</i>	<i>92</i>
4.7.4. <i>Préparation à la profession.....</i>	<i>93</i>
4.7.5. <i>Célébration de la première profession</i>	<i>93</i>
5. LE SCOLASTICAT.....	95
5.1. NATURE ET FINALITE	95

5.2. OBJECTIFS GENERAUX	96
5.2.1. <i>Progresser dans la maturité de la vocation.....</i>	96
5.2.2. <i>Approfondir l'identification avec le Christ.....</i>	96
5.2.3. <i>Continuer l'incorporation à la vie de l'Institut.....</i>	96
5.2.4. <i>Acquérir une formation doctrinale solide</i>	97
5.2.5. <i>Préparer pour la mission et pour la vie communautaire</i>	97
5.3. DOMAINES DE FORMATION.....	98
5.3.1. <i>Formation humaine</i>	98
5.3.2. <i>Formation chrétienne.....</i>	100
5.3.3. <i>Formation à la Vie consacrée</i>	103
5.3.4. <i>Formation au charisme de l'Institut.....</i>	106
5.3.5. <i>Programme d'études du Scolasticat.....</i>	109
5.4. CARACTERISTIQUES DE CETTE ETAPE.....	110
5.4.1. <i>Lieu et modalités</i>	110
5.4.2. <i>Début et durée</i>	111
5.4.3. <i>Projet de formation.....</i>	111
5.5. AGENTS DE LA FORMATION	112
5.5.1. <i>Le Frère scolastique.....</i>	112
5.5.2. <i>Les Formateurs.....</i>	113
5.5.3. <i>La Communauté et la Province</i>	114
5.6. LE RENOUVELLEMENT DES VOEUX	116
5.6.1. <i>Nature.....</i>	116
5.6.2. <i>Discernement et admission.....</i>	116
5.6.3. <i>Préparation</i>	117
5.6.4. <i>Célébration.....</i>	117
5.7. LA PROFESSION PERPETUELLE	117
5.7.1. <i>Nature.....</i>	117
5.7.2. <i>Discernement et admission.....</i>	118
5.7.3. <i>Critères d'admission</i>	118
5.7.4. <i>Préparation à la profession perpétuelle.....</i>	119
5.7.5. <i>Célébration de la profession perpétuelle</i>	120
6. LA FORMATION PERMANENTE.....	121
6.1. NATURE ET FINALITE	121
6.2. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION PERMANENTE	122
6.2.1. <i>Développer le projet de vocation du Frère</i>	122
6.2.2. <i>Faciliter la croissance communautaire.....</i>	122
6.2.3. <i>Promouvoir la fidélité au charisme de l'Institut.....</i>	123

6.2.4. Permettre la revitalisation de l'Institut	123
6.2.5. Etre fidèle à la mission	124
6.3. DOMAINES DE FORMATION	125
6.3.1. Formation humaine	125
6.3.2. Formation chrétienne	126
6.3.3. Formation à la Vie consacrée	127
6.3.4. Formation au charisme de l'Institut	128
6.4. ETAPES DE LA FORMATION PERMANENTE	130
6.4.1. Les premières années après la profession perpétuelle	130
6.4.2. L' "âge moyen"	132
6.4.3. L' "âge mûr"	133
6.4.4. L' "âge avancé"	135
6.4.5. La "vieillesse"	137
6.5. AGENTS DE LA FORMATION CONTINUE	138
6.5.1. Le Frère	138
6.5.2. La Communauté	138
6.5.3. La Province et l'Institut	140
LEXIQUE	143
SIGLES DES DOCUMENTS CITES	165
DOCUMENTS DU CONCILE VATICAN II :	165
DOCUMENTS PONTIFICAUX :	165
DOCUMENTS DU SIEGE APOSTOLIQUE	165
ECRITS DU FONDATEUR	166
DOCUMENTS DE L'INSTITUT	166



